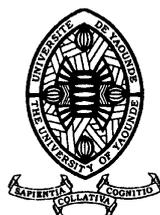


UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I
FACULTÉ DES ARTS, LETTRES
ET SCIENCES HUMAINES

CENTRE DE RECHERCHE ET DE
FORMATION DOCTORALE EN
SCIENCES HUMAINES,
SOCIALES ET ÉDUCATIVES

UNITÉ DE RECHERCHE DE
FORMATION DOCTORALE EN
SCIENCES HUMAINES ET
SOCIALES



UNIVERSITY OF YAOUNDE I
FACULTY OF ARTS, LETTERS
AND SOCIAL SCIENCES

POST GRADUATE SCHOOL FOR
SOCIAL AND EDUCATIONAL
SCIENCES

DOCTORAL RESEARCH UNIT
FOR HUMAN AND SOCIAL
SCIENCES

LA COOPERATION EN AFRIQUE CENTRALE : LE CAS DU CAMEROUN ET DE LA GUINEE EQUATORIALE, 1968-2017

Mémoire présenté en vue de l'obtention du diplôme de Master en Histoire.

Option : Histoire des Relations Internationales.

Par :

Etienne EBOGO

Licencié en Histoire



Jury

Qualité	Noms et prénoms	Grade	Université
<u>Président :</u>	Pr. Virginie WANYAKA BONGUEN OYONGMEN	Pr	Yaoundé I
<u>Examineur :</u>	Pr Cyrille Aymard BEKONO	MC	Yaoundé I
<u>Membre :</u>	Pr Faustin KENNE	MC	Yaoundé I

A

Pauline Gisèle ZANGUENA ATCHAM

REMERCIEMENTS

Ce travail n'aurait jamais vu le jour sans le concours et le soutien de nombreuses personnes ; que celles-ci trouvent ici l'expression de notre reconnaissance.

Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude à notre Directeur de Mémoire, le Professeur Faustin KENNE, qui a accepté sans se faire prier de diriger cette recherche ; et dont la disponibilité et les précieux conseils et orientations ont été nécessaires pour la finalisation de cette étude.

La même reconnaissance s'adresse aux enseignants du département d'Histoire de l'Université de Yaoundé I et ceux de l'Ecole Normale Supérieure de la même Université, pour leur participation à notre édification intellectuelle à travers les enseignements dispensés durant toutes ces années. Une mention spéciale est adressée aux Professeurs Virginie WANYAKA BONGUEN OYONGMEN, Philippe Blaise ESSOMBA, Mathias Éric OWONA NGUINI, MOUSSA II Lissou et Cyrille Aymard BEKONO, qui nous ont le plus marqués.

Nos remerciements vont également à l'endroit de nos différents informateurs qui, malgré leurs multiples occupations, trouvaient toujours du temps à nous accorder.

Qu'il nous soit permis de remercier les membres de notre famille, notamment notre mère Christine MBANG ATCHAM et notre père le Professeur Robert NKILI, nos sœurs Margueritte BEKONO, Eugénie Flora MBANG, pour leurs encouragements multiples et leurs soutiens moral et spirituel. Que tous trouvent en ce mémoire l'expression de notre gratitude à leur égard.

Nous voulons aussi remercier particulièrement nos aînés académiques Émile Zola EYIGLA, Jean Robin ESSAMA MABOULOU et Rodrigue PIAPLIE NJIMFO pour leur assistance constante.

Nous tenons enfin à remercier nos amis et camarades Albertine ABOSSOLO, Ghislaine OBONO EFFA, Loïc Boris BAHANAG, Olive MBALLA et tous les matricule 15, ainsi que ceux et celles dont nous n'avons pas cités, qui, par leurs encouragements ont créé un climat propice à ce travail.

SOMMAIRE

LISTE DES ACRONYMES ET SIGLES.....	v
LISTE DES ILLUSTRATIONS.....	vi
RÉSUMÉ.....	vii
ABSTRACT	viii
INTRODUCTION GENERALE.....	1
CHAPITRE I : FONDEMENTS HISTORIQUES, JURIDIQUES ET ENJEUX DES RELATIONS ENTRE LE CAMEROUN ET LA GUINEE EQUATORIALE	23
I. FONDEMENTS HISTORIQUES DES RELATIONS ENTRE LE CAMEROUN ET LA GUINEE EQUATORIALE	24
II. CADRE JURIDICO-INSTITUTIONNEL DES RELATIONS ENTRE LE CAMEROUN ET LA GUINEE EQUATORIALE	35
III. ACTEURS DE LA COOPERATION ENTRE LE CAMEROUN ET LA GUINEE EQUATORIALE	43
CHAPITRE II : GRANDS AXES DE LA COOPERATION CAMEROUN-GUINEE EQUATORIALE	50
I. AXES POLITIQUES ET DIPLOMATIQUES DE LA COOPERATION ENTRE LE CAMEROUN ET LA GUINEE EQUATORIALE	51
II. COOPERATION ECONOMIQUE ENTRE LE CAMEROUN ET LA GUINEE EQUATORIALE	62
III. COOPERATION SECURITAIRE ENTRE LE CAMEROUN ET LA GUINEE EQUATORIALE.....	71
CHAPITRE III : LA MANNE PETROLIERE COMME ADJUVANT PRINCIPAL DE LA COOPETITION ENTRE LE CAMEROUN ET LA GUINEE-EQUATORIALE.....	76
I. AUX SOURCES DE LA COOPETITION CAMEROUN-GUINEE EQUATORIALE	78
II. MANNE PETROLIERE ET INSTALLATION DE LA COOPETITION ENTRE LES DEUX ETATS.....	84
III. DECOUVERTE DU PETROLE EN GUINEE ÉQUATORIALE ET LA MULTIPLICATION DES CRISES AVEC LE CAMEROUN	91
CHAPITRE IV : COOPETITION CAMEROUN-GUINEE EQUATORIALE : BILAN, ZONES D’OMBRE ET PERSPECTIVES	98
I. LECTURE BILANCIELLE DE LA COOPETITION ENTRE LE CAMEROUN ET LA GUINEE EQUATORIALE	99
II. ZONES D’OMBRE DE LA COOPETITION ENTRE LE CAMEROUN ET LA GUINEE EQUATORIALE.....	107

III. PERSPECTIVES POUR UNE MEILLEURE COOPETITION EN AFRIQUE	
CENTRALE.....	114
CONCLUSION GENERALE.....	119
ANNEXE	123
SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE	126
TABLE DES MATIERES	138

LISTE DES ACRONYMES ET SIGLES

AEF : Afrique Equatoriale Française

BAD : Banque Africaine de Développement

BEAC : Banque des Etats de l'Afrique Centrale

CEEAC : Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale

CEMAC : Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale

CNLGE : *Cruzada Nacional de Liberación de Guinea Ecuatorial*

INTELCAM : *International Telecommunication of Cameroon*

MINREX : Ministère des Relations Extérieures

ONU : Organisation des Nations Unies

OPEP : Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole

OUA : Organisation de l'Unité Africaine

PUF : Presses Universitaires de France

PUN : *Partido Único Nacional*

PUNT : *Partido Único Nacional de Trabajadores*

PUY : Presses Universitaires de Yaoundé

RCA : République Centrafricaine

SDN : Société des Nations

SPAEF : Société des Pétroles de l'Afrique Équatoriale Française

TCI : Taxe Communautaire de l'Intégration

UA : Union Africain

UDEAC : Union Douanière des Etats de l'Afrique Centrale

UNTK : Union Tribale Ntem-Kribi

UPC : Union des Populations du Cameroun

URSS : Union des Républiques Socialistes et Soviétique

LISTE DES ILLUSTRATIONS

Liste des cartes

1 : Zone d'étude	6
2 : Carte de la CEMAC ressortant la proximité géographique entre le Cameroun et la Guinée Equatoriale	25

Liste des photographies

1 : La plaque frontalière entre le Cameroun et la Guinée Equatoriale	30
2 : Visite officielle du Président Equato-guinéen à Yaoundé	60

Liste des tableaux

1 : Les représentations diplomatiques du Cameroun en Afrique centrale et Nigéria.	48
2 : Evolution des échanges commerciaux entre le Cameroun et la Guinée Equatoriale de 1970 A 2006 (Valeur en millions de FCFA)	66
3 : La rente pétrolière en Guinée Equatoriale comparée à celle du Cameroun .	101
4 : Répartition des produits agricoles échangés par marchés frontaliers en zone CEMAC.....	100
5 : Volume et valeurs des échanges transfrontaliers du Cameroun vers la Guinée Equatoriale en 2008.....	103
6 : Les déterminants du degré d'intégration en zone CEMAC.....	109
7: Réserves pétrolières prouvées et production en Afrique sub-saharienne...	111

RÉSUMÉ

Ce travail se penche sur la coopération entre le Cameroun et la Guinée Equatoriale. Il montre que les relations diplomatiques entre ces deux pays ont pris une sérieuse tournure à partir de 1967, par le truchement de l'indépendance de la Guinée Equatoriale. 1979 est l'année où Obiang Nguema accède au pouvoir et cet acte marque une nouvelle dimension avec les voisins immédiats, notamment le Cameroun. Ce nouveau président a pour objectif majeur l'implémentation du *soft power* qui préconise une domination autre que militaire et de donner à son pays une place importante dans la sous-région. Le renforcement des capacités et l'exploitation de nombreux gisements de pétrole ainsi que les échanges diplomatiques et économiques deviennent alors un élément stratégique dans les relations bilatérales entre les deux pays. Seulement, la découverte de cet "or noir", va plutôt implanter la coopétition entre les deux Etats. Sur la base des sources orales et écrites ainsi qu'à l'utilisation de la diachronie et la synchronie nous avons pu réaliser cette recherche. Nous avons organisé les informations en les thématissant d'une part, et à les suivre à travers le temps et l'espace d'autre part. A travers l'analyse diachronique, nous avons pu montrer l'existence d'une coopétition entre le Cameroun et la Guinée Equatoriale depuis quelques décennies. L'approche synchronique quant à elle, a démontré la dynamique de cette coopétition. Il ressort de cette présente recherche que, la Guinée Equatoriale entretient des relations marquées d'assistance dès le départ, ensuite d'affrontements et d'accalmie avec son voisinage immédiat qui est le Cameroun d'une part, et d'autre part, l'exploitation du pétrole par cet Etat a fait de lui un "géant" au sein de l'Afrique Centrale et un challenger du leader naturel de la sous-région qui est le Cameroun. Il ressort de cette recherche que l'on peut améliorer la coopétition entre le Cameroun et la Guinée Equatoriale.

Mots clés : Coopération, coopétition, échanges, Guinée Equatoriale, Cameroun.

ABSTRACT

This work focuses on the cooperation between Cameroon and Equatorial Guinea. It shows that diplomatic relations between these two countries took a serious turn from 1967 onwards, from the independence of Equatorial Guinea. 1979 is the year in which Obiang Nguema came to power and this act marks a new dimension in the relations with the immediate neighbors, in particular Cameroon. This new president had as a major objective the implementation of soft power, which advocates for a domination other than military and to give his country a prominent place in the sub-region. Capacity upgrading and exploitation of numerous oil fields, as well as diplomatic and economic exchanges, became a strategic element in bilateral relations between the two countries. Moreover, the discovery of this "black gold", will implant the competition between the two states. Based on oral and written sources as well as the use of diachrony and synchrony we were able to conduct this research. We organized the information by thematizing it on one hand and following it through time and space on the other hand. Through diachronic analysis, we have been able to show the existence of a competition between Cameroon and Equatorial Guinea in recent decades. The synchronic approach, on the other hand, has demonstrated the dynamism of this competition. It is clear from this research that Equatorial Guinea maintains relations marked by assistance from the onset, then by an alternance of clashes and peace with its immediate neighborhood, which is Cameroon on the one hand, and on the other hand, the exploitation of oil by this state has made it a "giant" within Central Africa and a challenger to the natural leader of the sub-region which is Cameroon. This research shows that competition between Cameroon and Equatorial Guinea can be improved.

Keywords: *Competition, Cooperation, Equatorial Guinea, Cameroon.*

INTRODUCTION GENERALE

1. CONTEXTE GENERAL DE L'ETUDE

États du Golfe de Guinée, le Cameroun et la Guinée Équatoriale partagent une frontière ainsi qu'une histoire commune et sont tous membres de la Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC)¹. Ces deux voisins entamèrent leur diplomatie post coloniale avec la décolonisation de cette ancienne colonie espagnole. Le Cameroun voulait ainsi participer à l'éradication du colonialisme en Afrique conformément aux principes de la Charte des Nations Unies et de l'OUA. Ayant des affinités ethniques avec la Guinée Équatoriale, le Cameroun, locomotive de la CEMAC, a offert un soutien humanitaire, politique et même diplomatique à son voisin hispanophone pour qu'il se libère du colonialisme espagnol. Mais, il avait aussi des idées irrédentistes envers la Guinée Équatoriale².

Depuis l'établissement des relations diplomatiques entre la Guinée Équatoriale et le Cameroun, celui-ci s'est toujours montré solidaire et bienveillant à l'égard de la Guinée Equatoriale. La Guinée Équatoriale a entretenu avec le Cameroun une coopération dense et diversifiée régie par divers instruments juridiques. La fréquence des visites de haut niveau effectuées par les autorités de Malabo à Yaoundé et vice-versa témoignait de l'importance du Cameroun dans la vie nationale équato-guinéenne. Au cours de ses nombreuses visites à Yaoundé, le Président Teodoro Obiang Nguéma Mbasogo recourait toujours à l'expression "grand frère" pour désigner son homologue camerounais³. Le "grand frère" fournissait alors à son "cadet" les utilités nécessaires de survie et d'expression de la souveraineté : avion présidentiel pour les déplacements du Chef d'État équato-guinéen, denrées alimentaires, infrastructures sanitaires et éducatives⁴. Un appui important et décisif fut également apporté à la Guinée Équatoriale par le Cameroun en vue de son admission au sein de l'Union Douanière et Économique des États de l'Afrique Centrale (UDEAC) en 1983 et de son intégration dans la Zone Franc en 1985.

¹ Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale. Créée le 6 mars 1994 à Ndjamena au Tchad, elle met fin à l'Union Douanière et Économiques des États de l'Afrique Centrale (UDEAC). Sa mission principale est d'assurer l'intégration économique de la sous-région. La CEMAC est constituée de quatre institutions : l'Union Économique de l'Afrique Centrale (UEAC) ; l'Union Monétaire de l'Afrique Centrale (UMAC), la Cour de Justice Communautaire, comprenant une chambre judiciaire et une chambre des comptes ; et le Parlement Communautaire.

² L'irrédentisme est la volonté d'un État d'intégrer les territoires ou des peuples voisins pour des raisons historiques, culturelles ou politiques. Et le Cameroun à un moment donné de son histoire a voulu annexé cette partie.

³ Y. A. Chouala, "La crise diplomatique de mars 2004 entre le Cameroun et la Guinée Équatoriale : fondements, enjeux et perspectives" in *polis, revue camerounaise de science politique*, vol. 12, numéro spécial 2004 – 2005, pp. 155 – 175.

⁴Ibid.

Au moment de l'adhésion de la Guinée Équatoriale à l'UDEAC, le Cameroun était placé en "grand maître" de la sous-région. À ce titre, cet État dictait sa loi au sein de l'organisme sous-régional. Il existait un accord conventionnel non écrit de l'ordre de la coutume appelé Consensus de Fort-Lamy⁵. Par cette entente tacite adoptée en 1975, le Cameroun régnait en maître quasi-incontesté dans la sous-région Afrique Centrale. La Guinée Équatoriale ne disposait d'aucun poste de responsabilité de haut niveau, n'abritait aucune institution communautaire et n'en revendiquait pas, vu son statut d'État très pauvre de la sous-région de l'époque⁶.

A partir des années 1990, les rapports de force commencèrent à s'inverser dans plusieurs domaines. Les relations entre la Guinée Équatoriale et le Cameroun devinrent plus tendues. Ceci était dû au réveil économique de la Guinée Équatoriale. Commencée en 1991 par la découverte d'Alba et renforcée en 1996 avec l'inauguration du champ pétrolier de Zafiro qui renferme des réserves d'environ 300 millions de barils ; puis en 1999 par l'exploitation du plus important gisement de Campo Ceiba au large du Rio Muni, la production pétrolière en Guinée Équatoriale s'est accompagnée d'un spectaculaire revirement de sa politique régionale⁷. Depuis l'avènement de cette richesse, la Guinée Équatoriale veut s'imposer en leader dans la sous-région réclamant la refonte des textes fondateurs de la CEMAC et revendiquant une place plus importante dans la prise de décisions au sein de cette institution. Cette place s'acquiert progressivement. La Guinée Équatoriale a revendiqué et obtenu la rupture du Consensus de Fort-Lamy, ce qui a favorisé l'institution du processus de rotation à la tête des différentes institutions communautaires de la CEMAC⁸. Le pays a d'abord été porté à la tête du projet de la réforme institutionnelle de la CEMAC, avec Obiang Nguéma Mbasogo comme "Président dédié aux réformes institutionnelles de la CEMAC"⁹. Le premier résultat favorable à la Guinée Équatoriale dans la CEMAC a été l'installation du Parlement Communautaire en 2010 à Malabo. Cet État a bénéficié de la faveur du principe de rotation, qui lui a valu les postes de Gouverneur de la BEAC et de Vice-Président de la Commission de la CEMAC. C'est l'analyse de cette longue histoire entre la Guinée Équatoriale et ses voisins

⁵ P. E. J. Batchom, "La rupture du consensus de Fort-Lamy et le changement du rapport de force dans l'espace CEMAC", dans *Revue Études internationales*, volume XLIII, N° 2, juin 2012, pp. 147-167.

⁶D. Nguefack Tsafack, "La Guinée Équatoriale face au couple Cameroun-Gabon en Afrique centrale (1960-2012) : Histoire d'un petit État en quête d'émancipation et de puissance", Thèse de Doctorat en Histoire, Université de Dschang, 2018, p. 3.

⁷ Y. A. Chouala, "L'interétatisme dans de Golfe de Guinée. Contribution du champ à la sociologie des relations internationales", thèse de Doctorat en Science Politique, Université de Yaoundé II, Soa, 2003.

⁸Nguefack Tsafack, "La Guinée-Equatoriale face...", p. 4.

⁹ Communiqué final de la 10e session ordinaire de la conférence des Chefs d'État de la CEMAC, Bangui, 16 et 17 janvier 2010, p. 4.

camerounais qui nous intéressent dans cette recherche d'où le thème : "La coopération en Afrique Centrale : le cas du Cameroun et de la Guinée Equatoriale, 1963-2019".

2. RAISONS DU CHOIX DU SUJET

De façon générale, la recherche commence toujours par des faits qui attisent la curiosité du chercheur à creuser pour mieux appréhender les contours et liens en rapport avec les faits qui le préoccupent. C'est ce qui fait dire à Madeleine Grawitz que "toute recherche commence par des faits observés"¹⁰. C'est cette curiosité qui motive le chercheur à questionner les faits observés puis à les analyser afin d'atteindre un résultat satisfaisant, relatif à leur compréhension. Deux raisons motivent le choix du présent sujet : personnel et académique.

Les raisons personnelles, ont été initiées à travers plusieurs observations faites sur le champ des relations entre le Cameroun et son voisin équato-guinéen. En effet, les jeux de fermeture-ouverture des frontières entre ces deux pays a durant des années aiguisé notre appétit sur cette question. L'accent particulier mis sur les tensions et accalmies entre ces deux Etats traits d'union a inspiré le présent travail.

Les raisons académiques, sont le désir de faire une étude historique et diplomatique, et qui rentre dans le cadre particulier des Relations Internationales pour enrichir la littérature de la coopération entre le Cameroun et la Guinée Equatoriale. Ainsi sur le plan académique, l'arrimage des Universités camerounaises au système LMD exige que chaque étudiant au cycle de Master recherche, choisisse et conduise un sujet de recherche jusqu'à sa rédaction dans le but de soutenir et d'obtenir le diplôme de Master. Ce travail est à la fois une réponse à une exigence et une lueur d'espoir pour une inscription aux études doctorales. Une meilleure compréhension de ce travail, nécessite une délimitation spatiale et temporelle.

3. DELIMITATION DU SUJET

Pour une meilleure compréhension du sujet et une bonne conception de l'analyse des faits historiques, il convient de définir au préalable le cadre géo-spatial ainsi que les bornes chronologiques associés à la présente thématique.

3.1. Cadre spatial

La coopération bilatérale Cameroun-Guinée Equatoriale met en exergue deux entités aux limites territoriales bien définies. Pays du Golfe de Guinée c'est-à-dire à la charnière de l'Afrique occidentale et centrale, le Cameroun s'allonge du 2° au 13° degré de latitude Nord et

¹⁰ M. Grawitz, *Méthodes en sciences sociales*, Paris, Dalloz, 2001, p. 31.

s'étale en largeur, du 6° au 16° degré de longitude Est¹¹. Communément appelé "Afrique en miniature", compte tenu de la variété de ses aspects historiques, sa diversité économique, culturelle et physico-humaine, ce pays a une superficie de 475.442 km²¹². Il possède 590 km de côtes très découpées le long de l'océan Atlantique¹³. En forme triangulaire, il est limité au Nord par le Tchad, au Nord-Ouest par le Nigéria, à l'Est par la République Centrafricaine et au Sud par la Guinée Equatoriale, le Gabon et le Congo. Sa population s'élève à 24 millions d'habitants environ en 2017¹⁴. Le Cameroun pour sa sécurité intérieure et extérieure, s'est richement doté de nombreuses forces de défense, véritables instruments au service de la paix intérieure et au-delà des frontières. La carte suivante ressort notre zone d'étude.

¹¹ J.P. Amou'ou et al., *Le Cameroun*, Paris, Armand Colin, 1985, p. 4.

¹² Ben Yamed et al. *Atlas de l'Afrique...*, p. 114.

¹³ *Ibid.*

¹⁴ <https://googleresearch.com/population-du-cameroun-en-2017.html>, consulté le 21 juillet 2020 à 13h 10 minutes.

Carte 1 : Zone d'étude

: Localisation de la zone d'étude



Source : www.mapnall.com/fr/carte-géographique-du-cameroun/1104527.html, consulté le 29 novembre 2021.

Les relations bilatérales entre ces deux pays se déroulent dans deux bornes chronologiques bien précises, sur lesquelles nous porterons une attention particulière.

3.2.Cadre temporel

L'étude couvre une période de 49 ans allant de 1968 à 2017. L'année 1968 représente ici l'année de la proclamation de l'indépendance de la Guinée-Equatoriale ainsi que le début de la coopération bilatérale entre ces deux pays. Depuis son indépendance en 1968, la Guinée Équatoriale fut courtisée par le Cameroun pour adhérer à l'UDEAC. En 1983, elle intègre

l'UDEAC au sein duquel le Cameroun joue un rôle de leadership. Depuis son entrée dans l'Union, la Guinée Équatoriale ne cesse d'évoluer sur les plans économique et infrastructurel au point où elle est parvenue à tutoyer le Cameroun au sein de la CEMAC. Cette quête de leadership de la Guinée Équatoriale en Afrique Centrale a abouti en 2012 à la mise sur pied du principe de rotation complète et par ordre alphabétique des États membres à la tête des institutions communautaires et par conséquent de l'octroi des postes de responsabilité important à la Guinée Équatoriale au sein de l'Union. L'année 2017 quant à elle renvoie au lancement officiel de la libre circulation des biens et personnes dans la zone CEMAC.

4. CADRE CONCEPTUEL

La tâche primordiale de la science c'est-à-dire sa tâche permanente, est de trouver les concepts convenables pour mener l'analyse"¹⁵. Pour la présente étude, trois principaux concepts méritent une attention particulière : Coopétition, coopération et Afrique Centrale.

Le mot "Coopétition" est un mélange de deux mots : coopération et compétition (concurrence). Il s'agit d'un mot-valise qui emprunte au précepte de Nicolas Machiavel : "si tu veux tuer ton ennemi, fais-le, sinon fais-t-en un ami"¹⁶. La coopétition renvoie à une collaboration ou une coopération de circonstance ou d'opportunité entre différents acteurs économiques qui, par ailleurs, sont des concurrents. Cette notion a été popularisée par deux auteurs américains en 1996 : Nalebuff et Brandenburger¹⁷. La coopétition est une stratégie originale de gestion de sa compétition sur les marchés¹⁸. Pour le groupe "Entreprendre à gauche", la coopétition est la coopération nécessaire pour faire face à la compétition¹⁹.

Elle s'inscrit dans le paradigme concurrentiel et renvoie à un ensemble de manœuvres compétitives et manœuvres coopératives, qui sont autant d'action qui permettent de développer un avantage concurrentiel. Ce néologisme permet dans ce travail de qualifier des relations mêlant concurrence et coopération.

La Coopération au sens étymologique est une notion usitée en politique étrangère. Elle est composée de deux phénomènes linguistiques : le préfixe "Co" dérivé du latin "Cum" qui signifie "Avec" et la racine *Opération* du latin "Operare" qui signifie "Travailler"²⁰. La

¹⁵ D. Easton, *Analyse du système politique*, Paris, Armand Colin, 1974, p. 13.

¹⁶R. Servajean-Hilst et F. Le Roy, "Alstom : la coopétition", une alternative à la vente, in *Le Monde Economique*, 19 juin 2019, p. 4.

¹⁷G. Battista Dagnino, "La dynamique des stratégies de coopétition", in, *Revue Française de Gestion* 7/2007 (N°176), p.87-98, DOI : 10.3166/efg.176.87-98.

¹⁸ Ph. Meda, *La coopétition comme stratégie d'innovation de sa concurrence*, Paris, Billet Blogue, 2008, p. 10.

¹⁹Ibid.

²⁰ I. D. Machia A Rim, "Coopération Bilatérale entre la Suisse et le Cameroun de 1961 A 2013. Analyse Historique", Thèse de Doctorat/Ph.D en Histoire, Université de Yaoundé 1, 2019, p. 6.

définition donnée à ce concept ne fait pas toujours l'unanimité entre les chercheurs intéressés par les thématiques de coopération internationale.

Par ailleurs, le mot emprunté du latin "*coperatio*" ou "part prise à une œuvre commune", fut d'abord utilisé comme terme théologique. Ensuite par calque de l'Anglais *cooperation*, ce terme fut employé par le réformateur Robert Owen en 1828, pour désigner sa méthode de gestion des entreprises fondée sur la répartition du profit en fonction de la participation de chacun²¹. Depuis 1965, le mot s'est étendu à d'autres secteurs tels que la politique. C'est la politique par laquelle, un pays apporte sa contribution au développement d'un autre pays souvent colonisé²². Théoriquement, la coopération peut être définie comme un mode de relations internationales qui implique la mise en œuvre d'une politique (donc une stratégie, et d'une tactique) poursuivie pendant une certaine durée de temps et destinée à rendre plus intimes, grâce à des mécanismes permanents, les Relations Internationales dans un ou plusieurs domaines déterminés, sans mettre en cause l'indépendance des unités concernées.

Le petit Dictionnaire Larousse grand format définit la coopération comme la politique d'aide économique, technique et financière à certains pays en voie de développement²³.

Selon Axelrod, la coopération est une relation de "donnant, donnant" "*Tit for Tat*" entretenue par les Etats dans les Relations Internationales. Cette relation peut être basée sur la confiance la loyauté et l'altruisme, soit sur les institutions stabilisant les enjeux, favorisant la transparence, rendant le futur plus prévisible et permettant aussi aux Etats de mieux coopérer²⁴.

Selon le juriste Emmanuel Nso Ossou, "la coopération est un rapport qui lie deux parties face à une prestation, un certain intérêt. La notion d'intérêt est capitale ici, car c'est le motif qui anime les deux sujets qui peuvent être aussi bien des individus que des Etats"²⁵. Charles Debbash, homme politique et expert des questions constitutionnelles définit la coopération comme : "une politique d'entente, d'échange et de mise en commun des activités culturelles, politique et scientifique entre Etats de niveau comparable... ou une politique d'entente et d'aide entre Etats de niveau de développement inégaux"²⁶. Le concept de coopération renvoie à l'ensemble de composantes immatérielles et matérielles reposant sur

²¹ A. Rey, *Le Robert, Dictionnaire historique de la langue française*, Paris, DICOROBERT, 1992, p. 493.

²² *Ibid.*

²³ P. Maubourguet, *Le petit Larousse Grand format*, Paris INC, 1992, p. 270.

²⁴ R. Axelrod, *The Evolution of Cooperation*, Basic Books, Cambridge, p. 42, cite par E. C. Messinga, "Les forces armées camerounaises face aux enjeux militaires dans le Golfe de Guinée : le cas du conflit bakassi", *memoireonline de Master en science politique* 2007.

²⁵ Machia A Rim, "Coopération Bilatérale entre... p. 6.

²⁶ C. Debbash, *Lexique de politique*, Paris, Fayard, 7^{ème} Edition, 2003, p. 117.

l'histoire, les croyances, les valeurs, les rites, la langue, les arts et les pratiques mises en œuvre. La coopération transfrontalière peut être perçue à différents niveaux, notamment relativement au partage d'un héritage culturel, historique et politique commun entre les populations riveraines de la région transfrontalière entre le Cameroun et la Guinée Equatoriale. On peut y ajouter les mouvements migratoires, la libre circulation des biens, services, des capitaux et des personnes de part et d'autre de la frontière ; les échanges entre populations ; l'existence des mouvements associatifs transnationaux, la solidarité entre les populations etc.

Introduisant la controverse sur la détermination historique de l'Afrique Centrale, on se heurte d'emblée à l'obstacle de sa délimitation objective qui amène le chercheur à se dérober de la première tâche théorique qui s'impose : celle de l'énumération des États qui composent cet espace spécifique. Faute d'une détermination objective et univoque de l'Afrique Centrale en tant que totalité homogène, il semble que la méthode la plus appropriée pour éclairer ou s'éclairer sur l'édification de cette sous-région est de l'appréhender dans le(s) discours²⁷. Le(s) discours décèle(nt) des dynamiques de régionalisation très contradictoires qui distribuent et redistribuent cet espace spécifique, relativisant fondamentalement les solidarités objectives ou sentimentales qui se sont constituées au cours de l'histoire et qui ont conduit Barthélémy Boganda à œuvrer pour la constitution d'un État centrafricain qui regrouperait l'AEF (Afrique Équatoriale Française) et le Congo belge, le Cameroun, l'Angola, le Rwanda et le Burundi²⁸. L'Afrique Centrale dans le(s) discours, présente une topographie éclatée et varie d'un auteur ou groupe d'auteurs à un autre. Dans l'immédiat, l'Afrique Centrale apparaît au point de vue historique comme la réduplication panafricaine d'un projet colonial ; du point de vue de la science régionale comme représentant une identité à la fois hybride, éclatée et brouillée ; et enfin du point de vue géopolitique comme un "géographisme"²⁹.

L'irruption de l'Afrique Centrale dans le(s) discours en tant que projet géopolitique remonte vers la fin du XIXe siècle qui vit l'apogée de l'expansionnisme européen. En fait, le projet de la "*Mittelafrika*" ou "empire centre africain" est très ancien dans les plans géopolitiques allemands. Il faut en effet remonter à la période "quand l'Allemagne pensait le

²⁷ Y. A. Chouala, "Désordre et ordre dans l'Afrique Centrale actuelle : démocratisation, conflictualisation et transitions géostratégiques régionales", Thèse de Doctorat de 3e cycle en Relations Internationales, IRIC, Yaoundé, 1999, p. 5.

²⁸ Elikia Mbokolo, L'Afrique au XXe siècle. Le continent convoité, Paris, Montréal, Études vivantes, 1980. Voir surtout le chapitre 5 : l'Afrique centrale, pp. 147.

²⁹ Chouala, "Désordre et ordre"..., p. 5.

monde"³⁰ ; c'est-à-dire à celle qui coïncide avec "la course aux clochers" qui atteint son paroxysme en 1884-1885 avec la conférence de Berlin pour saisir le point de départ de la construction de cet espace géopolitique qui sera considéré plus tard comme troisième "espace pivot" dans les théorisations géopolitiques de John Makinder³¹. Cette indétermination initiale des confins a traversé la plupart des discours ultérieurs sur l'Afrique Centrale.

Au total, l'analyse des discours dévoile une pluralité de configurations de l'Afrique Centrale qui présente cependant un noyau dur de l'AEF. Il transparaît dans les discours sus-analysés qu'historiquement, l'Afrique Centrale renvoie au noyau dur formé par l'ex-AEF à laquelle se greffent le Cameroun, la Guinée Equatoriale et le Congo belge. Historiquement, l'AEF a une coloration politique qui fut considérablement affectée par la construction de l'Union Douanière Équatoriale (UDE) en tant que premier acte de valorisation par les conseils de Gouvernement issus de la Loi-cadre de 1956 de leurs compétences fédérales³². L'on a cru percevoir avec l'UDE-Cameroun l'institution en quelque sorte d'un noyau dur de l'Afrique Centrale. Le Traité de Brazzaville du 8 décembre 1964 instituant l'Union Douanière et économique des États de l'Afrique Centrale (UDEAC) ne fera que confirmer la présomption d'une homogénéisation de la région d'Afrique Centrale³³. En 1994, les Chefs d'État du Cameroun, du Tchad, du Gabon, de la RCA, du Congo et de la Guinée Équatoriale se réunirent à N'Djamena au Tchad pour créer la Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) qui va hériter de l'UDEAC. Cette Afrique Centrale comprend le Cameroun, le Gabon, le Tchad, la Guinée Équatoriale, le Congo et la RCA.

Le cadre conceptuel ainsi cerné, interrogeons-nous à présent sur l'importance à mener une réflexion sur ce thème.

5. INTERET DU SUJET

L'intérêt du présent sujet réside dans sa contemporanéité, son actualité, mais surtout son apport spécifique dans un aspect encore sommairement exploité. Les pouvoirs politiques en ont fait un sujet tabou parce que concerne un domaine régalien, généralement secret.

³⁰ Ce projet a été au départ rejeté par le pouvoir central allemand de l'heure détenu par le Gouvernement du Chancelier Bismarck ; ce dernier était très hostile à l'entreprise coloniale au nom d'une certaine « satisfaction » que procurait la réalisation de l'unité allemande et cela, au grand regret de Ratzel, grand initiateur et maître penseur de ce vaste projet géopolitique. Lire M. Korinman, *Quand l'Allemagne pensait le monde : grandeur et décadence d'une géopolitique*, Paris, Fayard, 1990.

³¹ M. Korinman, *Quand l'Allemagne pensait le monde, grandeur et décadence d'une géopolitique*, Paris, Fayard, 1990, p. 21.

³² Nguefack Tsafack, "La Guinée-Equatoriale face...", p. 16.

³³ Chouala, "Désordre et ordre" ..., p. 5

L'exposé des rapports d'intérêts et de dépendance mutuelle entre le Cameroun et la Guinée Equatoriale permet de comprendre la relativité de la puissance et la complexité de la relativité parfois difficilement concevable dans les Relations Internationales actuelles³⁴. En apportant un éclairage supplémentaire sur les relations de coopération entre ces deux pays, cette étude permet de combler l'une des exigences de l'épistémologie qu'est la connaissance cumulative.

L'intérêt scientifique de cette analyse réside dans la mise en exergue de la nécessité de la coopération à l'heure de la globalisation. Cette étude permet d'apporter un éclairage supplémentaire sur les relations entre le Cameroun et la Guinée Equatoriale, déceler les plans cachés des actes posés par les deux acteurs. Montrer que le renforcement de la coopération Cameroun-Guinée Equatoriale bien qu'étant un acte d'apparence "altruiste" est toujours rationnel. Après avoir présenté l'intérêt du sujet, attardons-nous sur la cadre théorique en trouvant les approches relatives à cette réflexion scientifique.

6. REVUE CRITIQUE DE LITTERATURE

Il s'agit de faire une analyse des études portant sur le processus d'intégration dans la zone CEMAC et sur l'émergence de la coopération entre le Cameroun et la Guinée Equatoriale dans la sous-région.

Publié en 2002³⁵, l'ouvrage de Karine Bennafla sur le commerce transfrontalier en Afrique Centrale est d'un grand apport à l'intelligence des échanges marchands des grands centres frontaliers des pays concernés. Dans ce travail, tirant parti des résultats de sa thèse de Doctorat, elle se focalise sur les différentes pratiques et utilisation de la frontière d'Etat ainsi que sur les conséquences politiques de la recrudescence actuelle des activités économiques transfrontalières. A travers une approche géographique, l'auteur utilise avec force et détail le commerce transfrontalier pour analyser la recomposition spatiale qui s'opère autour des zones frontalières en s'interrogeant sur sa nature et sa portée.

Pour cet auteur, ces échanges frontaliers participent plutôt au "maintien et renforcement des cadres spatio-étatiques mais avec un remembrement interne des territoires nationaux"³⁶. Par ailleurs, elle souligne que la déconfiture des structures d'encadrement n'est pas de nature à favoriser l'intégration régionale.

³⁴ P. Cahier, *Le droit diplomatique contemporain*, Genève, Droz, 1964, pp. 4-5.

³⁵ K. Bennafla, *Le commerce transfrontalier en Afrique centrale : acteurs, espaces, pratiques*, Paris, Karthala, 2002.

³⁶Ibid, 340.

Dans une perspective régionale, il importe de souligner quelques ouvrages traitant de l'intégration en Afrique Centrale. Wilfred Awung Ndonko fait une évaluation de l'évolution et de la performance de l'UDEAC depuis sa création en 1964³⁷. Après une analyse des facteurs majeurs et déterminants dans la création et l'évolution de l'union, l'auteur fait un examen de nouvelles approches et des instruments politiques mises en place. Il s'intéresse ensuite aux implications extérieures de l'évolution de l'UDEAC dans la cadre de la CEEAC et du plan d'action de Lagos. Son étude s'achève sur les perspectives d'avenir de l'UDEAC. Tout au long de son analyse, cet auteur mentionne quelques obstacles de nature politique et économique qui entravent la réalisation des objectifs primordiaux de l'UDEAC.

Claude N'kodia³⁸ fait une autre lecture plus critique de l'intégration économique en Afrique Centrale : l'analyse des faits conduit en effet à un constat peu encourageant. Elle met en évidence une évolution peu satisfaisante des échanges, une faiblesse du commerce intracommunautaire, une offre régionale peu compétitive, le développement d'une intégration parallèle au détriment d'un processus conventionnel et un espace monétaire contraint par un environnement économique peu favorable. Les différentes faiblesses apparaissent ainsi comme les principaux indicateurs de la dérive des expériences d'intégration économique engagée en Afrique Centrale.

La problématique de la libre circulation des personnes et des biens dans la zone CEMAC est soulevée par Dairou Bouba dans le cadre de son mémoire à l'IRIC. L'auteur inscrit sa recherche dans la problématique générale de la capacité et de la volonté des Etats africains à pouvoir mener à son terme un processus d'intégration pouvant permettre de produire des effets positifs sur leur développement. Ainsi, précise-t-il, au niveau de l'Afrique centrale, les Etats avaient exprimés leur volonté de constituer un marché commun dans le cadre de l'UDEAC. C'est pourquoi une convention fut signée en 1972 pour permettre aux ressortissants de ces pays de circuler librement dans cet espace, car le marché commun nécessite la levée des obstacles tarifaires et la libre circulation des facteurs de production. Toutefois, en dépit de sa pertinence, la convention commune n'est pas effective. Pour cet auteur, les disparités du niveau de développement et du poids démographique au sein de la CEMAC amène certains Etats membres à adopter des mesures contraignantes et discriminatoires pour l'entrée sur leur territoire.

³⁷ W. Awung Ndongko, *Union Douanière et Economique de l'Afrique Centrale (UDEAC) : évolution, performance et perspective*, Yaoundé, MESRES/ISH, 1988.

³⁸ C. N'Kodia, *L'intégration économique : les enjeux pour l'Afrique centrale*, Paris, Montréal, l'Harmattan, 1999.

Narcisse Mouelle Kombi³⁹, présente le Cameroun sur la scène internationale, valorise ses compétences dans le système institutionnel mondial qu'il dévoile. Ensuite, il démontre que Yaoundé essaie de mettre en œuvre une politique étrangère empreinte de réalisme et de pragmatisme⁴⁰. Les jalons de la politique étrangère ainsi posés, force est de constater que ces derniers n'étudient que de manière parcellaire les relations diplomatiques du Cameroun, avec le monde extérieur.

Yves Alexandre Chouala⁴¹, fait un travail de documentation et de synthèse sur la politique internationale du Cameroun. Comme Etat souverain, le Cameroun a une partie de son activité tournée vers le dehors, la visée est la maîtrise de l'environnement international, le renforcement de son influence et la maximisation de ses intérêts⁴². Ce travail intéresse la présente recherche en ce sens qu'il permet de mieux cerner le déploiement diplomatique du Cameroun outre ses frontières.

Dans un article intitulé "La rupture du consensus de Fort-Lamy et le changement du rapport de force dans l'espace CEMAC"⁴³, Paul Elvic Batchom montre comment l'enrichissement de la Guinée Équatoriale a conduit à la rupture du consensus de Fort-Lamy et à l'octroi de certains postes clés de la sous-région aux ressortissants équato-guinéens, damant ainsi le pion au Cameroun et au Gabon. Yves Alexandre Chouala quant à lui s'intéresse aux relations tendues entre la Guinée Équatoriale et le Cameroun depuis le début des années 2000 qui ont abouti en 2004 à une crise diplomatique entre les deux États.

Il explique dans un article⁴⁴ publié en 2004 dans la Revue Camerounaise de Science Politique comment le mauvais état des relations entre le Cameroun et la Guinée Équatoriale a amené le Cameroun à faire un rappel de son ambassadeur à Malabo. L'auteur affirme que la crise diplomatique est l'aboutissement d'une longue période de bras de fer entre le Cameroun et la Guinée Équatoriale. La période de tension entre ces deux pays peut s'expliquer par la découverte du pétrole qui a permis l'essor économique de la Guinée Équatoriale.

Le développement accéléré du pays lui a en effet permis de défendre son pétrole et son territoire comme le présente Jean Lucien Ewangué dans un chapitre⁴⁵ de l'ouvrage collectif

³⁹ N. Mouelle Kombi, *La politique étrangère du Cameroun*, Paris, l'Harmattan, 1996.

⁴⁰ *Ibid*, p. 11.

⁴¹ Y. A. Chouala, *La politique extérieure du Cameroun. Doctrine, acteurs processus et dynamiques régionales*, Paris, Karthala, 2014.

⁴² Y. A. Chouala, *La Politique extérieure...*, p. 8.

⁴³ Batchom, "La rupture du consensus"...

⁴⁴ Chouala, "La crise diplomatique"...

⁴⁵ J. L. Ewangué, "Comment la Guinée Équatoriale défend ses frontières et son pétrole", in Jean Lucien Ewangué (dir.), *Enjeux géopolitiques en Afrique Centrale*, Paris l'Harmattan, 2009, pp. 196-208.

qu'il a dirigé pour la Fondation Paul Ango Ela. Il montre comment la Guinée Équatoriale pendant l'avant pétrole recherchait des paravents capables d'annihiler les vellétés de ses grands voisins visant à s'attaquer à ses frontières. Pour y parvenir, la Guinée Équatoriale a développé une stratégie d'adhésion aux institutions communautaires qui consiste à adhérer aux institutions où ses grands voisins sont membres afin d'éviter un conflit avec eux. Jean Lucien Ewangué, dans une deuxième articulation, montre qu'avec la découverte et l'exploitation du pétrole en Guinée Équatoriale, le pays défend non seulement ses frontières terrestres, mais aussi ses frontières maritimes et son pétrole⁴⁶.

Consciente de la montée en puissance de la Guinée Équatoriale en Afrique Centrale, la Fondation Paul Ango Ela a consacré le numéro 28 de son bulletin de conjoncture, *Enjeux*, à ce pays. Ce numéro fait, en sept chapitres, une analyse géopolitique et géoéconomique de la montée en puissance de la Guinée Équatoriale en Afrique Centrale.

Pour Wullson Mvomo Ela, la Guinée Équatoriale actuelle est comparable à un dragon asiatique⁴⁷. Pour cet auteur, la sublimation et la confiscation de la rente pétrolière par l'élite dirigeante en Guinée Équatoriale est une menace pour la stabilité interne du pays, car elle accentue les inégalités sociales. Mais, il conclut que cette nouvelle puissance pétrolière peut devenir un levier important du développement de l'Afrique Centrale.

Martial Tchenzette⁴⁸ quant à lui analyse les ambitions régionales de la Guinée Équatoriale en montrant que grâce à son pétrole, ce pays applique la théorie du jeu à somme nulle⁴⁹ avec les puissances et les firmes multinationales qui le convoitent, et affiche une volonté de remodeler la donne géopolitique et géoéconomique de la CEMAC. Il montre que la Guinée Équatoriale utilise le pétrole comme moyen d'action stratégique de création d'un "malaise existentiel sous-régional" par l'expulsion des étrangers et de la contestation des acquis communautaires. Pour Damien Georges Awoumou⁵⁰, la Guinée Équatoriale constitue un nouveau moteur de la dynamique d'intégration au sein de la CEMAC. L'auteur montre que

⁴⁶Ewangué, "Comment la Guinée...", p. 202.

⁴⁷ W. Mvomo Ela, "La Guinée Équatoriale : l'éveil d'un dragon et le nouvel ordre géopolitique en Afrique centrale", in *Enjeux, Bulletin d'analyses géopolitiques pour l'Afrique Centrale* N°28, juillet-septembre 2006, pp. 7-13.

⁴⁸ M. Tchenzette, "État sécuritaire, rente pétrolière et ambitions régionales de la Guinée Équatoriale", in *Enjeux, Bulletin d'analyses géopolitiques pour l'Afrique centrale* N°28, juillet-septembre 2006, pp. 1419.

⁴⁹ Dans la théorie des jeux, le jeu à somme nulle signifie que dans la confrontation entre puissances, ce que l'une gagne, l'autre perd. Il n'y a pas possibilité d'un partage même inégal.

⁵⁰ D. G. Awoumou, "La Guinée Équatoriale : le nouveau moteur de la dynamique d'intégration régionale au sein de la CEMAC", in *Enjeux, Bulletin d'analyses géopolitiques pour l'Afrique centrale* N°28, juillet-septembre 2006, pp. 14-19.

l'insistance avec laquelle la Guinée Équatoriale réclame les réformes au sein de la sous-région est tributaire de la redistribution des rôles qui le consacrerait comme "économie leader de l'Afrique Centrale", "pays moteur de la CEMAC", "pilier de l'équilibre monétaire régional" entre autres.

Pour Damien Awoumou, le Cameroun et le Gabon constituent un couple moteur du processus d'intégration régionale en zone CEMAC grâce à leurs potentiels économiques et à différents accords conclus entre ces deux pays. Dans son ouvrage, tiré de sa thèse de Doctorat en Relations Internationales⁵¹, il étudie le leadership du Cameroun et du Gabon au sein de la CEMAC. Il montre comment les rivalités entre le couple constituent un frein à l'intégration sous-régionale en Afrique Centrale. L'auteur examine la détention du monopole de la gouvernance de la CEMAC par le Cameroun et le Gabon. Ntuda Ebode⁵², pense que la fissure du couple Cameroun-Gabon en Afrique Centrale a favorisé la création d'autres alliances stratégiques dans la sous-région. Il présente les couples septentrional et méridional qui se tissent en Afrique Centrale ainsi que les États qu'il qualifie d' "électrons libres" pouvant être attirés par l'un des couples existants dans la sous-région.

Les travaux sur les relations entre la Guinée Équatoriale et son voisin francophone le Cameroun sont abondantes. En dehors de quelques travaux sur la montée en puissance de la Guinée Équatoriale en zone CEMAC et sur l'histoire de la Guinée Équatoriale, très peu d'études ont été consacrées aux relations entre les deux pays de notre étude. Ce travail voudrait contribuer à combler ces manquements en retraçant l'histoire de la coopération entre la Guinée Équatoriale et le Cameroun depuis les indépendances des deux Etats jusqu'à l'application du principe de rotation complète à la tête des institutions communautaires de l'Afrique Centrale.

7. PROBLEMATIQUE

Les relations entre la Guinée Équatoriale et le Cameroun au sein de la CEMAC sont très souvent contrariées par des problèmes de plusieurs ordres. Les analystes se sont penchés sur la question parfois avec un parti pris. Notre recherche vise à faire une lecture historique des relations entre la Guinée Équatoriale et l'un de ses voisins qui est le Cameroun. Cette étude voudrait donc présenter l'évolution des relations entre la Guinée Équatoriale et le Cameroun

⁵¹ C. D. G. Awoumou, *Le couple Cameroun-Gabon au sein de la CEMAC*, Paris, l'Harmattan, 2008.

⁵² J. V. Ntuda Ebode, "La redistribution de la puissance en Afrique médiane CEMAC : la nouvelle configuration des alliances sous-régionales", in Jean Lucien Ewangue (dir.), *Enjeux géopolitiques en Afrique centrale*, Paris, l'Harmattan, 2009, pp. 45-53.

de l'indépendance de la Guinée Equatoriale à 2017. Cette tâche ardue oblige l'historien des Relations Internationales, à interroger le passé de manière à pouvoir reconstituer la trame des liens bilatéraux, ainsi que les vicissitudes et la nature des rapports entre la Guinée Équatoriale et le Cameroun sous le prisme d'une coopération. L'objectif est d'en déceler et d'en dégager les sources de tensions et de conflits d'une part, et les perspectives de coopération issues de ces différentes tensions répétitives, d'autre part. Ce travail est structuré autour de la question de savoir : en quoi l'attitude et les actes de la Guinée Équatoriale en Afrique Centrale entre 1968 et 2017 relèvent-ils d'une logique de la coopération avec le Cameroun ? Autour de cette question centrale, se greffent trois questions subsidiaires à savoir : quels sont les fondements des relations entre la Guinée Équatoriale et le Cameroun de 1968 à 1979 ? Qu'est ce qui explique le réveil de la Guinée Équatoriale en Afrique Centrale depuis 1979 ? Comment un État aussi petit comme la Guinée Équatoriale a-t-il pu bouleverser l'ordre préétabli en zone CEMAC et a su installer une logique de coopération avec le Cameroun ? À ces questions, nous pouvons donner des réponses anticipées sous forme d'hypothèses de travail.

8. HYPOTHESES DE RECHERCHE

Cette étude se structure autour d'une hypothèse principale et des hypothèses secondaires.

8.1.Hypothèse principale

Dans le processus d'intégration régionale en Afrique Centrale, les relations entre la Guinée Équatoriale et le Cameroun ont oscillé entre rivalités et coopération de 1968 à 2017. La Guinée Équatoriale depuis la découverte du pétrole a multiplié les revendications réclamant une meilleure prise en compte dans la prise des décisions en Afrique Centrale, cela au grand dam du Cameroun. Le pays s'est imposé à partir du début des années 2000 comme la puissance financière de la sous-région. Tous ces agissements permettent de montrer que depuis son indépendance en 1968, la Guinée Équatoriale est en quête d'émancipation d'abord vis-à-vis de la locomotive de l'Afrique Centrale qui est le Cameroun. Elle est aussi depuis quelques années une des puissances en Afrique Centrale.

8.2. Hypothèses secondaires

H1. De 1968 à 1979, les relations entre la Guinée Équatoriale et le Cameroun ont été empruntées d'assistance et de conflictualité.

H2. Le réveil de la Guinée Équatoriale en Afrique Centrale depuis 1979 peut s'expliquer par le changement de la politique étrangère de ce pays vis-à-vis de ses voisins, par la fissure avec le Cameroun et la découverte de la manne pétrolière dans l'État hispanophone.

H3. Le petit État équato-guinéen a pu bouleverser l'ordre préétabli en zone CEMAC depuis les années 2000 grâce à la découverte du pétrole et par conséquent à sa position de premier financier de la sous-région. De ces différentes hypothèses découle une méthodologie de recherche propre à la discipline histoire.

9. ORIENTATION METHODOLOGIQUE DE RECHERCHE

L'histoire doit être à la fois explicative et fondée sur les preuves⁵³. Pour recueillir les éléments qui permettront de répondre aux questions posées, une stratégie de recherche approfondie et exhaustive, ainsi que l'exploitation de diverses sources s'imposent afin de trouver des rudiments de réponses aux différentes interrogations qui sous-tendent cette recherche.

9.1. Choix des techniques de collecte des données

La méthode principale de récolte des données a été la recherche documentaire. Cette méthode vise en particulier à acquérir des connaissances du contexte dans lequel s'inscrit notre thématique. Elle a pour objectif d'analyser les changements politiques et le développement historique de la Guinée Équatoriale dans sa sous-région. Elle permet aussi d'analyser les changements survenus dans l'évolution de l'organisme sous-régionale.

Le succès d'une étude dépend en grande partie du choix judicieux de la méthode et de la stratégie de recherche qui permet à l'étudiant de collecter des données nécessaires à l'étude du problème, de la question, objectifs et des hypothèses. Les sources exploitées dans cette réflexion sont de deux ordres : les sources de première main ou sources primaires consultées et les sources de seconde main ou sources secondaires.

Les sources primaires sont constituées des données d'archives et orales et ont été recueillies lors des descentes sur le terrain : les Archives Nationales de Yaoundé (ANY), du Ministère des Relations Extérieures (MINREX) etc.

Dans un premier temps, une visite aux Archives Nationales de Yaoundé (ANY) a permis de trouver les documents d'un apport certain, notamment les rapports relatifs à la coopération entre le Cameroun et la Guinée Équatoriale. Des informations dans d'autres dossiers plus généraux ont permis de clore le chapitre des archives nationales. Dans un second temps, la quête des données orales s'est opérée chez des personnes ressources de première génération.

⁵³ F. Crepeau et J.P. Therien, *Penser l'international. Perspectives et contributions des sciences sociales*, Montréal, PUM, 2007, p. 18. <https://doi.org/10.4000/books.Pum.22193>. Consulté le 30 juillet 2020 à 12h16.

Les sources secondaires constituent l'ensemble des informations recensées dans les différentes bibliothèques et centres de recherches. Elles sont constituées d'ouvrages, thèses, articles de revues scientifiques et de journaux, rapport d'activités, annuaires statistiques. Parmi les bibliothèques consultées, on distingue : la bibliothèque de la Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines, celle de la Fondation Paul Ango Ela, celle du Minrex, du CREPS etc. Le travail de collecte des sources secondaires achevé, le recours aux sources numériques va favoriser l'obtention d'une diversité de documents indispensables à l'écriture de l'histoire des relations entre le Cameroun et la Guinée Equatoriale et les voies d'accès utilisées sont diverses à l'exemple de Google, Alta vista et les annuaires tel que Internet PDF (drive).

9.2.Choix des techniques d'analyse des données

Pour la réalisation de ce travail, nous de notre étude nous avons eu à recourir à deux approches à savoir : l'approche diachronique et l'approche synchronique. Par l'analyse diachronique, il est question de montrer le caractère dynamique des relations diplomatiques entre le Cameroun et la Guinée Equatoriale et les changements qui s'opèrent entre 1968 et 2017. L'approche synchronique quant à elle, tend à démontrer que les rapports de la coopération Cameroun-Guinée Equatoriale, dépendent de la nature des enjeux internationaux à partir d'un instant précis.

Dans le cadre de notre travail, cette méthode a permis de démontrer comment le Cameroun et la Guinée Equatoriale se livrent une concurrence afin de contrôler le monopole en Afrique Centrale. Les techniques de recherche utilisées et les outils de collecte des données mobilisées pour conduire cette recherche à son terme, obéissent à l'approche scientifique dont l'objet est de faire la présentation matérielle des sources. L'analyse critique et confrontée de toutes ces données nous a permis de faire ressortir la vérité historique.

La science historique utilise beaucoup les enquêtes, les interviews, les questionnaires pour collecter les données à utiliser afin de mieux rendre compte de la réalité de l'histoire. Elle se base beaucoup plus sur les faits. Mais au niveau du traitement des données recueillies, elle emprunte très souvent aux sciences dites dures ou exactes. Dans le cadre de notre travail, nous utilisons les statistiques, les bases de données économiques des pays étudiés afin de mieux comprendre comment la nature et l'ampleur de la coopération entre la Guinée Équatoriale et le Cameroun.

10. CADRE THEORIQUE

Le terme théorie vient du grec "*theorein*" qui signifie "contempler ce qui se passe, pour le décrire, l'identifier et le comprendre"⁵⁴. En 1974, Marcel Merle affirma que, "le détour par la théorie n'est [...] pas une évasion, mais un moyen de mieux appréhender la réalité"⁵⁵. La problématique des rapports Nord-Sud a donné naissance à de nombreux courants de pensée désormais indispensables à l'historiographie des Relations Internationales⁵⁶. Pour mieux analyser ce sujet de mémoire, trois théories des Relations Internationales ont été mobilisées : le réalisme, la théorie de l'interdépendance et la théorie libérale.

L'approche réaliste, consiste à étudier la réalité telle qu'elle. Aussi est-elle souvent décrite comme une théorie explicative, ne cherchant pas à influencer le cours des événements, mais à en analyser les causes⁵⁷. Elle a été inspirée de la lecture de la guerre du Péloponnèse par Thucydide, premier précurseur de la tradition réaliste et de l'analyse des Relations Internationales. Et également par des philosophes comme Thomas Hobbes qui décrit l'Etat de nature comme une guerre de chacun contre chacun. Machiavel, Hugo Grotius, Carl Von Clausewitz etc. pour qui, le réalisme calque cette vision d'une nature égoïste des hommes sur les Etats en situation d'anarchie et préconise la quête permanente de la puissance par l'Etat.

Selon Paul Viotti et Mark Kauppi, la quintessence de la pensée réaliste stipule que : " Les Etats sont les seuls ou les principaux acteurs des Relations Internationales ; l'Etat est rationnel et vise constamment à maximiser son intérêt national, ce qui implique le recours périodique à la force ; la sécurité et les questions politiques constituent l'unique ou la principale finalité de la politique étrangère"⁵⁸. Ce courant est pertinent pour expliquer le rapport de force entre les Etats, et s'appuie sur deux postulats : il accorde une importance primordiale aux questions de haute politique ou "*High politic*" qui sont pour la très grande majorité des rapports strictement diplomatiques, sécuritaires et stratégiques ; en deuxième lieu, la basse politique ou "*Low politic*" accorde une priorité aux questions économiques, sociales, environnementales et énergétique. Ces rapports sont caractérisés par la rivalité, chaque Etat tend à défendre et à

⁵⁴ D. Batistella, *Théorie des Relations Internationales*, Paris, Presses des sciences Politiques, 3^e édition, 2009, p. 226.

⁵⁵ M. Merle, *Sociologie des Relations Internationales*, Paris, Dalloz, p. 3, cité par Machia A Rim, "La coopération bilatérale entre...", p. 9.

⁵⁶ *Ibid.*

⁵⁷ <https://googlerecherche.com/théorie-des-relations-internationales-fiches-20218.Html>, consulté le 26 juillet 2020 à 13h

⁵⁸ P. Viotti et M. Kauppi, *International Relations Theory*, Maryland, Rowman&Littlefield, 1987, pp. 55-56.

accroître sa puissance politique et militaire⁵⁹. L'équilibre ici n'est instauré que par la conclusion d'alliances stratégiques.

En fait, les réalistes s'intéressent davantage à l'intérêt qu'à l'Etat. Cette thèse est d'ailleurs soutenue par la célèbre phrase du Général de Gaulle dans un discours en 1967 "Les Etats n'ont pas d'amis, ils n'ont que des intérêts"⁶⁰. L'équilibre des forces n'est pas pris en compte, une formulation de la vision politique qui suppose une certaine complémentarité entre les acteurs internationaux et fait de tous les acteurs internationaux des partenaires⁶¹ ne sont qu'une vision de l'esprit. Entre le Cameroun et la Guinée Equatoriale, les rapports de force sont remarquablement disproportionnés et les intérêts mutuels en matière de coopération dissemblables⁶². Le Cameroun ne voit aucune raison de renoncer à la suprématie au moment où sa puissance devient hégémonique.

La réflexion sur l'interdépendance a été amorcée dès les années 1970 par Robert Keohane et Joseph Nye dans leur ouvrage *Power and Interdependence*⁶³. Ils ont posé les jalons d'une perspective interdépendantiste prenant en compte la démultiplication des échanges qui s'opèrent, d'une part entre États et, d'autre part, entre les acteurs étatiques et les autres acteurs internationaux. L'interdépendance décrit la nature des relations entre pays dont les économies s'intègrent entre elles, réagissent aux perturbations de leurs partenaires et évoluent en phase. L'invocation de l'interdépendance s'intègre généralement dans un discours sur le thème de la compatibilité et de la complémentarité qui la transforme en slogan politique. Elle n'est pas le constat d'une évidence mesurable mais un mot d'ordre destiné à faire appel à la solidarité en gommant les divergences nées des inégalités et des intérêts antagonistes. Invoquée comme principe, l'interdépendance accrédite l'idée que tous les États ont la capacité de peser sur la scène internationale. Le principal apport des travaux sur l'interdépendance a été de montrer les faiblesses d'une analyse de la puissance en termes d'hégémonie, de pouvoir total (*overall power*) et d'y substituer ce que Pierre Hassner a appelé "une théorie d'interdépendance inégale" comme domination incomplète et réciprocité

⁵⁹ P. Braillard, *Théorie des Relations Internationales*, 4^{ème} édition, Montreal, PUM, 2010, p. 28.

⁶⁰ Extrait d'un entretien in Paris Match, le 09 Décembre 1967, <https://miscellanees01.wordpress.com>, consulté le 04 Août 2020 à 11h.

⁶¹ P. Hugon, "Les nouveaux acteurs de la coopération en Afrique", in *international development pollicy*, 2010, p. 25.

⁶² Mouelle Kombi, *La politique étrangère...*, p.153.

⁶³ R. Keohane, *Power and Interdependence*, Boston, Little Brown, 1977.

La théorie libérale dans les Relations Internationales met en exergue les rapports de toute nature que les Etats entretiennent entre eux dans un cadre bilatéral ou multilatéral. Les précurseurs du libéralisme sont des philosophes, économistes, financiers, juristes et médecins du XVIIe au XIXe siècle, à l'instar de Wilhelm Leibniz, Emmanuel Kant, Spinoza, Jean Jacques Rousseau etc.

John Locke et David Hume : " insistent sur la primauté des droits naturels individuels, dans les domaines politiques et économiques et la nécessité de limiter le rôle de l'Etat à la création et au maintien de conditions économiques sociales et politiques propices aux échanges entre individus, le marché étant le lieu essentiel de réalisation des aspirations individuelles au bien-être et au bonheur"⁶⁴. Le libéralisme selon Locke présente les individus capables de respecter la sécurité d'autrui, d'honorer leurs engagements contractuels, de stabiliser les droits, l'usage de la force aux seules fins défensives et si possible, l'usage de la force autorisée à des fins défensives. Pour lui, "ce n'est pas la peur d'un gouvernement suprême qui constitue la source de l'ordre au sein d'un Etat moderne, [...mais aussi] des facteurs tels que l'intérêt réciproque"⁶⁵. Il s'agit d'une société internationale solidariste. Dans le cas du Cameroun et de la Guinée Equatoriale, il est question de ressortir les rapports caractérisés par la compétition et des ententes de coopération dans un domaine qui entraînent inévitablement des effets qui renforcent la coopération dans d'autres domaines. Notamment : diplomatique, économique et socio-culturel. La coopération militaire est ce qui intéresse notre curiosité et surtout la formation des officiers camerounais.

Le cadre théorique ainsi présenté, abordons à présent la revue de la littérature afin d'élucider des sources incontournables à l'analyse et à la compréhension de ce sujet.

11. PLAN DU TRAVAIL

La présente recherche est divisée en quatre chapitres. Le premier chapitre intitulé "Fondements historiques, juridiques et enjeux des relations entre le Cameroun et la Guinée Equatoriale", présente les sources des relations entre le Cameroun et la jeune République de Guinée Équatoriale. Ce chapitre met en exergue les fondements des relations entre les deux États étudiés, en insistant sur le rôle joué par le Cameroun dans le processus de décolonisation de la Guinée Équatoriale. Le deuxième chapitre intitulé "Grands axes de la coopération Cameroun-Guinée Equatoriale", insiste sur les principaux domaines d'échange entre les deux

⁶⁴ Dario Batistella, *Théories des relations...* p. 176.

⁶⁵ *Ibid*, p.194.

pays depuis l'indépendance de la Guinée Equatoriale en 1968 et plus encore, depuis les changements induits par le coup d'État de 1979 sur la politique étrangère de la Guinée Équatoriale. Le troisième chapitre quant à lui est intitulé "Coopétition entre le Cameroun et la Guinée-Equatoriale : manne pétrolière comme fondement principal de la coopétition entre les deux Etats". Ce chapitre montre comment la découverte et l'exploitation du pétrole par la Guinée Equatoriale, est à l'origine de la montée de la coopétitivité avec son voisin immédiat le Cameroun en occurrence. Le quatrième et dernier chapitre intitulé "Coopétition Cameroun-Guinée Equatoriale : bilan, zones d'ombre et perspectives", fait un bilan de la coopétition entre les deux pays en même temps qu'il ressort les zones d'ombre de cette coopétition et des recommandations pour de meilleures relations.

**CHAPITRE I : FONDEMENTS HISTORIQUES, JURIDIQUES ET
ENJEUX DES RELATIONS ENTRE LE CAMEROUN ET LA GUINEE
EQUATORIALE**

Entre 1960 et 1979, la Guinée Équatoriale a entretenu des relations amicalo-conflictuelles avec son voisin le Cameroun. Cependant, plusieurs facteurs obligeaient cet État à entretenir des relations avec le Cameroun : les affinités ethniques, la proximité géographique des deux pays et le rôle joué par le Cameroun durant la décolonisation de la Guinée Equatoriale. De même, la terreur du régime de Macias Nguéma a fait fuir plus du tiers de la population vers l'étranger. Les deux tiers de cette population fuyant la dictature trouvèrent refuge au Cameroun voisin. L'aide aux réfugiés du régime nguémiste et de multiples problèmes frontaliers entre la Guinée Équatoriale et le Cameroun créèrent des relations conflictuelles entre eux. Cette première partie rend compte des fondements historiques et juridiques des relations entre ces deux pays et ressort les enjeux desdites relations.

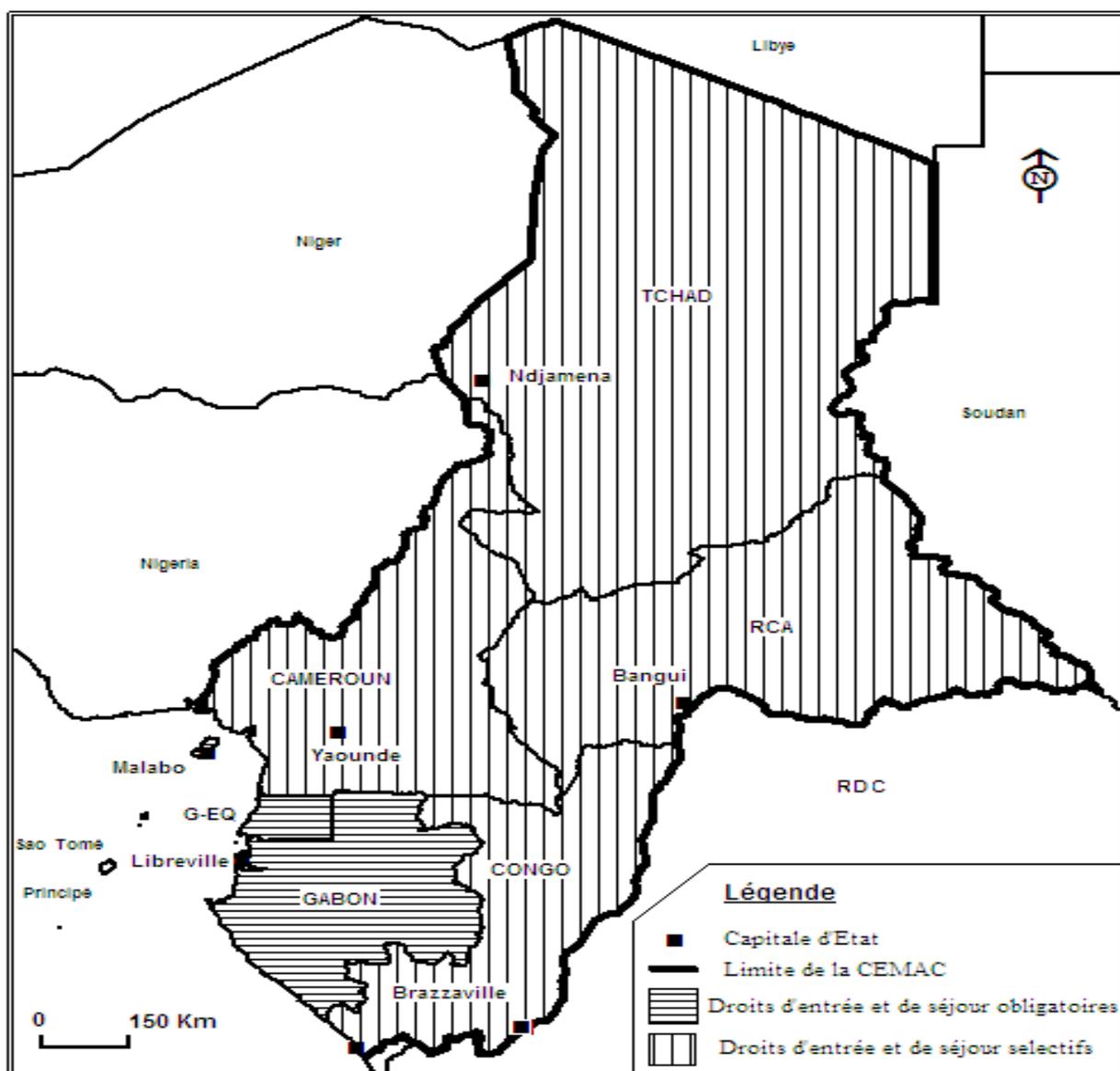
I. FONDEMENTS HISTORIQUES DES RELATIONS ENTRE LE CAMEROUN ET LA GUINEE EQUATORIALE

Les territoires qui portèrent plus tard les noms de Cameroun et de Guinée Equatoriale, étaient des espaces habités par de nombreuses populations. Les relations entre ces deux pays peuvent mieux se comprendre sous deux prismes : la proximité géographique et les affinités ethniques.

1. Proximité géographique et affinités ethniques : creuset historique des relations entre le Cameroun et la Guinée Equatoriale

Le Cameroun et la Guinée Équatoriale partagent des frontières communes. Cette proximité géographique amène ces pays à coopérer. Ce voisinage favorisa l'intégration de la Guinée Équatoriale dans l'organisation sous-régionale. La carte suivante exprime cette proximité géographique dans la zone CEMAC.

Carte 2 : Carte de la CEMAC ressortant la proximité géographique entre le Cameroun et la Guinée Equatoriale



Conditions d'entrée et de séjour des étrangers dans les Etats de la CEMAC

Source : www.lesetangsdesvieuxpres.fr/carte-afrique-centrale, Consulté le 13 juin 2021.

Cette carte présente les États de la zone CEMAC et montre de façon plus claire la proximité géographique des États de notre étude. Le Cameroun et la Guinée Équatoriale sont deux pays du Golfe de Guinée qui se partagent des frontières communes. Ces deux pays ont aussi en leur sein des populations appartenant au même groupe ethnique, les Fang. Encore appelés "Pahouins"¹, les Fang ont fait l'objet de nombreuses études. Ce terme regroupe six

¹ J. P. Nguemegne, *Histoire des institutions et des faits sociaux du Cameroun (des origines à nos jours)*, Dschang, Dschang University Press, 1997, p. 112.

ethnies et cent douze tribus couvrant une partie du Sud Cameroun, de la Guinée Équatoriale, du Gabon, du Congo et de la Centrafrique². Le cœur du pays fang se trouve au Gabon dans le Woleu Ntem, à l'Est de la Guinée Équatoriale³. Ils y jouent un rôle essentiel et occupent les plus hautes fonctions de l'État. Dans le Nord-Est du Gabon, ils forment un bloc cohérent d'environ 300 000 habitants répartis sur une surface immense, avec de faibles densités. Les Fang du Gabon sont divisés en quatre groupes : les Zamane, les Betsi, les Mvaï et les Ntumu qui occupent le Woleu Ntem et l'Est de la Guinée Équatoriale⁴. Leurs frères de Guinée Équatoriale sont environ 250 000. Ici, ils sont divisés en deux grandes zones linguistiques séparées par le Rio Benito : les Fang Ntumu au Nord et les Fang Okak au Sud. Dans le Sud Cameroun, les Bulu qui parlent une variété dialectale très proche de la même langue sont 450 000 environ⁵. Plus au Nord, les divers peuples que l'on regroupe sous le nom de Béti, parents des Fang, compagnons de leurs migrations, ou assimilés à leur culture, forment une masse considérable d'un demi-million d'âmes, réunies dans les circonscriptions de Yaoundé, Soa et Mbalmayo⁶. Au total, on a "plus d'un million d'Hommes ayant une culture et des traditions communes, une langue dont les dialectes sont assez proches pour rester compréhensibles"⁷.

Selon la légende, les Fang seraient issus d'un rocher⁸ situé au Cameroun au confluent de la Sanaga et du Mbam. Après des guerres contre les peuples des régions traversées, un groupe poursuivi par des individus, arrive au bord d'une rivière⁹. Le ciel envoya alors le serpent Ngamëzë (Nsolo-Ngong) qui fit de son corps un pont sur lequel passèrent les fuyards¹⁰. C'est vers le XIIIe siècle que les Fang mêlés aux Ndowé seraient arrivés pour la première fois en Guinée Équatoriale en provenance du Cameroun¹¹. Les Fang de Guinée Équatoriale vivent dans le Rio Muni avec les Bujeba et les Ndowé.

² Nguemegne, *Histoire des institutions...*, p. 113.

³ M. Liniger-Goumaz, *La Guinée Équatoriale : un pays méconnu*, Paris, l'Harmattan, 1979, p. 202.

⁴ F. Bernault, "Dévoreurs de la nation : Les migrations fang Au Gabon", in Catherine Coquery-Vidrovitch et Issiaka Mandé (dir.), *Être étranger et migrant en Afrique au XX^{ème} siècle*, Paris, l'Harmattan, 2003, p. 174.

⁵ Bernault, "Dévoreurs de la...", p. 175.

⁶ Binet, "La société de...", p. 7.

⁷ *Ibid.*

⁸ Les Bassa, l'un des clans fang du Cameroun se disent sorti de "Ngok Litouba", la pierre à trou. Dans le culte bwiti, le poteau principal du temple est percé d'un trou losange. Pour plus d'informations, lire Jean Binet "La société de danse chez les Fang du Gabon".

⁹ Cette rivière ne serait rien d'autre que la Sanaga.

¹⁰ Binet, "La société de danse...", p. 8.

¹¹ J. Koufan, C. Tchudjing, "Sur la voie de l'intégration sous-régionale : les Facteurs d'adhésion de la Guinée Équatoriale à l'UDEAC..." in Daniel Abwa, Joseph Marie Essomba, Martin Njeuma et Charles de la Roncière (dir.), *Dynamiques d'intégration régionale en Afrique Centrale*, actes du colloque de Yaoundé, 26-28 avril 2000 Tl, Yaoundé, PUY, 2001, p. 217.

Les Ndowé sont les Bantu de la côte du Rio Muni qui vivent également au Cameroun et au Gabon. Les Ndowe sont d'excellents marins et des pêcheurs¹². A l'époque coloniale, on les appelait les Playeros (côtiers). Au sens strict, il s'agit de toutes les populations parlant Kombe et au sens large, des Benga, Bapuku, Bujeba, Balenke, Baseke¹³. Les Ndowe ont été classé en deux ethnies : les Boumba, situés au Sud, qui comprennent les Benga, les Bapuku, les Enviko et les Bongue, localisés au Nord, qui incluent les Balenke, les Baseke, les Bomudi, les Buiko, les Asangon, les Kombe, etc¹⁴. Comme les Fang, les Ndowe auraient d'abord séjourné sur l'Oubangui. Ils présentent une organisation sociale proche de celle des Fang, avec quatre étages : famille, village, lignage, clan. Leur alimentation est basée sur le manioc, la melanga, la banane plantain, ainsi que le produit de la pêche. Parmi les divers peuples ndowe de la famille bongue, les Balenke sont ceux qui vivent le plus à l'intérieur du Rio Muni, probablement au XIIème siècle¹⁵. Ces populations forestières se trouvent présentement concentrées surtout le long des fleuves Mongoya, Benito et sur l'estuaire du Muni. Les Balenke sont les Ndowe qui eurent les plus longs contacts avec les Fang ; guerres et intermariages en ont réduit le nombre¹⁶.

Selon la tradition orale, l'origine des Bujeba se situe vers Ebolowa au Cameroun. De nom initial Bocho-bocho, parfois appelés Edeeyah, c'est le Capitaine de marine britannique, Kelly, qui aurait le premier appliqué le nom de Bubi. Ils sont situés au nord et au sud de Bata en Guinée Equatoriale¹⁷. Selon Max Liniger-Goumaz, les Bujeba sont les premiers Ndowé à avoir été "fanguisés" dès le XIVE siècle, d'où leur appellation de semi-playeros. Les Bujeba se divisent en clans patrilineaires exogames. La première épouse de Macías Nguéma, Ada, était Bujeba¹⁸.

Les Bujeba auraient précédé les Kombe pour finalement s'établir dans quelques 25 villages côtiers au Nord et au Sud de Bata, où ils se divisent en clans patrilineaires, exogames¹⁹. Parmi les Ndowe, les Bujeba avaient une réputation de rudesse, vertu qui leur fit obtenir facilement des emplois dans l'infanterie de la marine espagnole qui contrôlait la

¹²<http://www.ndoweinternationalpress.com/fr/ndowe-africa>, consulté le 26 mai 2021 à 13h26 min.

¹³ Anthony Appiah et Henry Louis Gates (dir.), "Ndowe", in *Encyclopedia of Africa*, vol. 1, Oxford University Press, 2010, p. 225.

¹⁴ Liniger-Goumaz, *La Guinée Équatoriale...*, p. 202.

¹⁵ Koufan et Tchudjing, "Sur la voie"..., p. 218.

¹⁶ J. Creus, *Identidad y Conflicto : Aproximación a la Tradición Oral en Guinea Ecuatorial*, Los Libros de la Catarata, Madrid, 1997, p. 17.

¹⁷ L. Palacin, "Algunas costumbres y mitos de los Bujebas de nuestra Guinea continental", in *Archivos del Instituto de Estudios Africanos*, 28, Madrid, 1954, p. 3566.

¹⁸ Liniger-Goumaz, *La Guinée Équatoriale...*, p. 205.

¹⁹ G. Echegaray, "Un poema épico de los Bujebas", in *Africa*, 163, Madrid, juillet 1955, p. 18.

colonie à la fin du XIX^{ème} siècle. Les Bujeba, comme les Balenke, ont été fortement influencés par les Fang²⁰. Plus loin dans l'océan Atlantique, nous avons les Bubi qui ont des liens parentaux avec les peuples du Cameroun et du Gabon²¹.

Peuples autochtones de l'île de Fernando Poo, les Bubi seraient venus du Cameroun. Ils sont des Bantu appartenant à la "civilisation de l'igname"²². Leur société se structurent autour d'un royaume qui s'est maintenu jusqu'à la fin de la période coloniale. Monothéistes et aimant la danse et la musique, leurs chants traditionnels s'inspiraient des cérémonies religieuses qui sont restées encore très enracinées²³. L'ancêtre des Bubi serait un certain Boboricho. Probablement venus en vagues successives jusqu'au XVe siècle, de la côte du Cameroun sous la conduite du roi Muameto, les Bubi sont assez proches des Fang du point de vue morphologique et des Benga au plan de la langue²⁴. En raison de leur arrivée en plusieurs vagues, les Bubi parlent quatre langues, du groupe Bantu-Benga, mais marqués par de fortes différences entre le Nord et le Sud de l'île²⁵.

D'après Baras de Aragon, les Bubi seraient simplement des Duala, réfugiés sur l'île pour échapper à la traite négrière²⁶. Lorsqu'on étudie leurs empreintes digitales, elles ressemblent à celles des Fang. Les Bubi sont monogames et matrilineaires. Leur monnaie ancienne était faite de petites rondelles avec un trou central, taillées dans les coquillages, qui ne servent plus aujourd'hui que comme ornement féminin. Leur culte était présidé par des prêtres, l'abba suprême vivant semi- reclus sur les hauteurs de Moka²⁷. Les villages bubi dispersés ont été regroupés à l'arrivée des missionnaires clarétains espagnols (1883) pour faciliter les plantations²⁸. En 1856, on ne comptait plus que 38 Bubi sur les 839 habitants de Santa Isabel ; ils refusaient en effet de se mêler aux étrangers et avaient, durant des siècles, fait échouer des tentatives portugaises et anglaises d'occupation de l'île. Pendant une bonne partie du XIXe siècle, les Bubi furent dirigés par le Roi Moka, protégé par la garde royale²⁹.

²⁰ Liniger-Goumaz, *La Guinée Équatoriale...*, p. 87.

²¹ *Ibid.*

²² Nguefack Tsafack, "La Guinée-Equatoriale face...", p. 82.

²³ <http://www.guineaecuatorialpress.com/noticia.php?id=134&lang=fr>, consulté le 2 juin 2021 à 17h05 min.

²⁴ Bonelli et Rubio, *Un ano viviendo entre los bubis*, Madrid, Sociedad Geografica nacional, 1934, p. 5.

²⁵ Church, "Spanish Guinea : 3, The Peoples of Fernando Po", in *West Africa*, 1952, p. 315.

²⁶ Liniger-Goumaz, *La Guinée Équatoriale...*, p. 86.

²⁷ C. Prieto, "Ocaso del primitivismo Bubi en el oeste de Fernando Poo", in *Guinea Española*, LXI. Santa Isabel, 1964, N°1582, p. 203.

²⁸ *Ibid.*

²⁹ Liniger-Goumaz, *La Guinée Équatoriale...*, p. 29.

Hommes de petite taille (1,30 à 1,50m), d'un teint brun cuivré, les Pygmées vivent dans la forêt Équatoriale, de la chasse et de la cueillette³⁰. Sur le continent africain, les pygmées semblent être les premiers occupants. Ils ne subsistent plus aujourd'hui que des îlots le long du Rio Muni, à la frontière avec le Cameroun. Des campements Pygmées subsistent au Sud Cameroun et aux confins septentrionaux de la Guinée Équatoriale. En Guinée Équatoriale, ils sont appelés Bayélé (singulier nyélé). Chez les Fang, ils sont appelés Bekouin ou Bekoe. Au Cameroun, les Pygmées occupe la région forestière dont ils seraient les premiers occupants. Vers 1922, des pygmées étaient fréquemment visibles dans l'arrière-pays du Rio Benito. Mais la pénétration et l'occupation coloniale du Rio Muni, à partir de 1926, les a fait disparaître ou les a refoulé aux confins septentrionaux de la Guinée Équatoriale. Le métissage avec les voisins bantu est de plus en plus marqué. Cela a pour conséquence génétique une relative augmentation générale de leur taille au point que les hommes mesurent la plupart entre 150 et 160 cm³¹. L'observation nous a montré des villages construits sur le modèle bantu, avec des cases rectangulaires bordant une allée centrale. Mais il reste aux Bayele leurs techniques de chasse et la pratique de la préparation du feu par rotation d'un bâton de bois dur, à la verticale, sur un bâton de bois tendre, à l'horizontale, rotation obtenue par simple va-et-vient des deux mains contre le bâton vertical. Il existe en réalité, selon Jacques Philibert Nguemegne, trois groupements principaux des Pygmées. Les affinités ethniques entre les peuples de la Guinée Équatoriale et de son voisin le Cameroun ont favorisé l'idée de leur regroupement et par-là celle de coopération entre les deux Etats.

2. Rites et festivals communs aux peuples équato-guinéens et camerounais : espaces de brassage communautaire

Historiquement, toutes les frontières africaines actuelles sont des créations artificielles coloniales. L'une des principales conséquences est la séparation des peuples traits d'union³². Le Cameroun et la Guinée Equatoriale entretiennent des relations bien avant les occupations européennes. Il est de ce fait incontestable que la parenté communautaire, ce qui reste des relations quotidiennes concrètes dans le souvenir d'anciennes réalités politiques précoloniales, influence encore quotidiennement les relations entre Etats africains³³. Cependant, ces colonisateurs avaient trouvé des voies de communication et avaient vu en elles une condition

³⁰ Nguemegne, *Histoire des institutions...*, p. 56.

³¹ *Ibid.*

³² D. Mokam, "Les peuples traits d'union et l'intégration régionale en Afrique centrale : le cas des Gbaya et des Moundang", in D. Abwa, J. M. Essomba et al. *Dynamique d'intégration en Afrique centrale*, Tome 1, Yaoundé, Presses Universitaires de Yaoundé, p. 125.

³³ F. Guillaume, "Tribus, ethnies, frontières", in *Afrique Contemporaine*, octobre-décembre, 1992, N° 164, p. 49.

essentielle de la mise en valeur de leurs colonies. La création d'autres routes va favoriser l'intensification des relations entre le Cameroun et la Guinée Equatoriale.

Les colons européens responsables du tracé des frontières africaines actuelles s'appuyaient à grande échelle sur la configuration physique linéaire notamment le fleuve³⁴ comme le prévoyait les assises de Berlin de 1884-1885. Ces délimitations demeurent indubitablement absurdes par rapport aux réalités naturelles et humaines de ces espaces³⁵. Ceci permet de comprendre aisément que les frontières en Afrique en général et particulièrement celles du Cameroun avec la Guinée Equatoriale, n'obéissent à aucune forme fixe car, héritage arbitraire de la colonisation. Ainsi, conformément aux principes de bon voisinage, les Etats africains sont obligés d'adopter une certaine conduite dans les zones frontalières répondant au *statu quo* territorial³⁶. Dès lors, la parenté ethnique et les délimitations géographiques naturelles, du moins ce qui reste des souvenirs précoloniaux influencent irrémédiablement et quotidiennement les rapports entre Etats africains. Et ce sont ces liens familiaux millénaires qui ont toujours guidé les peuples de ces deux pays. On sait qu'en Afrique, c'est le sentiment d'appartenance qui engendre avant tout, la confiance réciproque et les devoirs qu'elle inspire³⁷. La plaque suivante ressort la zone frontalière entre le Cameroun et la Guinée Equatoriale.

³⁴ A. Onguene, "Frontière et intégration sous régionale : le cas de l'Afrique centrale (1960-2002)", thèse de doctorat du 3^{ème} cycle en relations internationales, Yaoundé, IRIC, 2002, p. 99.

³⁵E. Z. Eyigla, "Réfugiés, déplacés internes et incidences sécuritaires au Cameroun : le cas de la ville de Douala, 1967-2018", Mémoire de Master en Histoire, 2020, p. 53.

³⁶ Guillaume, "Tribus, ethnies...", p. 45.

³⁷*Ibid.*

Photo 1 : La plaque frontalière entre le Cameroun et la Guinée Equatoriale



Source : <https://www.allafrica.com/carte-frontalière-entre-le-cameroun-et-la-guinee-equatoriale.html>, consulté le 17 juin 2021 à 10h32 min.

Cette plaque ressort la ville camerounaise d'Ambam, limitrophe avec la Guinée Equatoriale. Cette localité est réputée être la zone de brassage des différents peuples issus de la Guinée Equatoriale et du Cameroun.

Avant la colonisation, les peuples du Sud Cameroun et de la partie continentale de la Guinée Équatoriale étaient liés par une association fraternelle, l'*Elar Ayong* et une religion, le *bwiti*. Ces mouvements furent ressuscités pendant la période coloniale et après les indépendances par les nationalistes fang des deux pays. Se ressourçant dans une généalogie plus ou moins exacte et remodelant le passé, l'*Elar Ayong* a pour but d'opérer l'unification de la nation Béti d'où le mot d'ordre *Elar* ou *Efula* (unification) et *Ayong* (Nation)³⁸. Partant du constat de l'éclatement de la nation fang en clans rivaux, l'idéologie de l'*Elar Ayong* ou de l'*Efula Ayong* visa la reconstitution de l'entité originelle fang. Il reconstitua la mythologie fang selon laquelle "Béti ou Ali, fils du roi Afirikara eut six fils, les ancêtres communs des six

³⁸ P. G. Nsah-Voundy, "Le petit État dans les relations internationales : la Guinée Équatoriale et ses voisins", Thèse de Doctorat 3ème cycle en Relations internationales, IRIC, Yaoundé, 1990, p. 86.

grands groupes pahouins"³⁹. Dans les années 1940, l'esprit pan-fang atteignit son apogée avec le congrès fang organisé au Gabon en 1947 avec Léon Mba comme Président⁴⁰.

Ce mouvement refabriquait le passé Pahouin, le remodela et proposa une sorte de mythologie politique. Avant la pénétration européenne, la société fang était organisée en institutions gentiles proches de celle des Grecs ou des Romains⁴¹. A la base, il y a la famille (*Ndat Bot*) ; le village (*Mvog Bot*) ; le lignage (*Etunga Bot*) ; la tribu (*Ayong*) et la nation (*Elar Ayong* ou *Efula Meyong*). La nation a pour organe consultatif l'Assemblée populaire (*Esulan*)⁴². L'*Elar Ayong* est assimilé à la nation fang-béti. La nation fang-béti était organisée en ordres : l'ordre militaire et judiciaire articulé autour de la société *Ngil* ; l'ordre religieux représenté par le *Ndong Mba*, le *Biéri* ou le *So*. L'encadrement idéologique assuré par les *Bébon-mvet*, poètes et guerriers.

Jean Pierre Ombolo pense que l'*Elar Ayong* eut pour but "d'affirmer face aux colonisateurs, aux ethnies voisines la vitalité de l'entité supra-tribale formée par tous les pahouins. Les remembrements opérés dans le cadre du mouvement de regroupement ethnique sont justifiés par une tradition qui reprend les généalogies originelles remontant à Mebe'e, le créateur"⁴³. L'*Elar Ayong* appuyé par les missions protestantes américaines se répandit rapidement dans le Sud Cameroun, le Nord de la Guinée Équatoriale. Son emprise sur l'axe Bata-Mikomesseng-Ebebeying en Guinée Équatoriale fut considérable. Ce mouvement se développa dans les années 1950, suite à la réforme administrative de 1944 qui ne réussit pas à modifier totalement l'emprise des chefs de clans. L'*Esulan Ayong* ou assemblée populaire, donna lieu à un sentiment d'appartenance commune. Il concourut à l'atténuation de la fragmentation de la nation fang par les nouveaux agrégats. La maîtrise de l'écriture moderne permit aux leaders fangs de rédiger Le Livre National qui énumère les lignages et leurs apparentements.

Selon G. Nicolas, l'un des éléments essentiels de l'affirmation ethnique consiste dans une conscience du "nous" en laquelle s'enracine une forte solidarité entre "frères de race". Or, on constate souvent que les fondements historiques de cette appartenance commune sont très douteux ; il a toujours existé semble-t-il, des processus de conversion ethnique. La réalité

³⁹ Koufan et Tchudjing, "Sur la voie...", p. 219.

⁴⁰ L.-M. Nkoum-Me-Ntseny, "Communautarisme pahouin, néorégionalisme et migrations", in Luc Sindjoun (dir.), *État, individus et réseaux dans les migrations africaines*, Paris, Karthala, 2005, pp. 213.

⁴¹ Nsah Voundy, "Le petit État dans...", p. 86.

⁴² Liniger-Goumaz, *La Guinée Équatoriale...*, p. 200.

⁴³ J. P. Ombolo, *Les Eton au Cameroun*, Yaoundé, Multigraphié, 1978, p. 44.

ethnique, affirme G. Nicolas, est en constante transformation. Elle correspond davantage au fait que prétend circonscrire le concept de "personnalité collective" qu'à des systèmes structurels figés⁴⁴.

Cette idée unificatrice fang constitue un fait ethnique dans le sens de Georges Balandier. Cette dimension du fait ethnique est le recours au passé glorieux, le plus souvent remodelé, au gré des improvisations et qui permet au groupe qui s'en réclame d'affirmer sa volonté de résister aux entreprises d'un autre. Car "les processus d'affirmation ethnique se constituent souvent en réaction à des situations étrangères au cadre considéré. Le fait ethnique passé qui sert de modèle de référence, se trouve transfiguré en raison de son caractère symbolique actuel"⁴⁵. Balandier explique le redoublement de ce fait ethnique comme "la tentative de construction d'un fédéralisme tribal, la manifestation du désir de limiter le contrôle administratif, de refondre les institutions en les modernisant et le désir (souvent impossible) de recréer les prééminences de type traditionnel, de rétablir l'autorité sur les femmes et les jeunes générations, de rendre vie à l'ancien culte des ancêtres"⁴⁶. L'*Elar Ayong* inquiéta l'administration coloniale. Le mouvement fut perçu comme une tentative de déconstruction de l'architecture politique et administrative coloniale. L'inquiétude des colons gagna en ampleur avec l'amorce d'un rapprochement entre les leaders de l'*Elar Ayong* et ceux de l'Union des Populations du Cameroun (UPC)⁴⁷. Combattu par l'administration coloniale, critiqué par l'aile gabonaise qui l'accuse d'inventer une mythologie, livré à des querelles intestines, l'*Elar Ayong* est morte à petit feu. Ses leaders tentèrent de lui trouver une variante. C'est dans ce sens que Charles Assalé en 1948 réfléchit à la création à Ebolowa de l'Union Tribale Ntem-Kribi (UTNK)⁴⁸.

Le rite *bwiti* est un culte né au Gabon vers 1916. Il est issu de l'ancien culte des ancêtres des Fang, le *Bieri*⁴⁹. Il s'agit d'une société secrète mixte du genre secte d'hommes léopards. Ce culte affirme l'identité fang devant les influences coloniales et chrétiennes. Il propose aussi une communauté spirituelle des Fang du Gabon et de Guinée Équatoriale. Le *bwiti* a rayonné au sud de la Guinée Équatoriale depuis l'estuaire du Rio Muni. Le culte aurait

⁴⁴ G. Nicolas, "Crise de l'État et affirmation ethnique en Afrique Noir contemporaine", *Revue Française de science politique*, 1972, p. 1024.

⁴⁵ *Ibid.*

⁴⁶ G. Balandier, *Sens et puissance*, Paris, PUF, 1971, p. 161.

⁴⁷ Nguefack Tsafack, "La Guinée-Equatoriale face...", p. 66.

⁴⁸ ANY, APA10965/A, Rapport sur l'évolution politique de la mission presbytérienne américaine. Cite par Nguefack Tsafack, "La Guinée-Equatoriale face...", p. 67.

⁴⁹ Liniger-Goumaz, *La Guinée Équatoriale...*, p. 90.

été introduit en Guinée Équatoriale par Nba Ntutumo (ou Nchuchuma, auquel succéda son fils comme "évêque" de la hiérarchie bwiti⁵⁰. Le culte *bwiti* est célébré dans des temples dont l'entrée figure la fente vulvaire par laquelle la tribu a été enfantée et dans laquelle le *bandyi* (l'initié) doit renaître⁵¹. L'influence spirituelle du *bwiti* est effective au Sud de la Guinée Équatoriale parmi les Fang Obuk. Le discours du *Bwiti* propose le renversement des auxiliaires de l'administration coloniale et leur remplacement par des associations gérontocratiques traditionnelles dirigées par des prêtres divins⁵².

Le *bwiti* qui tente de s'insérer dans un imaginaire social fang traumatisé par les jacqueries coloniales, la "*Pax hispanica*", les missions catholiques, les prestations, les travaux forcés, récupère et dévoie la mythologie chrétienne. La Vierge Marie est identifiée à Nyingono Meboga ; Zambia Mpongo est le fils, sauveur des nègres et des colonisés ; Mwanga est à la fois le Père et le Saint Esprit⁵³. Le bouleversement de la société par les réformes administratives, les exodes provoqués par le refus de s'acquitter de l'impôt de capitation et des conscriptions pour les gisements aurifères constituèrent le terrain propice au cheminement du discours subversif du *bwiti*⁵⁴. Le *bwiti* est le résultat "de l'intrusion des Européens en Afrique et une réaction quasi-religieuse à la prétendue supériorité de l'homme blanc et de la chrétienté, et aux problèmes posés par l'altération des structures sociales"⁵⁵. L'administration coloniale espagnole marquée par des sentiments résiduels d'anticommunisme combattit le *bwiti* : cette secte qui masque des objectifs politiques⁵⁶. Au Gabon où naquit la secte, l'administrateur Guillaume accusa le *bwiti* d'être un mouvement politique. En effet en 1940, après avoir tenté en vain de s'imposer à la tête de l'*Elar Ayong* en qualité de "*Nzôé Fang*" (Roi Fang), Léon Mba créa des cellules de *bwiti*, pendants du Comité Mixte Gabonais et du Bloc Démocratique Gabonais. L'influence spirituelle de Léon Mba fut effective dans le sud de la Guinée Équatoriale parmi les Fang Obuk⁵⁷.

L'expansion du *bwiti* au sud du Rio Woleu suscita la peur du clergé catholique qui dénonça à l'instar de Monseigneur Gomez Marijuan la résurgence de ce paganisme : "j'ai été aussi plusieurs fois des plaintes qu'une secte venue du Gabon répandait la terreur parmi les

⁵⁰ Liniger-Goumaz, *La Guinée Équatoriale...*, p. 90.

⁵¹ Koufan et Tchudjing, "Sur la voie...", p. 221.

⁵² Balandier, *Sens et puissance...*, p. 213.

⁵³ *Ibid*, p. 161.

⁵⁴ Nsah Voundy, "Le petit État...", p. 90

⁵⁵ Liniger-Goumaz, *Guinée Équatoriale : un...*, p. 90

⁵⁶ Nguéfack Tsafack, "La Guinée-Equatoriale face...", p. 68.

⁵⁷ *Ibid*.

indigènes de la Guinée Espagnole. Cette religion nouvelle qui se développe prétend donner l'invincibilité par l'ingestion d'un breuvage dénommé Meboga. Cette religion pratique des coutumes barbares telles que l'anthropophagie et le culte des idoles"⁵⁸. L'évêque de Santa Isabel accusa clairement Léon Mba dans une de ses correspondances à Esono Nsue : "cette secte a pour dirigeant Léon Mba du Gabon. Elle se caractérise par des sentiments xénophobes, l'encouragement au meurtre à des fins religieuses. Il vous appartient en votre qualité de Chef des Fang Oyek et de Procureur aux Cortès, de lutter contre l'influence néfaste de ladite secte"⁵⁹.

Certains nationalistes équato-guinéens furent des adeptes du *bwiti*. Dans ce pays considéré comme "le plus catholique d'Afrique", l'évêque Nze Abuy mit en garde la population "contre un néo-paganisme qui, sous prétexte de nationalisme (en vérité d'un nationalisme faux, exagéré et donc dommageable au pays), prétend s'infiltrer dans le nouvel État"⁶⁰. Aujourd'hui, "Le sud Cameroun et la partie continentale de la Guinée Équatoriale et le Nord du Gabon forment une aire ethnico-culturelle singulière et contiguë appelé foyer fang. Ici, la pratique quotidienne méprise les frontières"⁶¹. Le culte du *Bwiti* et l'*Elar Ayong* ont aidé les Fang à s'identifier au Gabon, au Cameroun et en Guinée Équatoriale malgré les divisions coloniales.

II. CADRE JURIDICO-INSTITUTIONNEL DES RELATIONS ENTRE LE CAMEROUN ET LA GUINEE EQUATORIALE

Comme relevé précédemment, les relations entre sociétés africaines sont antérieures à l'Etat dans le sens Westphalien. C'est cette antériorité qui a conduit à des relations amicales et de solidarité entre le Cameroun et la Guinée Equatoriale. La coopération pour être définie exige des normes. L'on assiste généralement à une sorte de concertation entre Etats qui constituent le début de la coopération continue. Les relations entre deux pays débutent par des accords-cadres, qui fixent le fond de la conduite générale des relations bilatérales pour ensuite s'élargir sur des accords spécifiques qui portent sur des questions particulières. L'instrument de base d'une coopération est le traité⁶². C'est ainsi que le Traité d'Amitié et de Bon

⁵⁸ Correspondance de F. Gomez Marijuan à Esono Nsue, Procureur aux Cortès, Santa Isabel, 21 juin 1960. Cité par Nguéack Tsafack, "La Guinée-Equatoriale face...", p. 69.

⁵⁹ *Ibid.*

⁶⁰ *La Semaine Camerounaise*, N°162 du 22 octobre 1968. Cite par Nguéack Tsafack, "La Guinée-Equatoriale face...", p. 69.

⁶¹ A.-H. Onana Mfegue, *Le Cameroun et ses frontières : une dynamique géopolitique complexe*, l'Harmattan, 2005, p. 215.

⁶² Par traité, l'on entend, tout accord conclu entre deux ou plusieurs sujets de droit international destiné à produire des effets de droit et régi par le droit international.

Voisinage et l'accord commercial et technique régissent la coopération entre le Cameroun et la Guinée Equatoriale.

1. Le traité d'Amitié et de Bon Voisinage : cadre normatif de la coopération entre le Cameroun et la Guinée Equatoriale

Signé à Yaoundé le 26 janvier 1980 entre la République du Cameroun et la République de Guinée Equatoriale, le Traité d'Amitié et de Bon Voisinage a été ratifié par le Cameroun le 04 février 1980. Cet accord jeta les bases d'une future coopération bilatérale pacifique et comporte huit articles précisant les engagements entre les deux pays en vue d'une part les objectifs communs visés pour une relation harmonieuse et d'autre part, les domaines de collaboration. Le Traité d'Amitié et de Bon Voisinage poursuit comme objectifs :

- maintenir une paix permanente, une amitié solide et un bon voisinage découlant naturellement de la fraternité qui lie les peuples des deux pays ;
- préserver, sauvegarder et respecter l'intégrité territoriale, la personnalité et la souveraineté de chacun des deux pays ;
- renforcer leurs relations communes dans tous les domaines, afin de contribuer à l'élargissement du champ de compréhension mutuelle entre les peuples frères de la Guinée Equatoriale et du Cameroun ;
- ne pas recourir à l'emploi de la force entre les deux pays pour résoudre tout litige ou tout différend de quelque forme que ce soit par les moyens pacifiques, conformément à l'esprit de fraternité, d'amitié et de bon voisinage, et aux principes de l'Organisation de l'Unité Africaine ;
- n'adhérer à aucun pacte ni aucune coalition ou association de personnes physiques ou morales dirigés contre l'un des deux Etats ;
- soumettre toutes les questions d'intérêt commun à des commissions mixtes bilatérales d'experts qui auront pour mission de trouver des solutions adéquates susceptibles de promouvoir rapidement la coopération souhaitée⁶³.

En effet, les principes directeurs de ce traité sont la fraternité à travers la recherche de l'instauration d'un climat d'amitié, de bon voisinage ; l'égalité souveraine à travers le respect du principe de non-ingérence dans les affaires internes d'un Etat en dépit de la différence de

⁶³<http://www.memoireonline.com/la-cooperation-transfrontaliere-entre-le-cameroun-et-la-guinee-equatoriale.html>, consulté le 16 juin 2021 à 16h30.

taille des deux pays ; la réciprocité et le principe de l'Unité Africaine⁶⁴. Ces principaux cardinaux entre en droite ligne des fondements même de l'action et de la conduite du Cameroun depuis la reconnaissance internationale du principe de sa double souveraineté interne et externe. A travers ces objectifs, l'on aperçoit la volonté politique forte partagée par les deux pays comme préalable indispensable à une coopération forte, sincère et mutuellement bénéfique.

Une bonne marche de ces relations nécessite d'une part une excellente connaissance et une confiance entre les deux pays qui s'engagent dans une coopération transfrontalière et d'autre part, un travail coordonné par des services techniques des différents acteurs engagés pour donner formes au projet de coopération indépendamment des domaines dans lesquels ils souhaitent entretenir des relations. C'est fort de cet état de fait qu'au terme de l'article 4 du Traité d'Amitié et de Bon Voisinage, les parties contractantes s'engagent à contribuer au développement de leur coopération économique, technique et dans tout autre domaine sur la base d'accords conclus entre elles. A la lecture de cet article, l'on s'aperçoit directement que les domaines de collaboration entre les deux pays ne sont pas limités. L'accord laisse la possibilité aux Etats signataires d'explorer d'autres horizons et de formaliser par la signature d'autres instruments juridiques⁶⁵. C'est ainsi que depuis la signature de cet accord, de nombreux autres traités furent signés entre ces deux pays, aussi bien dans les domaines sus-évoqués que dans bien d'autres, tout en respectant l'esprit du Traité d'Amitié et de Bon Voisinage, fondamental et fondateur de la coopération entre le Cameroun et la Guinée Equatoriale.

Cependant, des mesures furent envisagées dans le cadre de la coopération entre le Cameroun et la Guinée Equatoriale. Il apparait de toute évidence que le traité sus-évoqué visant à accélérer les relations bilatérales à travers la facilitation de la libre circulation des personnes et des biens, le retour des populations respectives dans leur pays d'origine après des périodes de tensions sociales observées en Guinée Equatoriale marquée par le déferlement des populations équato-guinéennes au Cameroun. Afin de rendre cette coopération plus performante, les deux pays ont signé et ratifié des accords dans des domaines plus techniques et spécifiques.

⁶⁴*Ibid.*

⁶⁵ E. B. Belinga, "Coopération transfrontalière entre le Cameroun et la Guinée Equatoriale", Mémoire de Master, Institut des Relations Internationales, Université de Yaoundé II, 2013, p. 30.

2. L'accord commercial et technique portant création de la Grande Commission Mixte de coopération entre les deux pays

Depuis le 27 octobre 1968, le Cameroun et la Guinée Equatoriale entretiennent des relations en tant que deux Etats souverains. En 1979, ces relations ont connu un tournant décisif avec la signature d'un accord de coopération économique et technique dont l'article 7 crée la Commission Mixte Cameroun-Guinée-Equatoriale. Ensuite, un nouvel accord fut négocié et signé le 06 novembre 1980⁶⁶. Cet accord remplaça celui signé à Yaoundé le 1^{er} janvier 1970 et était entré en vigueur provisoirement dès sa signature et définitivement après échange des instruments de ratification. En effet, le règlement intérieur de la Grande Commission Mixte Cameroun-Guinée-Equatoriale fut aussi signé le 06 novembre 1980. Il entra en vigueur le même jour et remplaça celui conclu en 1972. Cette Commission Mixte apparaît ainsi comme un cadre d'évaluation, de perspectives pour la promotion et l'approfondissement des relations entre les deux nations. Elle vise à donner une impulsion nouvelle à la coopération transfrontalière entre ces deux Etats. Les assises de cette Commission se tiennent régulièrement tous les deux ans et alternativement, soit au Cameroun ou en Guinée Equatoriale. Lors de ces rencontres, les représentants des différents pays échangent sur des problèmes d'urgence qui se posent ou en cas de demande d'une des parties. Le préambule de cet accord affirme la volonté renouvelée des deux pays de promouvoir et d'élargir leur coopération mutuelle économique, scientifique et technique. Elle souligne avec force deux principes : l'égalité et le bénéfice mutuel entre les deux Etats⁶⁷. Cette Commission est établie sur une organisation et un mode de fonctionnement qui lui permet d'atteindre de multiples objectifs à elle fixé.

La création de la Grande Commission Mixte Cameroun-Guinée-Equatoriale résulte de la volonté des deux Etats d'aplanir les divergences et de donner une nouvelle impulsion à la coopération entre ces deux pays. Les deux parties affirment dans le préambule de cet accord leur volonté de promouvoir une coopération plus saine. Cette instance met en exergue un certain nombre de principes et vise des objectifs bien précis. Pour ce qui est des principes directeurs, deux apparaissent clairement : l'égalité et le bénéfice mutuel. A l'article 5 dudit accord, l'on peut y lire comme autre élément : le respect des lois et règlement en vigueur dans

⁶⁶Belinga, "Coopération transfrontalière entre...", p. 30.

⁶⁷<http://cea.iscte.pt/les-dynamiques-paradoxaes-de-l-integration-en-afrique-subsaaharienne-le-mythe-du-hors-jeu.html>, consulté le 16 juin 2021 à 16h30.

les pays d'accueil par tout mandataire de l'une des parties. S'agissant des objectifs, la Grande Commission Mixte Cameroun-Guinée-Equatoriale s'est assigné les tâches suivantes :

- promouvoir et coordonner le développement économique, scientifique et la coopération technique entre les parties contractantes ;
- élaborer des propositions en vue de l'élimination des obstacles qui peuvent survenir lors de l'exécution des projets établis en vertu du présent accord ou en vertu de protocoles y afférents ;
- la résolution pacifique des conflits pouvant survenir entre les parties contractantes ;
- l'examen des propositions visant à la mise en œuvre effective de l'accord⁶⁸.

En vue de promouvoir une large coopération dans les domaines de l'agriculture et des forêts et au regard des problèmes techniques qui affectent leur développement socioéconomique, les deux pays signèrent un accord le 26 novembre 1981. Dans le domaine agricole, la coopération comprend le volet technique et financier à travers la promotion du développement et la diversification des cultures, des plantes textiles (coton, cisa etc.)⁶⁹. Elle vise aussi l'échange des connaissances techniques, scientifiques dans le domaine de cultures vivrières telles que les céréales, tubercules etc. afin de parvenir à un vaste programme d'intensification de ces cultures dans les deux pays. Cet accord de coopération vise enfin le développement des cultures des oléagineux, des plantes industrielles comme le thé, la banane et la lutte contre les maladies des plantes cultivées et la formation des cadres techniques de l'agriculture des deux pays.

Dans le domaine forestier, la coopération technique comprend des échanges d'informations en ce qui concerne la commercialisation du bois et des produits connexes, les études et travaux ayant trait aux caractéristiques technologiques des espèces forestières des deux pays et sur l'organisation mutuelle des missions d'échange d'expertises techniques. Cet accord signé pour une durée de cinq ans renouvelable par tacite reconduction est l'un des accords de coopération dont la durée de vie reste la plus longue et fut l'œuvre de leurs excellences Paul Dantsop, Ministre d'Etat chargé des Affaires Etrangères du Cameroun et

⁶⁸<http://cea.iscte.pt/les-dynamiques-paradoxaes-de-l-integration-en-afrique-subsaaharienne-le-mythe-du-hors-jeu.html>, consulté le 16 juin 2021 à 16h30.

⁶⁹ D. Bach, "Régionalisme, regionalization et globalization", in Gazibo, M. et Thiriote, C. *Le politique en Afrique : états des débats et pistes de recherche*, Paris, Karthala, 2009, p. 17.

Florencio Maye Ela, Commissaire d'Etat du Ministère des Affaires Etrangères de Guinée-Equatoriale⁷⁰.

L'accord de coopération culturelle entre ces deux pays, résulte de la prise de conscience des liens indissociables qui unissent les peuples du Cameroun et de Guinée-Equatoriale. Désireux de renforcer et de consolider leurs relations dans les domaines de la culture, l'éducation, des arts et des sports, les deux Etats vont s'engager dans la signature d'un accord dans le domaine culturel. Ainsi, la République Fédérale du Cameroun s'engagea à faciliter sur son territoire l'éducation des citoyens Equato-guinéens désireux de suivre un enseignement en langue française et anglaise et d'acquérir les diplômes qui les sanctionnent⁷¹. Après amendements, ce projet soumis aux autorités camerounaises a été signé le 06 novembre 1980 par les deux chefs de délégations : S. E M Simon Nko'o Etoungou, Ministre des Affaires Etrangères du Cameroun et S. E M Roman Borico Toichoa, Ministre du Travail de Guinée-Equatoriale⁷².

Après la signature du projet d'accord commercial entre le Cameroun et la Guinée-Equatoriale, les deux pays ratifièrent le 29 avril 1983 à Malabo cet accord commercial. Par définition, la ratification est l'acte par lequel, un accord est rendu exécutable par un Etat⁷³. En vue de la mise en application de cet accord dans son ordonnancement juridique interne, le Président de la République Unie du Cameroun a par décret rendu effectif cet accord pour la partie camerounaise, le 07 décembre 1983, dans l'optique de consolider les liens d'amitié et de développer la relation commerciale entre les deux pays sur la base de l'égalité et des avantages mutuels, en vue d'accroître et à intensifier les échanges commerciaux entre les deux pays pour tous les produits des listes A et B⁷⁴. De plus, cet accord précise les modalités liées à l'exportation des produits, les personnes habilitées à livrer lesdits produits, le transit, l'exonération des droits de douane et de taxe, au paiement, la durée du présent accord et enfin, les mécanismes de dénonciation, de révision ou de modification de cet accord⁷⁵. Cet accord régule les échanges commerciaux entre les deux Etats et favorise le calcul de la balance commerciale respective.

⁷⁰ Bach, "Régionalisme, regionalization et...", p. 17.

⁷¹ C. D. G. Awoumou, "La Guinée Equatoriale : le nouveau moteur de la dynamique d'intégration au sein de la CEMAC ?", in *Enjeux*, N°28, juillet-septembre 2006, p. 16.

⁷² *Ibid.*

⁷³ J. L. Ewangue, "Comment la Guinée Equatoriale défend ses frontières", in *Enjeux*, N°28, juillet-septembre 2006, p. 10.

⁷⁴ L. Sindjoun, *Sociologie des Relations Internationales africaines*, Paris, Karthala, 2000, p. 21.

⁷⁵ A. T. Mvogo Mvogo, "Le système institutionnel et juridique de la CEMAC : étude du droit d'intégration régionale", Mémoire DESS ; IRIC, 2000, p. 58.

Dans un souci de perfectionnement et de formation du personnel et des hauts cadres de l'administration publique, les deux pays ont signé des conventions de partenariats avec les grandes écoles du Cameroun notamment l'Institut des Relations Internationales du Cameroun (IRIC) en vue de la formation des diplomates équato-guinéens⁷⁶. Ceci se fait à travers des modules de formation dispensés au Cameroun et seraient transférés en Guinée Equatoriale. L'Ecole Nationale de l'Administration et de la Magistrature (ENAM) et l'Ecole Nationale Supérieure Polytechnique (ENSP) ont également bénéficié de ces conventions de partenariats. Leurs modèles de formations sont mis à la disposition de la Guinée Equatoriale pour la formation du personnel de la Fonction Publique et des Forces de Sécurité Publique de cet Etat frère et voisin.

Au-delà des relations bilatérales entre le Cameroun et la Guinée Equatoriale, quelques aspects issus du cadre multilatéral de la coopération transfrontalière entre ces deux Etats s'inscrivent dans le droit communautaire de la CEMAC et de la CEEAC, communautés économiques régionales auxquelles les deux pays appartiennent.

3. Cadre institutionnel communautaire de la coopération multilatérale entre les deux pays

La Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale est une organisation internationale regroupant six pays d'Afrique Centrale dont le Cameroun et la Guinée Equatoriale. Créée pour prendre le relai de l'Union Douanière et Economique de l'Afrique Centrale (UDEAC), la CEMAC a été instituée le 16 mars 1994 à Ndjamena et est entrée en vigueur en juin 1999⁷⁷. Elle a pour missions de :

- établir une union de plus en plus étroite entre les peuples des Etats membres pour raffermir leurs solidarités géographique et humaine ;
- promouvoir les marchés nationaux par l'élimination des entraves au commerce intercommunautaire, la coordination des programmes de développement, l'harmonisation des projets industriels ;
- créer un véritable marché commun africain⁷⁸.

Le 18 octobre 1983, fut créée la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC), une organisation internationale pour le développement économique,

⁷⁶*Ibid.*

⁷⁷ Mvogo Mvogo, "Le système institutionnel...", p. 58.

⁷⁸*Ibid.*

social et culturel de l'Afrique, chargée de la création des structures régionales pouvant progressivement aboutir au Marché Commun, selon les prescriptions du Plan d'Action de Lagos d'avril 1980.

L'objectif fondamental poursuivie par cette organisation concerne la promotion et le renforcement d'une coopération harmonieuse et un développement dynamique, équilibré et autoentretenu dans tous les domaines de l'activité économique et sociale, en particulier dans les domaines de l'énergie, l'industrie, des transports et des communications, de l'agriculture, des ressources naturelles, du commerce, des douanes, des questions monétaires et financières, des ressources humaines, du tourisme, de l'enseignement, de la culture, de la science et de la technologie et du mouvement des personnes en vue de réaliser l'autonomie collective, d'élever le niveau de vie des populations⁷⁹.

Cette organisation conduit le processus d'intégration régionale de l'Afrique Centrale et est reconnue par l'Union Africaine. Elle a pour missions :

- éliminer entre les Etats membres des droits de douane et toutes autres taxes d'effet équivalent à l'importation et à l'exportation des marchandises ;
- abolir, entre les Etats membres, des restrictions quantitatives et autres entraves au commerce ;
- établir et maintenir un tarif douanier extérieur commun ;
- établir une politique commerciale à l'égard des Etats tiers ;
- supprimer progressivement, entre les Etats membres, les obstacles à la libre circulation des personnes, des biens, des capitaux, ses services et au droit d'établissement ;
- créer un fonds de coopération et de développement ;
- développer rapidement les Etats membres sans littoral, insulaire, partiellement insulaires, semi-enclavés et/ou appartenant à la catégorie des pays les moins avancés⁸⁰.

Les institutions communautaires ouvrent ainsi la voie à une coopération de proximité et transfrontalière, ce qui permet d'instaurer une communication et un dialogue fécond entre les populations de pays différents, réunies autour des programmes communs. Il s'agit là d'instruments de paix, de sécurité et de développement.

⁷⁹ Bach, "Régionalisme, regionalization et...", p. 27.

⁸⁰ Belinga, "Coopération transfrontalière entre...", p. 36.

III. ACTEURS DE LA COOPERATION ENTRE LE CAMEROUN ET LA GUINEE EQUATORIALE

L'espace que forment le Sud-Cameroun et la partie continentale de la Guinée Equatoriale tend à discréditer la thèse de la fermeture des frontières en Afrique centrale. Trois raisons fondamentales permettent à la population qui vit dans cette région de tenir plus aux valeurs éthiques qu'elle ne respecte la réglementation migratoire de chaque Etat concerné. Dans la mise en œuvre de sa politique étrangère, l'Etat du Cameroun s'est doté de plusieurs institutions qui animent la dynamique relationnelle avec la Guinée Equatoriale depuis des décennies. De manière spécifique il s'agit de la présidence de la République, le Ministère des Relations Extérieures (MINEREX) et les Ambassades des deux Etats.

1. La présidence de le République

La Présidence de la République est "la mamelle centrale de l'Etat"⁸¹. Cet organe institutionnel joue un rôle prépondérant dans les relations avec les pays étrangers dont la Guinée Equatoriale, ceci en vertu des prérogatives que la loi fondamentale confère au Président de la République. Selon l'article 16 de la constitution du 4 Mars 1960, " le Président de la République représente l'Etat dans tous les actes de la vie publique et est le chef des forces armées"⁸². Par ailleurs, c'est lui qui accrédite les ambassadeurs et les envoyés extraordinaires auprès des puissances étrangères " et évalue ensuite leurs rapports respectifs. On retiendra aussi que les ambassadeurs et les envoyés extraordinaires des puissances étrangères sont accrédités auprès de lui⁸³. Les actions des diplomates camerounais à l'extérieur obéissent à la vision du chef de l'Etat. Pour ce faire, il représente le pivot incontournable de la politique étrangère d'où l'assertion suivante : " la Présidence de la République est le chef d'orchestre de la politique étrangère du pays, c'est lui le Président qui, au travers de ses services, précise les domaines dans lesquels le partenariat doit se déployer ainsi que les projets retenus, les accords à signer ou à réexaminer"⁸⁴. Selon l'article 39, " le

⁸¹ P. Ch. Messanga Nyamding, *Paul Biya, L'Etat et le RDPC : Scènes des enjeux de l'épreuve du pouvoir 1982-2018*, Yaoundé, Editions Dinimber et Larimber, 2015, p. 179.

⁸² Constitution de la République du Cameroun du 4 Mars 1960, p. 80.

⁸³ *Ibid.*

⁸⁴ D. Ahanda, " La commission mixte comme cadre d'orientation et d'évaluation de la coopération bilatérale en politique étrangère : le cas de la sixième édition de la commission mixte Cameroun /Egypte" Mémoire de Master en Stratégie, UYII SOA, 2010, p. 26. Cité par Rim, "Coopération bilatérale entre...", p. 59.

Président de la République négocie les accords et les traités ; il soumet avant ratification les traités à l'approbation de l'Assemblée Nationale⁸⁵.

Nonobstant les différentes formes prises par l'Etat du Cameroun, les fonctions du Chef de l'Etat en matière de politique étrangère restent quasiment les mêmes ; sauf que dans la constitution de 1961, il est ajouté qu'il "veille à la sécurité intérieure et extérieure de la République Fédérale". Dans la loi fondamentale de 1996, il est mentionné en outre qu'il définit la politique de la nation, c'est-à-dire la voie à suivre par le pays aussi bien au plan national qu'international.

Le Cameroun entretient avec la Guinée Equatoriale une relation de suivi et efficace. Les voyages pour la Guinée Equatoriale du Président de la République du Cameroun et vice-versa ainsi que les audiences accordées à plusieurs personnalités équatoguinéens, menée avec patience et détermination. Tout ceci permet aux deux pays d'établir des relations confiantes et fructueuses. Les deux présidents que le Cameroun a jusqu'ici connu se sont toujours impliqués dans les affaires qui concernent leur voisin équato-guinéen.

2. Le Ministère des Relations Extérieures

Ce département ministériel est créé suite au décret n°60/9 du 9 janvier 1960 sous le nom de Ministère des Affaires Etrangères (MINAE)⁸⁶. Par le biais du décret n°88/772 portant organisation du gouvernement, le MINAE devient MINEREX en 1988⁸⁷. Dans sa thèse de 3^e cycle en Relations Internationales, François Xavier Ndougou Ndjoum s'est appliqué à donner un justificatif au changement de cette dénomination.

Cette mutation s'explique par la mondialisation des affaires ; car de nos jours, il n'y a plus d'affaires étrangères ; toutes les affaires étant liées, il y a comme une traduction extérieure des politiques intérieures, une protection vis-à-vis de l'extérieur, une capacité d'expression vers l'extérieur de ce qui constitue les priorités intérieures"⁸⁸. Ce Ministère concourt à l'information de gouvernements étrangers, de leur opinion publique, ainsi que des organisations internationales en ce qui concerne le développement politique, économique,

⁸⁵ Constitution de la République du 4 Mars... p. 86.

⁸⁶ I. D. Machia A Rim, "Coopération bilatérale entre la Suisse et le Cameroun de 1961 A 2013. Analyse Historique", Thèse de Doctorat/Ph.D en Histoire, Université de Yaoundé 1, 2019, p. 60.

⁸⁷ *Ibid.*

⁸⁸ F. X. Ndougou Ndjoum, "Le Ministère des Relations Extérieures dans le réseau diplomatique camerounais : contribution à la connaissance du fonctionnement des instruments de la diplomatie et de la politique extérieure de Cameroun" Thèse de 3^e cycle en Relations Internationales, IRIC, 1994, cité par Machia A Rim "La coopération Bilatérale entre..." p.61.

social et culturel du Cameroun. D'après Jean Koufan Menkene, pour signifier la vocation de cette structure, le MINAE devrait plutôt être appelé le ministère des relations extérieures et de la coopération internationale" car la diplomatie d'un pays pauvre comme le Cameroun devrait d'abord avoir pour but de rechercher des partenaires au développement avant de contribuer au prestige international⁸⁹

Le Ministère des Relations Extérieures a pour mission d'assurer la mise en œuvre de la politique des relations extérieures arrêtée par le Président de la république. A ce titre, il est chargé : des relations avec les Etats étrangers, les Organisations Internationales et autres sujets de la Communauté internationale⁹⁰. Dans le même ordre d'idées, il achemine dans les missions diplomatiques exogènes installées au Cameroun, les correspondances diplomatiques de nature politique, socioculturelle ou économique. Par ailleurs, il intervient aussi dans la négociation des traités, notifie aux Etats étrangers, la commission ou le rappel de son personnel diplomatique.

Pour ce qui est de la Grande Commission Mixte Cameroun-Guinée Equatoriale, sa huitième session s'est tenue au palais des Congrès de Yaoundé du 27 au 30 août 2012. Elle était co-présidée par leurs excellences le Ministre des Relations Extérieures du Cameroun, Pierre Moukoko Mbonjo et le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération de Guinée Equatoriale, Agapito Mba Mokuy. Etaient invités côté camerounais, le Pr Jacques Fame Ndongo, Ministre de l'enseignement supérieur ; Pr Laurent Serge Etoundi Ngoa, Ministre des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat ; Luc Magloire Mbarga Atangana, Ministre du Commerce ; André Mama Fouda ; Ministre de la Santé Publique, Emmanuel Nganou Djoumessi, Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Ananga Messina née Beyeme Clémentine Antoinette, Ministre Délégué auprès du Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural, Martin Mbarga Nguele, Délégué Général à la Sûreté Nationale, S.E Lazare Mpouel Bala, Ambassadeur de la République du Cameroun en Guinée Equatoriale etc⁹¹. Côté équato-guinéen, prenaient part à ces travaux, Leocadie Ndong Monung, Ministre Délégué au Ministère de l'Intérieur et des Corporations Locales, Victoriane Nchama Nsue Ocomo, Vice-Ministre des Affaires Etrangères, Juan Antonio Dibang, Vice-Ministre de la Sûreté Nationale

⁸⁹ J. Koufan Menkene, "Le Cameroun et la Guinée Equatoriale : Fondements enjeux et débats sur un destin commun et une difficile coexistence", Habilitation à diriger des recherches (HDR), UYI 2010 p. 35.

⁹⁰ <https://www.diplocam.cm/index.php/fr/accueil.com/le-role-du-ministere-des-relation-exterieure>, consulté le 13 janvier 2021.

⁹¹ Belinga, "Coopération transfrontalière entre...", p. 28.

et Jesus Obama Nzang, Chargé d’Affaire à la Présidence de la République de Guinée Equatoriale⁹².

Lors des travaux, un ordre du jour est adopté, ensuite les experts des deux délégations procèdent à l’examen des questions juridiques et politiques de la coopération économique et commerciale et la coopération scientifique, culturelle et technique. Ces rencontres donnent également l’occasion aux parties d’identifier les nouveaux chantiers dans le sens de la diversification et l’intensification de la coopération transfrontalière dans divers domaines. Pour renforcer la coopération entre le Cameroun et la Guinée Equatoriale, le protocole d’accord de pêche entre les deux pays fut signé à Malabo le 26 novembre 1981. L’objectif visé était de consolider voire rendre effectif l’accord de coopération économique et technique conclu à Yaoundé le 06 novembre 1980 entre les deux pays.

3. Les représentations diplomatiques : les ambassades

L’établissement des relations diplomatiques entre Etats et l’envoi de missions diplomatiques se font par consentement mutuel⁹³. Instrument important de la défense des intérêts nationaux des Etats, une mission diplomatique remplit plusieurs fonctions :

- représenter l’Etat accréditant auprès de l’Etat accréditaire ;
- protéger dans l’Etat accréditaire, les intérêts de l’Etat accréditant et de ses ressortissants, dans les limites admises par le droit international ;
- négocier avec le gouvernement de l’Etat accréditaire ;
- s’informer de tous les moyens licites de l’évolution des événements dans l’Etat accréditaire et faire rapport à ce sujet au gouvernement de l’Etat accréditant ;
- promouvoir les relations amicales et développer les relations économiques, culturelles et scientifiques entre l’Etat accréditant et l’Etat accréditaire⁹⁴.

D’une manière générale, on reconnaît à la mission diplomatique quatre fonctions principales : la représentation, la protection, l’observation et la négociation⁹⁵. Chaque mission diplomatique a à sa tête un ambassadeur. L’ambassadeur camerounais à l’étranger est le chef de mission diplomatique. Il est le représentant personnel du chef de l’Etat et le dépositaire de l’autorité de l’Etat camerounais dans le pays d’accréditation. Il est également le représentant

⁹²*Ibid.*

⁹³ Article 2 de la Convention de Vienne sur les relations diplomatiques de 1961.

⁹⁴ Article 3 de la Convention de Vienne sur les relations diplomatiques de 1961.

⁹⁵ G. Devin, *Sociologie des relations internationales*, Paris, La Découverte, 2002, pp. 44-45.

du Gouvernement et de chaque ministre. Au-delà des fonctions dévolues internationalement aux ambassadeurs, sous l'autorité hiérarchique du Ministre des Affaires Etrangères et pour le compte du Gouvernement, il assure la direction générale et la coordination de l'ensemble des activités de la mission diplomatique placées sous son autorité⁹⁶. Il est aussi chargé de la gestion du personnel. A cet effet, il note en premier ressort les conseillers, chefs de missions consulaires et secrétaires d'ambassades, arrête la notation définitive des attachés et des personnels administratifs et techniques, recrute et gère le personnel local dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur au Cameroun excepté les personnels bénéficiant de la nationalité du pays d'accréditation qui sont régis par la législation de ce pays⁹⁷.

L'ambassadeur joue donc un rôle important dans la défense des intérêts de son Etat auprès de l'Etat accréditaire. Comme le décrit si bien Merdith Kingston de Leusse, c'est un pilier essentiel dans l'entretien de bonnes relations entre son pays et le pays d'accueil. En effet, le soin apporté par l'ambassadeur à la préparation des visites officielles montre le degré de publicité que les Etats veulent démontrer à leurs relations diplomatiques. Ces formes d'échanges permettent à des représentants d'Etats étrangers de tresser des liens sociaux respectant la distance qu'impliquent les différentes communautés de milieu, de culture. (...) Sa participation aux activités du corps diplomatique local qui lui permet de frayer avec les autres chefs de missions diplomatiques et les autorités institutionnelles de se constituer un réseau de relations indispensable au bon déroulement des échanges diplomatiques⁹⁸.

L'ambassadeur est un outil de rapprochement entre les pays. Le degré d'intensité de ce rapprochement dépend des modes de représentations choisis. Les modes de représentations utilisés par le Cameroun en Afrique centrales en effet, permettent de déterminer une hiérarchie entre les pays qui entretiennent les relations diplomatiques avec lui. Le tableau suivant ressort les représentations diplomatiques du Cameroun en Afrique centrale.

⁹⁶ Cependant, le fonctionnement des activités de certaines missions diplomatiques peut faire l'objet d'un texte particulier.

⁹⁷ MINREX : Décret N° 87/1198 du 07 septembre 1987 organisant les services extérieurs permanents du Ministère des Affaires Etrangères, article 2.

⁹⁸ M. Kingston de Leusse, *Diplomate. Une sociologie des ambassadeurs*, Paris, l'Harmattan, 1998, pp. 85-86.

Tableau 1: Les représentations diplomatiques du Cameroun en Afrique centrale

Pôles diplomatiques	Grades du chef de mission diplomatique	Pays accréditaires
Brazzaville	Ambassadeur	Congo
Kinshasa	Chargé d'affaire	R D Congo, Burundi, Rwanda
Libreville	Ambassadeur	Gabon, Sao-Tomé-Et-Principe
Malabo	Ambassadeur	Guinée Equatoriale
Ndjamena	Ambassadeur	Tchad
Bangui	Ambassadeur	RCA

Source : E. Ebogo, réalisé à partir des données du Minrex : listes diplomatiques, Yaoundé, le 2 octobre 2021.

L'analyse de ce tableau fait ressortir une réalité : le grade est un élément important dans la diplomatie. Cependant, bien que le grade de ses représentants à l'étranger soit l'élément le plus déterminant pour comprendre la hiérarchie, il peut être complété par un critère accessoire : l'effectif. Certes, la liste des membres de chaque mission diplomatique doit être notifié au pays de résidence qui, après avoir pris connaissance du nombre d'agents qui séjourneront officiellement sur son sol peut, s'il juge qu'il y'a abus, exiger le refus ou le retrait d'un certain nombre de membres de la liste. Mais, la diversification de plus en plus grande des missions diplomatiques entraine automatiquement une augmentation de leurs personnels ainsi que de leurs spécialisations. Autant les affaires à traiter seront denses, autant, le nombre et la spécialisation des membres du personnel diplomatique s'accroîtront⁹⁹. Aujourd'hui, le personnel des missions diplomatiques comprend une gamme variée de catégories professionnelles : hormis le chef de mission diplomatique, on distingue des conseillers de spécialités différentes, des assistants, des secrétaires, des attachés militaires, de presse, commerciaux, agricoles, culturels, etc.

L'effectif du personnel diplomatique peut donc aussi renseigner sur la hiérarchie des pôles. En effet, un Etat ne peut logiquement densifier sa liste diplomatique dans une ambassade que s'il juge que le volume de ses activités dans cette ambassade est important. Cette recrudescence du volume des activités signifie aussi que ses intérêts dans ce pôle sont grands. En 1987 par exemple, le Cameroun avait un effectif de 19 personnels à son ambassade

⁹⁹ A. Plantey, *De la politique entre les Etats. Principes de diplomatie*, Paris, Pedone, 2e édition, pp. 227- 228.

à Malabo, soit 6 personnels diplomatiques et 13 personnels administratifs¹⁰⁰. Actuellement, l'ambassade du Cameroun à Malabo est dirigée par son Excellence Jean Claude Désiré Owono Menguelé. Il remplace à ce poste Lazare Mpouel Bala.

Il appert de ce chapitre que le Cameroun et la Guinée Equatoriale entretiennent des relations bien avant l'accession de la Guinée Equatoriale à l'indépendance. Les facteurs historiques et juridiques structurent ces relations. Les différents acteurs de cette coopération ont également été relevés. Analyser les origines, les axes et les modes opératoires de la coopération entre ces deux Etats constitue le socle du prochain chapitre.

¹⁰⁰ Y. K. Ngamonde, "La politique étrangère du Cameroun en Afrique Centrale : constances et fluctuations", Thèse de Doctorat en Science Politique, Université de Yaoundé 2, 2011, p. 332.

**CHAPITRE II : LES GRANDS AXES DE LA COOPERATION
CAMEROUN-GUINEE EQUATORIALE**

Dans ses rapports avec son environnement, tout Etat s'efforce de réaliser ses objectifs essentiels de sécurité, de survie, de bien-être, de rayonnement etc. L'environnement immédiat de tout Etat est constitués d'Etats limitrophes ou voisins et c'est à eux qu'est destinée en premier la politique extérieure, car ils représentent les premières menaces et offrent les premières opportunités. C'est à ce titre que les relations avec les pays limitrophes qui constituent une sorte d'enveloppe ou de ceinture de l'Etat sont vitales. Comme toute relation entre entités souveraines, les rapports entre le Cameroun et la Guinée Equatoriale sont marqués par la coopération et les oppositions d'intérêts, voire des conflits et c'est à ce titre que l'on parle de coopération. Ce chapitre se donne pour ambition de ressortir les grands axes de la coopération entre le Cameroun et la Guinée Equatoriale.

I. AXES POLITIQUES ET DIPLOMATIQUES DE LA COOPERATION ENTRE LE CAMEROUN ET LA GUINEE EQUATORIALE

La Guinée Equatoriale est le seul pays frontalier du Cameroun membre de la CEMAC qui n'a pas été colonisé par la France et qui n'a pas, par conséquent, pour première langue, le Français. Mais, les facteurs linguistiques et historiques même si ils commandent d'une certaine manière la formation des regroupements régionaux africains, ne constituent pas un obstacle à l'établissement des relations bilatérales. D'autres facteurs jouent en faveurs de l'établissement des relations diplomatiques entre les deux pays. En dehors de la proximité géographique, il existe entre les deux pays de profondes affinités socioculturelles¹. L'état des relations entre le Cameroun et l'un de ses voisins immédiat qui est la Guinée Equatoriale semble être aujourd'hui au beau fixe. Les relations entre les deux pays épousent plusieurs formes. Elles sont à la fois politico-diplomatique, économique, sociale et culturelle, sportive, académique. Elles empruntent les canons bilatéral et multilatéral. Pour ce qui est du volet politico-diplomatique, la coopération entre les deux pays est marquée par l'unité interne et l'intégrité de la Guinée Equatoriale ainsi que par le désir de renforcement des liens diplomatiques et de solidarité transfrontalière.

1. Unité interne et intégrité de la Guinée Equatoriale : creuset de la coopération avec le Cameroun

Les relations entre le Cameroun et la Guinée Equatoriale ont débuté bien avant l'accession de ce pays à la souveraineté internationale. En effet le gouvernement camerounais

¹ J. V. Ntuda Ebode, "La coopération entre le Cameroun et la Guinée équatoriale : rupture et continuité d'une diplomatie de conjoncture" *Enjeux*, N° 28 juillet-septembre 2006, p. 39.

s'est toujours impliqué à l'évolution de la situation politique interne de la Guinée Equatoriale. En juillet 1962 à Ebolowa, le Président Ahidjo s'était prononcé contre la provincialisation de la Guinée Espagnole par l'Espagne :

Nous ne reconnaissons pas au Portugal et à l'Espagne le droit de déclarer les territoires africains, partie intégrante de leurs propres territoires. Ce sont des subterfuges juridiques qui visent à masquer une réalité forte hideuse, mais qui ne trompent plus. Tout peuple possède un droit naturel inaliénable et imprescriptible à l'indépendance. Le Portugal et l'Espagne doivent comprendre qu'une véritable coopération avec les États africains présuppose la reconnaissance de ce droit aux populations des territoires africains encore sous leur domination².

Par cet acte, le Président Ahidjo donnait la position du Cameroun à propos de la présence des colonisateurs en Afrique. À ce moment, les chefs d'État africains menaient farouchement le combat contre le colonialisme. C'est grâce à la médiation camerounaise effectuée en 1963 entre les nationalistes du Rio Muni et les autorités espagnoles que les réfugiés équato-guinéens rentreront dans leur pays avec l'assurance qu'ils bénéficieront de l'immunité. Le gouvernement camerounais a aussi contribué à l'émergence d'une conscience politique équato-guinéenne en donnant la possibilité aux réfugiés équato-guinéens qui étaient accueillis au Cameroun de mener librement leurs activités politiques.

C'est en effet dans la ville camerounaise d'Ambam qu'il s'est tenu les 20 et 25 octobre 1963 un congrès réunissant plusieurs milliers de nationalistes venus du Rio Muni, de Fernando, du Gabon et du Cameroun. Ce congrès a donné naissance à une partie politique : Idée Populaire de Guinée Equatoriale (I P G E). L'objectif de ce parti est d'aboutir à une "autonomie interne conduisant à une indépendance totale et immédiate pour une unité avec le Cameroun"³. Cet appel des réfugiés équato-guinéens à une union de la Guinée Equatoriale indépendante avec le Cameroun n'apparaît pas seulement aux yeux du gouvernement camerounais comme une sorte de reconnaissance pour tous les efforts entrepris, mais aussi comme une incitation à renforcer ses efforts en faveur de l'émancipation politique des nationalistes équato-guinéens. C'est pourquoi, les autorités camerounaises ont pesé pour que les réfugiés Equato-guinéens retournent dans leur pays avec l'assurance qu'ils pourront y jouer un rôle politique dans le respect des lois en vigueur. En octobre 1963, le Cameroun obtint de l'Espagne les garanties pour que les réfugiés politiques hispano-guinéens rentrent dans leur pays. Le 25 octobre 1963, La Presse du Cameroun titrait : "Yaoundé : le Cameroun a obtenu des garanties ; les exilés politiques de Guinée Équatoriale pourront rentrer au *Rio*

² I. S. Ntsama, "Le Cameroun et le processus d'intégration en Afrique Centrale (1961.2003)", Mémoire de Maîtrise en Histoire, Université de Yaoundé I, 2003, p. 62.

³ A. F. M. Nkou, "Le Cameroun et ses voisins", Mémoire de Maîtrise en Relations Internationales, Yaoundé, IRIC, 1976, p. 60.

Muni et à *Fernando Po* et participer dans le calme à l'organisation de l'autodétermination promise par l'Espagne"⁴.

Lorsque les réfugiés reçurent cette information, Maître Maho Sikasha, Président général du mouvement indépendantiste, fit une tournée dans les départements du Sud Cameroun où résidaient ses compagnons de lutte, dans le but de les préparer au retour au pays natal⁵. Ainsi, au mois de novembre 1963, le Ministre camerounais des Affaires Etrangères a accompagné les réfugiés équato-guinéens dans leur pays⁶. Mais, le retour de ces réfugiés va contraster avec le renouvellement des tentatives d'expatriation des citoyens équato-guinéens quelques années après l'indépendance de l'ancienne colonie espagnole. Le Gouvernement camerounais remercia l'Espagne en envoyant un télégramme dans lequel on pouvait lire :

Le Gouvernement camerounais ne doute pas que les libertés fondamentales telles que la liberté de réunion, de parole, d'association, d'opinion de presse etc. seront reconnues aux nationalistes Guinéens résidant au Cameroun. Le Gouvernement camerounais adresse ses sincères félicitations au Gouvernement espagnol pour la compréhension dont il continu à faire preuve dans la voie de décolonisation de ses territoires d'Afrique, sûr moyen de mériter et de conserver pour longtemps l'amitié des peuples du continent noir⁷.

Les réfugiés envoyèrent aussi un télégramme à Franco, signé par Clemente Ateba Nsoh, Secrétaire Général du mouvement, dans lequel ils déclaraient avoir eu connaissance par les soins du Gouvernement camerounais des "garanties écrites" que le Gouvernement avait décidé de leur accorder le retour à la maison⁸. Ils ont aussi tenu à remercier le Président Ahidjo pour ce geste de fraternité. Dans un télégramme, ils lui écrivirent ceci : "Nous avons l'honneur de vous adresser nos très vifs et sincères remerciements à la suite de l'aboutissement positif de vos efforts en vue de notre retour au pays natal"⁹. En décembre 1963, le référendum fut organisé et la Guinée Espagnole accéda à l'autonomie interne à partir du 1er janvier 1964. Un Gouvernement provisoire fut mis sur pied avec Bonifacio Ondo Edu comme Président. En guise de reconnaissance, Ondo Edu effectua une visite officielle au Cameroun Occidental le 4 octobre 1967¹⁰.

⁴ A. Ndam Njoya, *Le Cameroun dans les relations internationales*, Paris, Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence, 1976, Tome XXVI, p. 215.

⁵ *Ibid.*

⁶ *Ibid.*, pp. 60-61.

⁷ La Presse du Cameroun, 25 octobre 1963. Cité par Nguéack Tsafack, "La Guinée-Equatoriale face...", p. 115.

⁸ La Presse du Cameroun du 28 octobre 1963. Cité par Nguéack Tsafack, "La Guinée-Equatoriale face...", p. 115.

⁹ *Ibid.*

¹⁰ ANY 1AA383/1 Cameroun-Guinée Équatoriale 1964.1968 (rapport administratif sur la visité de son excellence Ondo Edou Boniface rédigé par N.A. Ngwa, préfet du département de Victoria adressé au ministre chargé de l'administration territoriale fédérale.)

De même, dès 1968, la Guinée Equatoriale s'est rapprochée spontanément du Cameroun pour établir avec lui, des relations bilatérales basées sur la solidarité et la coopération¹¹. En effet le régime du premier Président Equato-guinéen Marcias Nguema, va entraîner le départ de nombreux Equato-guinéens vers l'étranger. Entre 1969 et 1979, Francisco Marcias NGuema instaure un régime de terreur en Guinée équatoriale. En 1972, il se fait proclamer président à vie. Partisan de la répression sanglante vis-à-vis de tout mouvement contestataire, il fait exécuter sans jugement aucun, des milliers de personnes. En 1975, il se fait décerner le titre "d'inlassable et unique guide"¹². Il interdit la pêche à la seule fin d'empêcher la fuite à bord d'embarcations d'équato-guinéens exaspérés par les horreurs de son régime. Malgré ces mesures coercitives, plusieurs milliers d'équato-guinéens ont émigré vers le Gabon, le Cameroun, le Nigeria¹³. Durant la période de règne de Marcias Nguema, plus de cent mille équato-guinéens ont trouvé refuge à l'étranger, cinquante mille ont été tués et quarante mille condamnés aux travaux forcés¹⁴.

La chute du régime de Marcias Nguema en 1979 suite au coup d'Etat militaire du 25 août a permis à de nombreux Equato-guinéens en exil de rejoindre leur patrie. Une fois au pouvoir, le nouveau président Obiang Nguema Mbazogo proclame l'amnistie pour tous les exilés. Le retour des réfugiés équato-guinéens dans leur pays a été pendant des années, la préoccupation majeure du gouvernement camerounais qui a toujours su les traiter dans le respect de la norme internationale. En effet, comme le relève si bien Ndam Njoya Adamou, la politique du Cameroun, dans ses relations avec la Guinée Equatoriale, fait prévaloir l'idée du droit et des mécanismes juridiques internationaux appropriés aussi bien en période de crise qu'en période de paix¹⁵. C'est donc en conformité avec les principes de la Convention de Genève sur les réfugiés que le Cameroun a eu, à accueillir les réfugiés du Rio Muni.

C'est également au nom de sa fidélité au principe du droit d'autodétermination de chaque Etat sur la scène internationale que le Cameroun a rejeté toutes les velléités annexionnistes de la Guinée Equatoriale¹⁶. Il n'a jamais été dans l'intention des autorités camerounaises d'annexer la Guinée Equatoriale sous le prétexte de l'existence d'une parenté

¹¹ Y. K. Ngamonde, "La politique étrangère du Cameroun en Afrique Centrale : constances et fluctuations", Thèse de Doctorat en Science Politique, Université de Yaoundé 2, 2011, p. 152.

¹² *Ibid*, p. 153.

¹³ P. Decraene, *L'Afrique centrale*, Paris, CHEAM, 1989, p. 75.

¹⁴ J. L. Ewangue, "Comment la Guinée équatoriale défend ses frontières et son pétrole", in *Enjeux*, N° 28 juillet-septembre 2006, p. 22.

¹⁵ Ndam Njoya, *Le Cameroun dans...*, p. 214.

¹⁶ *Ibid*, pp. 214-215.

entre les réfugiés équato-guinéens et les populations du Sud Cameroun. Cette prise de position du Cameroun en faveur d'une autonomie complète de la Guinée Equatoriale est irrévocable : aucun appel à l'annexion de la Guinée Equatoriale, qu'il vienne de l'intérieur du pays ou de l'extérieur, ne doit trouver un écho favorable¹⁷.

Par ailleurs, si l'intérêt annexionniste du Nigéria¹⁸ de la Guinée Equatoriale n'est un secret de polichinelle pour tout analyste, il n'en demeure pas moins vrai que le Cameroun ait à un moment donné cette volonté également. En effet, des voix se sont élevées pour demander explicitement l'annexion de la Guinée Equatoriale. Défendant la thèse de l'existence d'une proximité ethnique entre les habitants du Sud Cameroun et le groupe ethnique majoritaire de Guinée Equatoriale, les Camerounais vivant en Guinée Equatoriale qui, d'ailleurs ne se considéraient pas dans ce pays comme des étrangers, ont explicitement demandé sans succès au gouvernement camerounais d'annexer la Guinée Equatoriale¹⁹. L'UPC a évoqué les raisons historiques pour revendiquer le rattachement de la Guinée Equatoriale au Cameroun. Pour le parti nationaliste, l'ancien *Kamerun* allemand incluait, une partie de la Guinée Equatoriale, du Gabon, de la RCA, du Tchad et du Congo. De même, certaines autres autorités politiques camerounaises se sont-elles aussi prononcées pour l'extension du territoire camerounais à la Guinée Equatoriale²⁰. Membre du Mouvement d'Action Nationale du Cameroun (MANC), Paul Soppo Priso estima qu'une Guinée Equatoriale indépendante constituerait le ventre mou du continent Africain à travers lequel des influences étrangères trouveraient un terrain d'expression. A propos de la Guinée Equatoriale, il affirma : des Etats à consistance aussi fragiles redeviendraient la proie facile d'une recolonisation et seraient susceptibles de constituer dans une Afrique libérée, d'inquiétants îlots d'une nouvelle ingérence étrangère²¹.

En dehors de l'argument géostratégique, Paul Soppo Priso évoqua aussi les raisons historiques et culturelles pour réclamer l'union des territoires de la Guinée Equatoriale avec le Cameroun. Pour lui, non seulement le Rio Muni et Fernando Po sont des territoires camerounais, mais aussi, les populations de ces territoires ont des liens de parenté avec les populations du Sud Cameroun²². Cependant, le président camerounais Ahmadou Ahidjo, n'a

¹⁷ Ngamondi, "La politique étrangère...", p. 154.

¹⁸ L'importante présence des ressortissants nigériens en Guinée Equatoriale a considérablement influencé la politique du gouvernement fédéral qui a failli céder aux pressions annexionnistes venant de l'intérieur du pays.

¹⁹ L. Sindjoun (s/d), *Etat, individus et réseaux dans les migrations africaines*, Paris, Karthala, 2004, p. 214.

²⁰ A. D. Olinga, "Les jeunes républiques de Guinée et du Cameroun, face aux territoires espagnols du Golfe de Guinée", *Enjeux*, N° 28, juillet-septembre 2006, pp.34-35.

²¹ Olinga, "Les jeunes républiques...", p. 36.

²² Nkou, "Le Cameroun et...", p. 57.

pas cédé à ces pressions internes. Il est resté fidèle à son idée du droit à l'autodétermination de la Guinée équatoriale. Ainsi, avait-il affirmé pour répondre à tous ceux qui de l'intérieur ou de l'extérieur du pays avaient revendiqué l'annexion de la Guinée-équatoriale :

Il n'était pas dans mon intention de formuler des revendications territoriales à ce sujet ou au sujet d'autres territoires où se trouvent des populations d'origine camerounaise... Nous sommes pour l'autodétermination et si, usant de ce droit, les populations elles-mêmes demandent leur retour au Cameroun, nous en serons heureux, mais, nous n'avons formulé aucune revendication à ce sujet²³.

En défendant le droit d'autodétermination de la Guinée équatoriale, le président camerounais a mis fin aux incitations annexionnistes camerounaises et pris position sur la forme que prendra le futur Etat équato-guinéen. Il a réfuté toute idée de gestion séparée des territoires du Rio Muni et de Fernando Po. En se prononçant contre l'annexion et la balkanisation de la Guinée Equatoriale, Amadou Ahidjo a jeté les bases d'une future coopération Cameroun/Guinée-équatoriale qui se matérialisa par un renforcement des liens diplomatiques et de solidarité transfrontalière entre les deux Etats.

2. Renforcement des liens diplomatiques et de solidarité transfrontalière entre les deux Etats

La coopération entre le Cameroun et la Guinée Equatoriale fait partie de la façade méridionale de l'environnement immédiat du Cameroun. Cette façade est constituée de l'ensemble des pays de la CEMAC (Tchad, RCA, Congo, Gabon et Guinée Equatoriale). Le Cameroun a noué des relations diplomatiques officielles avec la Guinée Equatoriale depuis l'accession à l'indépendance de ce pays en 1968. Sur le plan strictement bilatéral, Malabo est l'un des postes diplomatiques les plus proches de Yaoundé. Ces relations diplomatiques sont marquées par de nombreuses visites officielles et leur appartenance à l'espace CEMAC. Ceci témoigne de la volonté des deux Etats à s'intégrer ; se fondre progressivement en une même et unique entité politico-diplomatique. Au sommet de l'Etat, les échanges de visites entre Amadou Ahidjo et Marcias Nguema s'érigent désormais comme une pratique constante. Une année après la visite officielle effectuée au Cameroun du 5 au 9 janvier 1970, par le président équato-guinéen, le président camerounais, pour rendre la pareille à son homologue, s'est à son tour rendu en Guinée-équatoriale quelques temps après. Marcias Nguema a été invité à participer aux cérémonies organisées pour l'inauguration du transcamerounais²⁴. Dans le cadre des enjeux de la coopération transfrontalière, la démarcation du champ d'exercice de la

²³ Olinga, "Les jeunes républiques...", p. 31.

²⁴ Nkou, "Le Cameroun et...", p. 64.

compétence territoriale et de la souveraineté politique des Etats est le moyen sûr de garantir la paix et la stabilité au niveau des zones frontalières. Ceci répond ainsi à un quadruple avantage :

- la sécurisation des populations en vue de leur permettre de s'occuper de leurs préoccupations quotidiennes ;

- la fin de nombreuses contestations territoriales et la prévention d'éventuels conflits ;

- l'existence d'une véritable politique de paix et de coexistence pacifique dans la perspective d'intégration sous régionale ;

- la sauvegarde de l'intégrité territoriale et de la souveraineté du pays. C'est dans le but de poursuivre ces grandes lignes de démarcation que les chefs d'Etats des deux pays ont multiplié des rencontres. A l'issue de ces rencontres, plusieurs accords ont été signés entre ces deux pays frères. Ces accords élargissent le champ de la coopération entre le Cameroun et la Guinée Equatoriale :

- le Protocole d'accord en matière de télécommunication signé à Yaoundé le 24 avril 1973 ;

- l'Accord de coopération en matière de marine marchande signé le 12 mai 1973 ;

- l'Accord relatif à l'établissement des services aériens signé le 14 janvier 1974 ;

- le Traité d'amitié et de bon voisinage signé le 26 janvier 1980 ;

- l'Accord de coopération économique et technique signé le 6 novembre 1980 ;

- le Protocole d'accord de pêche signé le 26 novembre 1981 ;

- l'Accord de coopération en matière agricole et forestière ;

- l'Accord commercial signé le 29 avril 1983.

Les accords entre le Cameroun et la Guinée-équatoriale ont pour objectif de construire un partenariat solide entre les deux nations. Dans ces accords, il est mentionné l'importance de développer une coopération intense, multisectorielle basée sur l'amitié, le bon voisinage,

la paix, et la fraternité²⁵. Mais ces accords concrétisent les volontés politiques sans toutefois garantir leur application sur le terrain. Pour y parvenir, des mécanismes de contrôles sont souvent mis en place.

La Grande Commission Mixte camerouno-équato-guinéenne a été instituée pour évaluer et faciliter le développement de la coopération entre le Cameroun et la Guinée Equatoriale. A ses débuts, la tenue des sessions a été assez régulière. En l'espace de treize ans, elle a siégé six fois. Durant la période de Marcias Nguema, la commission mixte Cameroun-Guinée Equatoriale s'est réunie trois fois. Les deux premières sessions de 1972 et 1973 se sont tenues en conformité avec le respect du calendrier. Mais, la troisième session n'a pu se tenir à la date prévue. Elle intervient seulement quatre ans après la session de 1973 à cause d'une part des problèmes internes inhérents à la conjoncture politique en Guinée Equatoriale, de la récession économique au Cameroun et d'autre part, à cause d'un certain manque de confiance qui a caractérisé à un certain moment les relations entre les dirigeants des deux pays²⁶. Le gouvernement de Marcias Nguema a souvent en effet soupçonné les autorités camerounaises de soutenir la rébellion interne.

La montée au pouvoir d'Obiang Nguéma en Guinée Équatoriale permit un grand changement dans les relations avec le Cameroun. C'est ainsi que le 24 janvier 1980, le Président Obiang Nguéma Mbasogo fit une visite au Cameroun. En retour, le 24 novembre 1981, le Président Ahidjo effectua une visite officielle à Malabo. Le Cameroun fut avant tout préoccupé par le plan de sauvetage de la Guinée Équatoriale. Avec l'arrivée d'Obiang Nguema au pouvoir, la Commission Mixte Cameroun Guinée Equatoriale a connu une nouvelle impulsion et a siégé trois fois en cinq ans. C'est au cours de la dernière session que les délégations des deux pays conviennent de la réunion de la commission mixte tous les deux ans. L'adoption de cette périodicité ne sera respecté qu'une seule fois. En effet, la session de décembre 1985 est restée la dernière réunion de la décennie 1980²⁷. Malgré cela, la commission mixte reste un instrument d'intensification de la coopération Cameroun/Guinée-équatoriale. Durant les deux décennies qui ont suivies l'indépendance de la Guinée Equatoriale, la commission mixte a été assez dynamique.

²⁵ N. Mouele Kombi, "Les compétences internationales du Cameroun. Contribution à l'étude de l'action internationale d'un Etat du tiers monde", Thèse de doctorat en droit, Université René Descartes- Paris V, 1992, p. 305.

²⁶ Ngamondi, "La politique étrangère...", p. 158.

²⁷ A. Tonye, "Les commissions mixtes dans la diplomatie camerounaise", Thèse de doctorat de troisième cycle en relations internationales, Yaoundé, IRIC, 1983, pp. 121-123.

L'appui diplomatique du Cameroun en faveur de l'intégration de la Guinée équatoriale au sein des institutions de l'UDEAC est révélateur de l'entente qui existait entre les deux pays au cours de cette période. Cette entente qui leur a permis d'empêcher que les litiges latents qui s'expriment souvent dans leurs relations ne s'aggravent au point d'obstruer le processus bilatéral. En effet, le Cameroun s'est particulièrement activé pour l'intégration de la Guinée Equatoriale dans les organisations sous-régionales d'Afrique centrale. L'entrée de la Guinée Equatoriale dans l'UDEAC en 1984 a été facilitée par les efforts diplomatiques du Cameroun aux prés des autres pays membres. C'est la preuve que le Cameroun a continué à jouer son rôle protecteur même après l'indépendance de ce pays. C'est à juste titre que certains observateurs ont vu dans l'adhésion de la Guinée-équatoriale à une organisation dominée par le Cameroun, une sorte de perpétuation de la politique camerounaise d'assistanat²⁸.

En fait, c'est avec le soutien du Cameroun que les autorités équato-guinéennes ont pu accélérer le processus d'intégration de leur pays dans les organisations multilatérales d'Afrique centrale. Cet Etat assista ainsi au 17^{ème} et au 18^{ème} sommet de l'UDEAC à Libreville, puis à Yaoundé en 1982, où le principe de l'adhésion de ce pays frère a été adopté à l'unanimité par les cinq membres de l'Union. L'admission de la Guinée Equatoriale comme sixième membre de l'UDEAC annonce les débuts de l'insertion progressive de ce pays dans la sphère des relations interétatiques des pays francophones²⁹. Obiang Nguema s'est à plusieurs reprises rendus en France et de nombreuses missions françaises ont été commandées à Santa Isabelle. A travers ces diverses tractations diplomatiques, se préparait l'adhésion de la Guinée Equatoriale à la BEAC le 2 janvier 1985³⁰.

Depuis l'établissement des relations diplomatiques entre la Guinée Équatoriale et son voisin le Cameroun, ce pays s'est toujours montré solidaire et bienveillant à l'égard de celle-ci. La Guinée Équatoriale a entretenu avec le Cameroun une coopération dense et diversifiée régie par divers instruments juridiques. La fréquence des visites de haut niveau effectuées par les autorités de Malabo à Yaoundé et à Libreville témoignait de l'importance du Cameroun dans la vie nationale équato-guinéenne. Au cours de ses nombreuses visites à Yaoundé, le Président Teodoro Obiang Nguéma Mbasogo recourait toujours à l'expression "grand frère"

²⁸ Ntuda Ebode, "La coopération entre...", p. 39

²⁹ Ngamondi, "La politique étrangère...", p. 159.

³⁰ Goumaz Liniger, *Connaître la Guinée Equatoriale*, Paris, Edition des Peuples Noirs, 1986, p.150.

pour désigner son homologue camerounais³¹. Le "grand frère" fournissait alors à son cadet les utilités nécessaires de survie et d'expression de la souveraineté : avion présidentiel pour les déplacements du Chef d'État équato-guinéen, denrées alimentaires, infrastructures sanitaires et éducatives³². A travers les missions de représentations, d'information, de négociation, de promotion et protection, l'Etat au moyen de sa diplomatie et de ses agents diplomatiques, s'attèlera à mettre en place des stratégies qui incarnent sa présence ; dans le but de faire face aux enjeux divers.

Entre le Cameroun et la Guinée Equatoriale, il s'est développé un ensemble de visites au sommet depuis l'accession de Paul Biya à la magistrature suprême. La pratique des rencontres officielles a aussi souvent permis d'apaiser les tensions entre le Cameroun et la Guinée Equatoriale. En effet, au mois de mars 2004, alors que les relations entre le Cameroun et la Guinée Equatoriale sont tendues, le président Equato-guinéen ordonne l'expulsion massive et brutale de plusieurs ressortissants camerounais vivant dans ce pays. La tension entre les deux pays est aggravée suite à cet événement. Pour apaiser la tension, Obiang Guéma envoya son Ministre des Affaires Etrangères rencontré Paul Biya le 22 mars 2004 à Yaoundé. Deux jours plus tard, il se rendit lui-même dans la capitale camerounaise pour s'entretenir avec son homologue camerounais³³. La photo ci-dessus illustre à suffisance de cet état de chose.

³¹ Y. A. Chouala, "La crise diplomatique de mars 2004 entre le Cameroun et la Guinée Équatoriale : fondements, enjeux et perspectives" in Polis, Revue Camerounaise de Science Politique, vol. 12, numéro spécial 2004 – 2005, pp. 157-158.

³² *Ibid.*

³³ J. V. Ntuda Ebode, "Le retour de la République Démocratique du Congo et la redistribution des cartes en Afrique centrale", dans *Diplomatie*, N° 30, janvier-février, 2008.

Photo 2 : Visite officielle du Président Equato-guinéen à Yaoundé



Source : <https://afriquinfos.com/non-classe/cameroun-guinee-equatoriale-obiang-nguema-visite-officielle-213897/>, consulté le 12 juillet 2021.

Les échanges de visites officielles ont souvent pour objectif d'apaiser les tensions passagères qui sapent les relations entre deux pays. Sur cette photo, l'on peut apercevoir leurs Excellences Paul Biya du Cameroun et son homologue Obiang Nguema de la Guinée Equatoriale. Cette visite intervient après celle effectuée en juin-juillet 2011 du Président Biya à Malabo à l'occasion du 17^{ème} sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union Africaine (UA) organisé par la Guinée Equatoriale. Alors que des incidents souvent signalés sur la fermeture des frontières par la Guinée Equatoriale et des expulsions brutales des Camerounais dans ce pays. La visite officielle d'Obiang Nguema à Yaoundé a duré cinq heures et un tête-à-tête a eu lieu lors d'un déjeuner d'Etat avec son homologue camerounais, qui est allé lui-même l'accueillir à sa descente d'avion à l'aéroport internationale de Yaoundé-Nsimalen³⁴.

Somme toute, les échanges de visites permettent d'apaiser les tensions interétatiques. Le déplacement d'un chef d'Etat à l'étranger ou l'envoi de son émissaire porter son message à un autre chef d'Etat, est toujours motivé par un objectif précis qui renseigne sur l'état des

³⁴<https://afriquinfos.com/non-classe/cameroun-guinee-equatoriale-obiang-nguema-visite-officielle-213897/>, consulté le 12 juillet 2021.

relations entre les deux pays. Ainsi, les échanges de visite ne demeurent pas seulement un moyen d'atténuer les conflits interétatiques, mais une pratique nécessaire au maintien des relations entre les Etats. Le volet économique est également important dans le cadre de la coopération entre les deux pays.

II. COOPERATION ECONOMIQUE ENTRE LE CAMEROUN ET LA GUINEE EQUATORIALE

Au lendemain des indépendances, les différents Etats africains se sont engagés dans différents processus qui les mèneraient vers le développement de leurs économies et la prospérité de leurs populations. Au-delà des stratégies internes, il fallait aussi mettre sur pied des stratégies externes qui s'inscrivent le plus souvent dans le cadre des relations bilatérales. Dès lors, la frontière, qu'elle soit terrestre, maritime ou aérienne constitue de fait un pôle important d'enjeux économiques et culturels. Le Cameroun et la Guinée Equatoriale en tant que pays voisins entretiennent des relations dans les domaines économiques et culturels.

1. Fondements de la coopération économique entre le Cameroun et la Guinée Equatoriale

La diplomatie gouverne les rapports entre les Etats. C'est l'art d'attirer des sympathies envers son pays et de l'entourer d'amitiés qui protègent son indépendance, et aussi de régler pacifiquement les conflits internationaux pouvant survenir. Selon Guy Carron de la Carrière, il existe un lien inséparable de cohabitation et d'interaction entre l'économie et la politique étrangère :

Rien ne se fait en politique étrangère qui serait mauvais économiquement. Rien ne se fait plus sans un minimum de volet économique. Il s'agit là d'un lien incontournable, d'une interaction entre deux dimensions politique et économique, plutôt que la dictature de l'une sur l'autre³⁵.

La coopération bilatérale hier comme aujourd'hui reste influencée par les considérations économiques. Ce n'est pas un hasard si pour certains auteurs, la politique étrangère demeure un instrument au service des intérêts économiques. Pour ces derniers, l'élaboration et la conduite de la politique extérieure de chaque pays est influencée par les détenteurs à l'échelon national des ressources économiques importantes. L'on évoque même souvent l'hypothèse d'une diplomatie qui serait un instrument des entreprises nationales en

³⁵ G. Carron de la Carrière, "Omniprésente économie", in F. Charillon (dir.), *Politique étrangère. Nouveaux regards*, Paris, Presse de Sciences Politiques, 2002, p. 258.

vue d'assurer leur expansion à l'étranger³⁶. Marcel Merle a montré comment les entreprises privées aux Etats-Unis d'Amérique et les entreprises publiques en France ont eu à imposer à leurs gouvernements la prise en compte de leurs intérêts externes dans la conduite des relations internationales³⁷. La coopération du Cameroun dans le monde en général et en Afrique centrale en particulier ne saurait se construire sans tenir compte des pesanteurs liées à son économie. L'un des principes fondamentaux de sa coopération ne repose-t-il pas sur la recherche du développement³⁸ ?

Le réseau diplomatique entre le Cameroun et la Guinée Equatoriale est forcément influencé par des considérations économiques réciproques. L'établissement des relations diplomatiques à des échelles diverses avec son voisin hispanophone, obéit aussi au souci de maximisation et de protection de leurs intérêts économiques mutuelles. Au-delà de l'envoi d'une mission diplomatique du Cameroun en Guinée Equatoriale se profile la recherche de la satisfaction des intérêts. En réalité, aucun Etat dans le monde n'établit des relations diplomatiques avec d'autres Etats par simple convenance ou par mimétisme comme si il était obligé de le faire. En effet :

Aucune obligation juridique ne prescrit à un Etat d'être en relation avec un autre : il lui appartient d'apprécier l'intérêt qu'il peut y trouver. Ce jugement dépend de ses besoins mais aussi de sa capacité d'ouverture sur l'extérieur, de sa position géographique, de son activité productrice et commerciale³⁹.

On peut de ce point de vue imaginer que si le Cameroun a établi les relations diplomatiques permanentes avec la quasi-totalité des pays de la sous-région, c'est aussi par ce que ses intérêts économiques dans la sous-région sont réels. Depuis les années 1960 jusqu'à nos jours, le Cameroun a toujours disposé de l'économie la plus diversifiée et la plus importante de la sous-région. Son rang de leader économique de la zone UDEAC/CEMAC révèle aussi que ses intérêts économiques sont importants dans cet espace. Son PIB industriel par exemple représentait en 2002, 71% du PIB industriel de l'ensemble de la CEMAC⁴⁰. Ses entreprises sont disséminées dans un certain nombre de pays de la sous-région notamment en Guinée Equatoriale. Les intérêts économiques du Cameroun dans ce pays sont réels et doivent être protégés. C'est la prise en compte de cette réalité qui justifie en quelque sorte la mise en place par le Cameroun d'une diplomatie des contacts permanents avec la Guinée Equatoriale.

³⁶ Carron de la Carrière, "Omniprésente économie"..., p. 253.

³⁷ M. Merle, *Sociologie des relations internationales*, Paris, Dalloz, 1982, 3e édition, p. 319.

³⁸ A. Plantey, *De la politique entre les Etats. Principes de diplomatie*, Paris, Pedone, 2e édition, p. 180.

³⁹ *Ibid.*

⁴⁰ C. F. Nkoa, "Les objectifs et les instruments de la politique économique", *Centre de documentation de l'ENAM*, p. 20.

Le Cameroun a été intégré à l'espace Afrique Equatoriale Française (AEF). La même monnaie circulait au Cameroun et en AEF. Au moment de l'accession de ce pays à l'indépendance, il fut associé à l'Union Douanière Equatoriale (UDE) qui devint par la suite l'UDEAC en 1964 et plus tard la CEMAC. La coopération économique entre le Cameroun et la Guinée Equatoriale est définie par une série d'accords. Le 6 janvier 1970, les deux pays signèrent un accord dont l'article 6 précise que :

Les deux Etats exempteront des droits et taxes de douanes les objets et matériels fournis par le gouvernement de l'une des parties contractantes à l'autre partie contractante. Les véhicules et autres objets destinés à être réexportés bénéficieront du régime de l'admission temporaire⁴¹.

Depuis les accords passés avec l'Union Soviétique sous la période de Marcias Nguema, la pêche est dominée par les Soviétiques qui engrangent le maximum de bénéfices⁴². Au-delà de ses faiblesses internes, la forte tendance de l'économie équato-guinéenne à l'extraversion constitue un frein aux échanges commerciaux entre la Guinée Equatoriale et le Cameroun. Bien que la faiblesse des échanges commerciaux entre les deux pays au cours de cette période contraste avec la volonté politique affichée tant au niveau de la coopération bilatérale qu'au niveau de la coopération multilatérale, l'entente entre les dirigeants des deux pays est de plus en plus solide.

Les infrastructures de transport sont indispensables à la coopération entre le Cameroun et la Guinée Equatoriale. Ces infrastructures contribuent à la création d'emplois et à la réduction de la pauvreté. Dans la sous-région Afrique centrale, le secteur des transports participe à hauteur de 5 à 10% à la formation du PIB, et absorbe une part assez importante des investissements publics (25 à 40% suivant les pays), ceux-ci étant encore prédominants puisque le partenariat public/privé dans le secteur des transports est encore à l'état embryonnaire⁴³. Ces infrastructures sont capitales pour la circulation des personnes et des biens.

2. Politique commerciale formelle entre le Cameroun et la Guinée Equatoriale

C'est la politique commerciale qui oriente le comportement du Cameroun en Afrique centrale en général et la Guinée Equatoriale en particulier. C'est une politique davantage

⁴¹ Décret 70/DF/113 du 13 février 1970 portant ratification de l'accord de coopération économique et technique entre le gouvernement de la République Fédérale du Cameroun et le gouvernement de la République de Guinée Equatoriale, in *Journal officiel de la République Fédérale du Cameroun*, 15 décembre 1970.

⁴² Decraene, *L'Afrique centrale...*, p. 78.

⁴³ Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique, *Les infrastructures de transports et l'intégration régionale en Afrique centrale*, Paris, Maisonneuve & Larose, 2005, p. 16.

marquée par le libre-échange que par le protectionnisme. La première suppose une ouverture commerciale, alors que la seconde renvoie à une restriction des échanges commerciaux du fait de la crainte de la concurrence⁴⁴. Le Cameroun a toujours prôné une politique commerciale ouverte non seulement vis-à-vis de ses partenaires bilatéraux, mais aussi vis-à-vis de ses partenaires multilatéraux. C'est d'ailleurs pourquoi, il a signé de nombreux accords relatifs au commerce avec les pays de l'Afrique centrale aussi bien dans un cadre bilatéral⁴⁵ que multilatéral.

Dans ses rapports avec les pays de la Guinée Equatoriale, le Cameroun accorde la priorité aux exportations. La prépondérance de ses exportations sur ses importations semble représenter pour ce pays, la meilleure façon de maximiser ses intérêts. Dans le commerce international, les exportations confèrent de nombreux avantages. L'Etat qui exporte plus qu'il n'importe domine les relations commerciales. L'importation est en effet "la forme passive du commerce, tandis que l'exportation est la forme active"⁴⁶. L'exportation est une sorte de tactique commerciale qui consiste à envahir et à occuper les marchés étrangers sans permettre aux étrangers d'en exporter autant. C'est donc une politique commerciale d'expansion. Elle permet aussi de développer l'industrie nationale en élargissant le nombre de clients et de perfectionner les ressources humaines locales. Elle permet enfin de valoriser certaines richesses nationales jusqu'alors peu ou inexploitées.

C'est assurément le désir de profiter des gains des exportations qui a toujours guidé la politique commerciale du Cameroun en Afrique centrale. Une analyse des échanges commerciaux entre le Cameroun et les pays de la sous-région depuis 1970 à nos jours permet de le confirmer. Le tableau des statistiques montre en effet que le Cameroun a toujours dominé les échanges commerciaux avec la Guinée Equatoriale. Le tableau ci-dessus montre l'évolution des échanges commerciaux entre le Cameroun et la Guinée Equatoriale.

⁴⁴ C. Gide, *Cours d'économie politique*, Paris, Librairie de la Société du Recueil Sirey, Tome II 4e édition, 1919, 589 p, site web, <http://classiques.uqac.ca/>, p. 46.

⁴⁵ Ngamondi, "La politique étrangère...", p. 367.

⁴⁶ *Ibid.*

Tableau 2 : Evolution des échanges commerciaux entre le Cameroun et la Guinée Equatoriale de 1970 A 2006 (Valeur en millions de FCFA)

Années	Exportations	Importations	Années	Exportations	Importations	Années	Exportations	Importations
1970	3.767	3.7 767	1984	267	56	1998	13962	6455
1971	322	3.7 137	1985	/	/	1999	8642	8282
1972	49	0.070	1986	/	/	2000	3912	15262
1973	732	2.080	1987	/	/	2001	7328	29277
1974	1 612	1597	1988	8100	3	2002	6881	12096
1975	94.1	0.3	1989	10 974	3	2003	17646	15270
1976	52.5	1.6	1990	/	/	2004	/	/
1977	33.2	1	1991	/	/	2005	/	/
1978	22.68	0.8	1992	/	/	2006	3804	56704
1979	27	0.9	1993	2873	0			
1980	17.08	9	1994	5998	4			
1981	173.7	2.9	1995	12079	15454			
1982	396.5	2.5	1996	16145	21319			
1983	414	5	1997	14230	39844			

Source : Données de recueillies à l'INS.

Ce tableau ressort l'évolution des échanges commerciaux entre le Cameroun et la Guinée Equatoriale de 1970 à 2006. Si les importations et exportations entre la Guinée Equatoriale ont véritablement débuté en 1970, il n'en demeure pas moins vrai que celles-ci ont connu des ruptures et des continuités dans le temps. L'année 1996 est celle où, les exportations (16 145 tonnes) et les importations (21 319 Tonnes) ont connu une grande augmentation. Cette situation s'explique par le bon état des relations entre ces deux pays. Entre 1985 et 1987 ; 1990 et 1990 ; 2004 et 2005, les exportations et importations entre l'Etat du Cameroun et celui de Guinée Equatoriale sont suspendues. Cette suspension fait suite aux multiples tensions entre ces deux pays.

En effet, le 16 mars 2004, le président Paul Biya "rappelle en consultation" l'ambassadeur du Cameroun à Malabo. C'est l'ouverture officielle d'une crise qui couvait depuis quelques années dans les relations diplomatiques entre le Cameroun et la Guinée Equatoriale. Dans l'histoire de la diplomatie camerounaise sous la présidence de Paul Biya, le fait est inédit. D'où la surprise générale qui a accompagné cette décision présidentielle aussi bien au sein de l'opinion publique nationale que dans les milieux diplomatiques. De notoriété planétaire en effet, le président camerounais est un chef d'Etat à l'engagement extérieur

extrêmement calculé et limité et dont le style en matière de politique étrangère semble se résumer à un renforcement de la stabilité interne comme stratégie de pesée dans les affaires internationales et de rayonnement à l'extérieur. Au regard de cette posture diplomatique, la sortie assez prompte de Paul Biya sur une question de relations interétatiques et suivant une perspective de la confrontation prend la forme d'un événement historique dans la vie internationale camerounaise⁴⁷.

Le commerce est au centre des motivations des Etats dans les relations internationales. Le Cameroun ne constitue pas une exception. C'est pourquoi, il a signé de nombreux accords bilatéraux en matière de commerce avec de nombreux pays du globe en général et singulièrement avec la Guinée Equatoriale. L'objectif visé est d'accroître le volume de ses échanges commerciaux avec l'ensemble de ses partenaires bilatéraux. Comme Mouele Kombi l'a si bien relevé : "les accords commerciaux ont pour principal objet la diversification et la stimulation des marchandises entre les parties contractantes"⁴⁸.

Cependant, jusqu'en 1989, les relations entre le Cameroun et la Guinée Equatoriales ne sont pas encore intenses. Les exportations du Cameroun vers la Guinée équatoriale sont faibles. De 1970 à 1984, elles sont estimées à une valeur de 4371 millions de FCFA. Ce n'est qu'entre 1988 et 1989 qu'elles ont connu une augmentation sensible. Elles passent de 267 million de FCFA en 1984 à 8100 millions de FCFA en 1989 et à 10974 millions de FCFA en 1989. Les importations du Cameroun en provenance de la Guinée Equatoriale sont également dérisoires. Entre 1970 et 1984, elles n'ont guère dépassé la valeur de 91 millions de FCFA⁴⁹. La faiblesse des échanges commerciaux entre les deux pays au cours de cette période peut s'expliquer par l'étroitesse du marché intérieur équato-guinéen et de la structure peu diversifiée de son économie. Dotée d'une population peu nombreuse, la Guinée Equatoriale consacre l'essentiel de sa production aux partenaires extrarégionaux. La culture du cacao occupe une place de choix au sein de son économie. Cette culture a prospéré pendant la période coloniale. Mais après le départ des colons, elle a connu une chute progressive. La production de cacao passe de 35 milles tonnes par an à milles tonnes par ans. En 1985, la

⁴⁷ Y. A. Chouala, "La crise diplomatique de mars 2004 entre le Cameroun et la Guinée Equatoriale : fondements, enjeux et perspectives", *Polis, revue camerounaise de science politique*, vol. 12, Numéro spécial 2004 – 2005, p. 1.

⁴⁸ N. Mouelle Kombi, *Les compétences internationales du Cameroun. Contribution à l'étude de l'action internationale d'un Etat du tiers monde*, Thèse de doctorat en droit, Université René Descartes- Paris V, 1992, p. 88.

⁴⁹ Ngamondi, "La politique étrangère...", p. 158.

production est de cinq milles cinq cent tonnes⁵⁰. L'exportation d'okoumé a également connue une baisse de 2/3 après la période coloniale. Les exportations du café connaissent aussi une baisse importante.

3. Echanges transfrontaliers informels entre le Cameroun et la Guinée Equatoriale

Les différentes politiques économiques et les disparités au niveau des PIB ont provoqué de forts mouvements de marchandises clandestines et l'accroissement des activités illicites entre les deux Etats. En effet, la très grande majorité des échanges commerciaux entre les deux pays est d'ordre illégal et génèrent beaucoup de bénéfices à travers la contrebande et la fraude. La gamme des produits échangés dans le secteur informel entre ces deux pays, peut-être de deux groupes : les produits agricoles et les produits manufacturés. Les produits agricoles sont constitués des produits d'origine camerounaise ou réexportés par le Cameroun, il s'agit notamment de : du riz et de la farine, parfois réexportés, des haricots secs, des pommes de terre, du poisson, du garri, de noix de kola, de thé etc. Quelques produits agricoles proviennent aussi de la Guinée Equatoriale et trouvent leur chemin dans le sens inverse vers le Cameroun, notamment le poisson séché de Rio Campo⁵¹.

Pour ce qui est des produits manufacturés, les camerounais exportent des pièces automobiles frauduleusement en Guinée Equatoriale ; lequel, par contre, inonde le Cameroun ou les pays tiers de ses produits. Ces produits d'origine équato-guinéenne sont vendus non seulement dans les marchés camerounais près de la frontière, mais aussi dans toutes les autres régions du Cameroun. Rares sont les villages et villes camerounaises qui ne disposent pas de la gamme presque complète de ces produits, souvent de première nécessité. Au rang de ces produits l'on peut relever :

- les pièces détachées pour automobiles et motos : souvent contrefaites au Cameroun, de qualité médiocre et de durée de vie inférieure à celles des produits originaux (pneus, filtres, batteries) ;
- alcools et boissons : très souvent contrefaits, non potables et présentés dans les bouteilles mal imitées avec étiquettes photocopiées (champagnes, bières etc.) ;
- produits alimentaires-conserves : lait en poudre, Nescafé, biscuits, bonbon, légumes en conserves, cube Maggi, sucre, sel, piments, huiles alimentaires etc.

⁵⁰Ngamondi, "La politique étrangère...", p. 158.

⁵¹ Belinga, "Coopération transfrontalière entre...", p. 57.

- produits des soins de beauté et pharmaceutiques : dentifrices, brosses à dents, cirages, crèmes, laxatifs, perruques, mèches, laque, colorants, toutes sortes de médicaments sous forme de comprimés, de sirop, de poudre, de gel, rasoirs, shampooings etc.
- produits plastiques, quincaillerie, ustensiles de maison : seaux, vaisselle, cuvettes, baignoires, tuyauterie ; jerricanes, bidons de toutes sortes, couverts, etc.
- textiles : pagnes, tissus, dentelle, broderie, vêtements de friperie, etc.
- petits appareils et outils : montres, calculatrices, machettes, couteaux etc.
- appareils électroniques et domestiques : radio, télé, magnétoscopes, lampes, fers, etc.
- savons et lessives : détergents, détachants etc.
- produits chimiques : pesticides, engrais, insecticides etc.
- chaussures : cuir, plastiques, textiles, sports, etc.
- hydrocarbures et dérivés : carburants, kérosène, huile de moteur, graissages, etc⁵².

La fraude sur les produits pétroliers constitue le cas le plus significatif des échanges informels en raison de son ampleur, de sa permanence dans le temps, du rôle qu'elle joue dans le portefeuille des ménages et des mesures gouvernementales qu'elle suscite. Les disparités des prix d'essence pratiqués en Guinée Equatoriale et au Cameroun ressort le caractère contrebandier de la vente de ce produit. Dans la région du Sud-Cameroun, les points de vente de fortune de l'essence longe les routes et les ruelles des villages frontaliers. L'essence y est vendue en bouteille de 1, 5, 10 ou 20 litres à des prix qui défient toute concurrence au niveau des stations-essence⁵³.

Les cargaisons de carburant qui arrivent en contrebande au Cameroun sont souvent acheminées par voie maritime et terrestre. Les pistes forestières, les rivières Ntem et Kyé et la Mer au niveau de Campo et Manoka sont des espaces utilisés pour écouler ces produits de la contrebande et de la fraude. Le transport par voie maritime est beaucoup plus pratique pour cette marchandise lourde et encombrante. Il limite les chargements et les déchargements fréquents. Le volume de marchandises en provenance de la Guinée Equatoriale est souvent

⁵² Données recueillies auprès de la Sous-direction des échanges commerciaux du Ministère du Commerce du Cameroun.

⁵³Belinga, "Coopération transfrontalière entre...", p. 59.

introduit au Cameroun via les postes de douane, car les contrebandiers espèrent obtenir de la part des autorités des papiers et documents officiels qui leur permettront ensuite de garder une couverture légale pour des marchandises vers des villes ou villages situés à l'intérieur du Cameroun. La complicité de certains agents de douane est achetée moyennant un intéressement en fonction de la valeur réelle des marchandises ainsi importées. La finalité de cette action consiste à contourner les dispositions légales officielles et économiser de l'argent par rapport aux tarifs douaniers normaux⁵⁴.

Les itinéraires empruntés par les contrebandiers ont souvent un caractère saisonnier. Les voies terrestres vers la région camerounaise du Sud, principalement la route Meyo-centre-Ma'an vers Ebolowa, et Campo-Kribi ne sont pas bitumés et sont alors difficiles à pratiquer en saison des pluies. Il en va de même pour la voie maritime, la mer est agitée et le passage en bateau n'est pas sans danger. La dépendance saisonnière des itinéraires empruntés par la contrebande est retreinte par le changement fréquent des moyens de transport. Ainsi, sont souvent utilisés et selon les cas, le taxi-brousse, le camion, pick-up, les voitures légères, la moto, le portage, le bateau, la pirogue etc., en fonction de la saison, de la voie à emprunter et des moyens financiers du transporteur ou commanditaire. La piste la plus empruntée par les contrebandiers de la région du Sud-Cameroun est sans aucun doute, celle qui va de Kyé-ossi à Ebolowa, via Ambam et celle passant par Ma'an-Kribi, dans le littoral, celle de port de pêche de Douala et le port de Tiko qui dessert la Guinée Equatoriale et le Nigeria⁵⁵.

Les principaux points d'arrivée des marchandises de la contrebande dans le Sud-Cameroun sont les villes les plus importantes en particulier celle de Kyé-ossi qui est "le centre de groupage par excellence des marchandises équato-guinéennes commercialisées dans le département d'Ambam et dans un grand nombre d'autres localités de la région du Sud⁵⁶. La gamme des produits vendus sur les marchés centraux des localités camerounaise de Kyé-ossi, Ambam, Kribi et autres est en effet très large et laisse supposer un arrivage direct et fréquent depuis la Guinée Equatoriale. Le plus souvent, le débarquement se déroule en dehors des ports officiels pour éviter les contrôles douaniers. La population qui vit directement ou indirectement des échanges informels entre le Cameroun et la Guinée Equatoriale est nombreuse. Les contrebandiers sont jeunes, les deux-tiers ont moins de 35 ans, un tiers d'entre eux exerce d'autres activités professionnelles et la durée moyenne de l'exercice d'une

⁵⁴Belinga, "Coopération transfrontalière entre...", p. 59.

⁵⁵*Ibid.*

⁵⁶ K. Bennafla, *Le commerce transfrontalier en Afrique centrale : acteurs, espaces, pratiques*, Paris, Karthala, 2002, p. 111.

activité liée à la contrebande est de deux à cinq ans⁵⁷. Si une grande partie des contrebandiers vivent au Cameroun, une partie est aussi résidente en Guinée Equatoriale. Ces derniers fréquentent les marchés camerounais proches de la frontière avec des produits manufacturés et en repartent parfois avec quelques denrées agricoles. Ces actes de contrebande et de fraude ont conduit le Cameroun et la Guinée Equatoriale à établir une coopération sécuritaire.

III. COOPERATION SECURITAIRE ENTRE LE CAMEROUN ET LA GUINEE EQUATORIALE

La frontière africaine qui sépare, divise ou bouleverse, est aussi, dans une certaine mesure, le cordon de rapprochement par excellence des peuples et des Etats. De manière générale, lorsqu'on parle d'insécurité transfrontalière au Cameroun, l'on se réfère immédiatement à la frontière orientale, entre le Cameroun et le Tchad ou entre le Cameroun et la Centrafrique, voire de plus en plus entre le Cameroun et le Nigeria⁵⁸. S'il est vrai que les actes criminels les plus virulents se déroulent aux confins desdits pays, il n'en demeure pas moins vrai que la frontière entre le Cameroun et la Guinée Equatoriale est devenue depuis quelques décennies un espace d'insécurité manifeste, au regard de l'émergence d'une diversité d'activités illégales. Situés en pleine forêt équatoriale, la Guinée éponyme de même que le Cameroun, mesurent l'ampleur des menaces sécuritaires liées notamment aux questions terroristes et à la piraterie maritime.

1. Problèmes de sécurité transfrontalière entre le Cameroun et la Guinée Equatoriale

L'insécurité transfrontalière entre le Cameroun et la Guinée est manifeste, au regard de l'émergence d'une diversité d'activités illégales avec en toile de fond une course effrénée vers l'enrichissement illicite. Ces activités ont trait aux trafics de tout genre : le trafic de drogue, de stupéfiants et d'êtres humains, la fraude et la contrebande, qui sont autant d'actes de criminalité transfrontalière qui se développent le long de la frontière entre les deux pays. Ces actes relèvent très souvent des enjeux divers relatifs aux revendications sociopolitiques de portée irrédentiste ou identitaire des groupes aux frontières ou internes.

⁵⁷Belinga, "Coopération transfrontalière entre...", p. 69.

⁵⁸I. Saibou, *Les coupeurs de route : histoire du banditisme rural et transfrontalier dans le bassin du lac Tchad*, Paris, Karthala, 2010, p. 53.

Les facteurs conflictuels favorisent les flux humains de toute sorte à l'intérieur d'un pays, mais aussi et surtout entre les deux pays. En effet, on observe depuis quelques décennies, une forte immigration des populations camerounaises en direction de la Guinée Equatoriale. Malheureusement, ces déplacements sont les plus souvent mis à profit pour commettre des actes répréhensibles, tels que les trafics d'armes, les pillages d'objets d'art ou de vestiges sacrés. Il paraît urgent et nécessaire pour les deux pays d'éradiquer ce mal à la racine, c'est-à-dire au niveau des frontières des deux Etats, à travers une coopération transfrontalière qui se concrétiserait par une synergie d'actions mises en œuvre de concert entre les deux pays en vue de contribuer à l'éclosion d'une paix durable⁵⁹. Cette stratégie devrait reposer sur les principes de confiance mutuelle, tout en appelant les uns et les autres à promouvoir cette coopération entre les deux pays. Il y a nécessité pour ces deux Etats d'unir leurs efforts contre les facteurs déstabilisants tels que le grand banditisme, le trafic transfrontalier. C'est dans cette perspective que s'inscrit l'initiative de la Grande Commission Mixte entre les deux pays à travers la création de la commission *ad hoc* sur les questions de sécurité afin que la promotion de la coopération transfrontalière constitue un facteur essentiel de la paix et de la sécurité en Afrique en général et singulièrement, entre le Cameroun et la Guinée Equatoriale.

Du fait de la multiplication des incidents entre populations riveraines des segments frontaliers, d'une part, et de l'éloignement de ces zones par rapport aux centres de décisions, d'autre part, les gouvernements du Cameroun et de la Guinée Equatoriale ont délégué le pouvoir de règlement des conflits mineurs aux autorités administratives et traditionnelles locales. Cette façon a l'avantage d'accélérer les procédures en gagnant en coût et en efficacité, dans la mesure où ces responsables locaux se côtoient au quotidien. Ce mécanisme est déclenché en cas de litiges fonciers ou de ressources. Les altercations récurrentes entre camerounais et équato-guinéens dans les villes d'Ambam et Kyossi. Les difficultés auxquelles étaient confrontés les ressortissants camerounais en Guinée Equatoriale ont été résolues grâce à la coopération entre les autorités des deux pays.

Le Cameroun et la Guinée pour faire face aux menaces multiformes qui jalonnent leurs territoires se sont engagés depuis quelques années à renforcer la stratégie de défense et de sécurité aux frontières communes, ainsi que l'adoption de politiques idoines pour faire face aux diverses menaces à la sécurité, telles que le trafic de drogues et la criminalité

⁵⁹M. E. Owona Nguini, 48 ans, Enseignant, Socio politiste, Yaoundé, le 14 juillet 2021.

transfrontalière organisée. Ainsi, et à la faveur de la deuxième session de la commission *ad hoc* entre le Cameroun et la Guinée Equatoriale, tenue à Yaoundé du 21 au 22 février 2011, des hautes autorités des deux pays s'engageaient communément à "ne ménager aucun effort pour réprimer, avec toute la sévérité requise, les actes de criminalité à leurs frontières, dans le souci légitime d'offrir à leurs populations respectives un cadre de vie sécurisé leur permettant de vaquer à leurs occupations sans la moindre encombre⁶⁰. Cette deuxième commission a adopté "des recommandations d'actions pertinentes et nécessaires, résultant d'une évaluation sans complaisance de l'état de sécurité le long de notre frontière commune, et visant à y remédier de manière réaliste et appropriée⁶¹.

Le module circulation des biens et des personnes défendu par la sous-région Afrique centrale, trouve un écho favorable au sein d'une coopération bilatérale. Lors de cette commission, des engagements ont été annoncés : exemption de visas aux titulaires des passeports diplomatiques officiels ou de service ; examiner l'octroi des conditions spéciales aux populations riveraines des zones frontalières, et prévenir les incidents frontaliers y compris les conflits frontaliers récurrents entre populations riveraines des deux pays. Pour ce faire, un comité mixte de suivi et d'évaluation de la commission *ad hoc* sur les questions consulaires étaient préconisés⁶².

L'incertitude qui règne à la frontière terrestre constitue en outre une entrave réelle à l'accélération de la visibilité de la coopération sécuritaire entre le Cameroun et la Guinée Equatoriale. Elle est en effet un obstacle concret à l'allègement des procédures douanières et policières nécessaire à la libre circulation sous-régionale et régionale voulue par les Etats africains en général et ceux de la CEMAC en particulier. Depuis que les conséquences conjuguées de l'industrialisation et de l'urbanisation effrénée contribuent à la dégradation de l'environnement, sa protection devient un enjeu de sécurité à l'échelle mondiale. En partageant la forêt équatoriale avec la Cameroun, la nécessité d'une coopération transfrontalière intégrée s'impose ; d'où la mise en place des complexes forestiers transfrontaliers où il existe un système de pilotage politique d'ensemble du territoire transfrontalier. Quoi qu'il en soit, "l'impact de l'environnement sur la sécurité occupera vraisemblablement à l'avenir une place de plus en plus significative, compte tenu de ce que la

⁶⁰ Propos de Henri Eyebe Ayissi, Ministre camerounais des Relations Extérieures, lors de la deuxième session de la commission *ad hoc* tenue à Yaoundé du 21 au 22 février 2011.

⁶¹ *Ibid.*

⁶² Belinga, "Coopération transfrontalière entre...", p. 69.

dérive climatique en cours constitue une remise en cause extrêmement rapide et puissante des conditions de vie de l'humanité et de toutes les espèces vivantes⁶³.

2. Sécurité maritime entre le Cameroun et la Guinée Equatoriale

L'espace maritime entre le Cameroun et la Guinée Equatoriale est devenu depuis quelques décennies un enjeu qui confère une dimension géostratégique ; par géostratégie, il faut entendre l'ensemble des moyens mis en œuvre pour assurer la défense des intérêts et l'accomplissement des obligations qui constitue la géopolitique. Pas plus qu'aucun autre phénomène social, le différend frontalier maritime, la violation d'un tel espace n'est de soi politique⁶⁴, mais peut le devenir au terme d'un processus de politisation⁶⁵ résultant soit du choix des gouvernants de lui attacher une signification et une valeur particulière, soit de fortes demandes internes remontant vers eux, et qu'ils ne peuvent ignorer sans mettre en péril leur légitimité. Les enjeux maritimes entre ces deux pays sont avant tout d'ordre stratégique, au sens large qui englobe sécurité, chances de développement socioéconomique et indépendance alimentaire ou énergétique des Etats. Ils sont également sociaux et économiques : emploi, croissance, devises, redistribution des richesses dans les proportions non négligeables des ressources de la mer⁶⁶.

Au plan géostratégique, la dimension sécuritaire participe de la cohésion interne et externe des Etats à un moment où l'on parle du régionalisme trans-étatique⁶⁷. Cette dimension est perçue comme un moyen d'éviter le confinement des pays africains à la périphérie de la politique mondiale et passe par une intensification de leurs rapports de coopération maritime régionale et bilatérale. Dans les mers du Cameroun et de la Guinée Equatoriale, criminalité et pauvreté vont de pair. Si la misère ne suffit pas pour expliquer les phénomènes de piraterie, elle peut dans une moindre mesure alimenter la convoitise et gonfler les effectifs des différents gangs criminels qui arpentent les zones maritimes de ces deux pays.

Les espaces côtiers en général sont caractérisés par un patrimoine exceptionnel, qui est menacé. Cet enjeu nécessite une approche transfrontalière, sur des thèmes tels que la ressource halieutique et la question des quotas, la préservation de la biodiversité, la

⁶³G. Dussouy, *Les théories de l'interétatique : traité des relations internationales*, Paris, l'Harmattan, 2007, p. 168.

⁶⁴M. Gazibo, *Introduction à la politique africaine*, Montréal, PUM, 2006, p. 8.

⁶⁵J. Lagroye, *La politisation*, Paris, Belin, 2003, p. 27.

⁶⁶A.- D. Ogoulat, "Géostratégie et polémologie dans l'espace atlantique centre-oriental", *Stratégie*, N°80, 2000, p. 6.

⁶⁷D. Bach, *Régionalisation, mondialisation et fragmentation en Afrique subsaharienne*, Paris, Karthala, 1998, p. 21.

coordination des Etats et des collectivités en matière de gestion des risques de pollutions maritimes, le changement climatique et particulièrement la montée du niveau des mers, le développement des énergies renouvelables marines ou la gestion de la pression urbaine sur les littoraux. En somme, la notion de sécurité est pluridimensionnelle. Elle intègre aussi bien les relations de bon voisinage, l'organisation interne de la société, que la dimension sanitaire etc.

Il appert de ce chapitre que la coopération entre le Cameroun et la Guinée Equatoriale est adossée principalement sur les volets diplomatiques, politiques, économiques et sécuritaires. Ces relations se sont accentuées au lendemain de l'indépendance de la Guinée Equatoriale. Seulement, depuis la découverte de la manne pétrolifère et son exploitation, la Guinée Equatoriale, s'est constituée en un *el dorado*. Cet état de chose a créé une sorte de coopération entre les deux Etats. Le troisième chapitre, scrute les fondements ainsi que les modes opératoires de la coopération entre le Cameroun et la Guinée Equatoriale.

**CHAPITRE III : LA MANNE PETROLIERE COMME ADJUVANT
PRINCIPAL DE LA COOPETITION ENTRE LE CAMEROUN ET LA
GUINEE-EQUATORIALE**

Les relations d'amitié entre le Cameroun et la Guinée équatoriale subsistent paradoxalement avec des divergences qui peuvent à certains moments, créer des situations de tension. Cependant, la coexistence de la tension dans la coopération n'implique pas toujours une rupture des relations entre les deux pays. Les relations entre Marcias Nguema et Amadou Ahidjo ont généralement été cordiales, même si parfois pour diverses raisons, elles ont été difficiles. En effet, la politique de Marcias Nguema n'a pas toujours été appréciée par son homologue camerounais. Suite au départ des Espagnols, la récession économique conduit le président équato-guinéen à instaurer un régime dictatorial et à recourir à l'aide internationale des pays de l'Est. Ce rapprochement constitue pour lui, un moyen de contrer toutes les tentatives de déstabilisation de son régime par ses concurrents politiques soutenus par l'Espagne d'une part et de faire face à une invasion possible des alliés régionaux de la France d'autre part. Le Président équato-guinéen reproche à ses voisins francophones d'être les complices de l'impérialisme occidental ou des vecteurs du néocolonialisme.

Il va sans dire que cette politique marxiste révolutionnaire de Marcias Nguema allait susciter l'inquiétude des pays de la sous-région en général et du Cameroun en particulier. Avisé des liens privilégiés qui existent entre la Guinée Equatoriale et les pays communistes comme le Cuba et l'Union Soviétique, le gouvernement camerounais soupçonne le régime de Marcias Nguema, d'être allié à l'UPC¹. La tension monte d'un cran. De 1976 à 1979 la Guinée équatoriale interrompt momentanément ses relations avec les pays de la sous-région. Elle coupe ses lignes téléphoniques et aériennes, ferme ses frontières et interdit la pêche pour endiguer l'exil d'opposants équato-guinéens. Le problème de l'exil massif des Equato-guinéens vers l'extérieur va aussi opposer Ahidjo à Marcias Nguema. Contre la volonté de ce dernier, le Cameroun a eu à accueillir 40 milles réfugiés équato-guinéens et le Gabon 60 milles.

Face au refus camerounais et gabonais de refouler les ressortissants équato-guinéens de leur territoire, Marcias Nguéma va multiplier les obstacles à la liberté de circulation des ressortissants des pays voisins. Il va aussi engager une campagne de xénophobie contre les communautés camerounaise et gabonaise. Cette xénophobie se traduisait quotidiennement par des injustices et des violences répétées. Le putsch de 1979 qui a mis un terme au régime de Marcias Guema n'a pas sonné le glas des tensions géopolitiques et géostratégiques entre le Cameroun et la Guinée équatoriale.

¹Ngamondi, "La politique étrangère...", p. 160.

Entre 1986 et 1988, le rapprochement de la Guinée équatoriale avec le Nigeria inquiète les autorités camerounaises qui lui reprochent de vouloir mettre son territoire à la disposition. Ce chapitre ambitionne examiner l'alliance équato-guinéenne avec les pays communistes ainsi que les problèmes frontaliers et territoriaux entre le Cameroun et la Guinée Equatoriale.

I. AUX SOURCES DE LA COOPETITION CAMEROUN-GUINEE EQUATORIALE

Seul pays hispanophone d'Afrique, la Guinée Equatoriale est à la fois un pays insulaire et continental "coincé" entre le Cameroun et le Gabon. L'ambivalence de sa position régionale est exacerbée par les désaccords et tensions autour de ses frontières terrestres et maritimes avec le Cameroun. Cependant, la coopétition entre le Cameroun et la Guinée Equatoriale tire ses sources dans les choix opérés par ce pays durant la période du premier Président Marcias Nguema. La présence soviétique en Guinée Équatoriale pendant le règne de Marcias Nguéma était vu par le Cameroun comme une menace à ses intérêts dans le Golfe de Guinée. Un climat de suspicion s'installa alors entre ce pays et la Guinée Équatoriale.

1. Alliance équato-guinéenne avec les pays communistes comme menace pour le Cameroun

Redoutant un coup d'État fomenté par l'Espagne, la Guinée Équatoriale rechercha rapidement l'appui de l'Union Soviétique. La présence soviétique en Guinée Équatoriale servirait à dissuader les velléités d'annexion des pays voisins et de "recolonisation de la Guinée Équatoriale par l'Espagne"². La Guinée Équatoriale comptait tirer profit de cette relation de clientèle. La coopération entre les deux pays est d'ordre économique et politique. Sur le plan économique, la Guinée Équatoriale, qui est à l'époque incapable de se soumettre aux mécanismes du marché international, trouve facile de commencer avec l'Union Soviétique par un système de troc. Du point de vue politique, la sécurité de la Guinée Équatoriale "confrontée au double impératif de consolidation de la souveraineté nationale et de la maîtrise de sa base interne"³ est renforcée, le pays, s'identifie par son vocabulaire, à la

² Macías Nguéma, Discours du 12 mars 1977, Malabo.

³ Laïdi Zaki, "Les problèmes de consolidation de l'influence soviétique en Afrique", in *Politique Africaine*, II (7), 1982, p. 83.

communauté révolutionnaire ; ce qui lui confère une "identité" et une "visibilité internationale"⁴.

L'alliance avec Moscou constituait une sorte de "gesticulation diplomatique" capable de susciter la surenchère de l'aide économique⁵. En effet, l'aide économique constitue une arme de lutte dont l'allégeance des pays sous-développés est l'enjeu. Raymond Aron note que dans cette lutte entre "dollar et rouble", le même pays reçoit de l'aide, simultanément des deux camps. L'aide soviétique à la Guinée Équatoriale "déterminée par des motifs politiques s'est opérée sous la forme de crédits et de la protection militaire"⁶. En contrepartie, la Guinée Équatoriale se proclama "État révolutionnaire et populaire". Pour s'accommoder à la situation de domination, la Guinée Équatoriale "invente" un langage qui lui permet de survivre aux données contraignantes de son environnement par la réappropriation et l'instrumentalisation des concepts révolutionnaires⁷. Au-delà du discours révolutionnaire, le pays emprunta à l'idéologie soviétique le modèle du parti unique dans le but de fermer l'espace politique à la base populaire. Ces réaménagements constitutionnels et idéologiques en Guinée Équatoriale traduisaient le désarroi d'une société postcoloniale incapable de réduire par elle-même les tensions internes et les périls extérieurs. Ils constituaient pour le voisin camerounais un acte "d'indocilité" car, l'État équato-guinéen refusa ainsi de s'identifier politiquement à la région du Golfe de Guinée⁸. La Guinée Équatoriale rompait ainsi avec l'orthodoxie idéologique dont les bases reposent sur les réseaux d'alliances tissées avec les anciens maîtres coloniaux.

En 1977, la Guinée Équatoriale rompit ses relations avec toutes les puissances du bloc de l'Ouest et signa un traité de défense avec l'Union Soviétique en échange de l'installation d'une base sous-marine soviétique, d'un radar et d'une station émettrice. Des facilités portuaires furent accordées à l'Union Soviétique à Annobon et à Fernando Pô. La Guinée Équatoriale tissa alors un réseau d'alliance avec les pays du bloc de l'Est⁹. Les relations entre la Guinée Équatoriale et l'Union Soviétique s'inscrivaient dans une logique d'alliance en opposition avec l'extension de la sphère américaine en Afrique. Le contrôle des territoires du Golfe de Guinée permettrait à l'Union Soviétique de surveiller la navigation dans la façade

⁴ J. Leca et Y. Shemeil, "Clientélisme et patrimonialisme", in *Revue Internationale de Science Politique*, vol. 4, 1983, p. 455.

⁵ J. Ngbwa Ndong, 73 ans, Chargé de mission en Guinée Equatoriale (Retraité), Ambam, le 13 octobre 2021.

⁶ Nsah-Voundy, "Le petit État...", p.143.

⁷ Owona Nguini, 48 ans, Enseignant, Socio politiste, Yaoundé, le 14 juillet 2021.

⁸ Eyinga Ndong, 76 ans, Ancien personnel à l'Ambassade du Cameroun à Malabo, Kyé-Ossi, le 12 octobre 2021.

⁹ *Ibidem*.

africaine de l'Atlantique Sud¹⁰. La présence soviétique fut considérée comme une tentative de Moscou de constituer une base navale stratégique pour sous-marins atomiques. Par un accord économique signé le 30 juin 1970, l'URSS fut autorisée à pêcher dans les eaux territoriales de la Guinée Équatoriale grâce à une convention de quasi-monopole. L'Union Soviétique s'engagea en contrepartie à livrer sur le marché équato-guinéen 4 000 tonnes de poisson³. Cette coopération entre la Guinée Équatoriale et l'Union Soviétique fut perçue par le Cameroun et le Gabon comme une menace.

Au moment de la signature des accords entre la Guinée Équatoriale et l'Union Soviétique, on était en plein cœur de la Guerre froide. L'intrusion soviétique dans le golfe de Guinée et qui lui permit de surveiller les échanges pétroliers, les activités américaines au Cameroun et au Nigeria fut fortement significative¹¹. Elle s'articule autour de l'intrusion politique et de l'intrusion économique. L'intrusion politique est la possession d'une colonie, l'existence d'une aide militaire, d'une alliance formelle ou informelle, d'accords militaires susceptibles de provoquer l'ingérence d'un acteur réputé étranger au sous-système. L'intrusion économique soviétique se traduisait par les accords de pêche qualifiés d'inégaux. Ces accords permirent à l'Union Soviétique de pêcher près des eaux territoriales du Cameroun et de mettre un terme au projet de création d'une base navale américaine dans la région¹². Cette omniprésence soviétique au voisinage du Cameroun fut très mal vue par ce dernier.

Le Cameroun craignait la présence des pays communistes à leur voisinage. L'île de Fernando Po et le Rio Muni pouvaient servir de tête de pont aux communistes pour entrer dans son territoire. Au moment de la gouvernance nguémiste, les frontières entre ces deux pays étaient très surveillées pour cette raison. Le Cameroun redoutait une influence des pays communistes présents au Rio Muni et à Fernando Po. Les comportements inamicaux et la présence en Guinée Équatoriale des pays de l'Est avaient entraîné la mise en hibernation des accords de coopération et la baisse des échanges économiques avec les pays voisins, notamment le Cameroun¹³. Ceci obligea Macías Nguéma à adopter une politique nationaliste, révolutionnaire et anti-impérialiste. Pour cette raison, il qualifiait ses voisins de "complices de l'impérialisme occidental" ou d'agents du néocolonialisme¹⁴. Au même moment, le Cameroun, l'un des voisins francophones de la Guinée Équatoriale l'accusait d'intelligence

¹⁰ Owona Nguini, 48 ans, Enseignant, Socio politiste, Yaoundé, le 14 juillet 2021.

¹¹ Zaki, "Les problèmes de...", p. 84.

¹² Owona Nguini, 48 ans, Enseignant, Socio politiste, Yaoundé, le 14 juillet 2021.

¹³ Koufan et Tchudjing, "Sur la voie...", p. 228.

¹⁴ Koufan et Tchudjing, "Un exemple de...", p. 333.

malsaine avec l'impérialisme soviétique. Le Cameroun craignait la présence d'exilés upécistes dans la coopération cubaine en Guinée Équatoriale.

Le climat de tension qui régnait entre la Guinée Équatoriale et ses voisins francophones en occurrence le Cameroun, entraîna l'interruption de la coopération avec la Guinée Équatoriale de 1976 à 1979¹⁵. Il eut entre autres, l'interruption des liaisons téléphoniques et aériennes, le minage des frontières à Akelengué, l'interdiction de pêcher dans le Ntem et dans la mer pour freiner l'exil des Équato-guinéens, le rançonnement des ressortissants des pays voisins et le rappel des diplomates¹⁶. A cause de la crise économique en Guinée Équatoriale, ce pays accumula des arriérés de frais d'entretien et de transmission par INTEL CAM, se chiffrant à 240 752 983FCFA¹⁷. En Juin 1974, à cause de l'insolvabilité et de l'ingratitude de la Guinée Équatoriale, le Cameroun ferma ses frontières, refusa de donner des bourses, demandé par Malabo, aux étudiants équato-guinéens. De 1975 à 1979, les exportations du Cameroun vers la Guinée Équatoriale passèrent de 733 tonnes à 53 tonnes¹⁸. En plus de la "présence" soviétique en Guinée Equatoriale, les problèmes frontaliers et territoriaux sont également à l'origine de la naissance de la coopétitivité entre ces deux pays de l'Afrique centrale.

2. Problèmes frontaliers et territoriaux entre le Cameroun et la Guinée Equatoriale

Les problèmes frontaliers ou territoriaux entre la Guinée Équatoriale et son voisin le Cameroun remontent à la période coloniale. Ces problèmes ont commencé au moment de l'intrusion des puissances coloniales en Afrique. Celles-ci, même avec la Conférence de Berlin, n'ont pas pu s'entendre sur le tracé des frontières de leurs colonies. Le protectorat français sur la côte entre l'Estuaire du Gabon et le Cap Saint Jean remonte à 1834. Jusqu'en 1954, la France obtint l'abandon des îles Corisco, Elobey Chico, par les chefs locaux à l'insu de l'Espagne¹⁹. En 1945, les émissaires espagnols et français avaient marqué la limite de leur

¹⁵ Ngbwa Ndong, 73 ans, Chargé de mission en Guinée Equatoriale (Retraité), Ambam, le 13 octobre 2021.

¹⁶ Koufan et Tchudjing, "Un exemple de...", p. 334.

¹⁷ J. Koufan, "Les relations entre le Cameroun et la Guinée Équatoriale de 1960 à 1990 : Vicissitudes et perspectives d'un bon voisinage, *NKA' (Revue interdisciplinaire le la FLSH de l'Université de Dschang)*, n° 7, 2008, pp. 198-200.

¹⁸ *Ibid.*

¹⁹ P. G. Nsah-Voundy, "Le petit État dans les relations internationales : la Guinée Équatoriale et ses voisins", Thèse de doctorat troisième cycle, Institut des relations internationales du Cameroun (IRIC), Yaoundé, 1990, p. 33.

frontière au Cap Santa Clara. Dès 1880, la France possédait des postes de milice à Campo, Bata et Rio Benito²⁰.

Les problèmes frontaliers entre le Cameroun et la Guinée Équatoriale trouvent leurs fondements dans les conventions coloniales et l'irrédentisme camerounais pendant la décolonisation de la Guinée Équatoriale. Le Cameroun revendiquait la Guinée Équatoriale comme son prolongement nature²¹. Il souhaitait l'intégration de la Guinée Équatoriale dans la fédération camerounaise²². Les puissances coloniales avaient tracé leurs frontières sans tenir compte des entités ethniques existants et des relations précoloniales. La frontière terrestre et maritime entre le Cameroun et la Guinée Équatoriale était tracée de manière imprécise. Cette imprécision créa des problèmes entre les deux voisins. Il y avait l'opposition entre la frontière théorique²³ et la frontière réelle au niveau de la ville d'Ebebeyin, théoriquement en partie gabonaise et camerounaise, mais de fait contrôlée par la Guinée Équatoriale. Au niveau de Nsork, Mongomo et Evinayong, localités équato-guinéennes revendiquées par le Cameroun et le Gabon sur la base des conventions inter-coloniales²⁴, la nationalité des îlots du Ntem n'était pas clairement déterminée. La Guinée Équatoriale contestait la camerounité de certains îlots comme l'atteste le problème de 1945 sur la nationalité de l'îlot Einda situé à 8 km de l'embouchure du Ntem à trois km sur le confluent du Bongola²⁵. La carte ci-dessous illustre un peu la délimitation de la frontière Nord-Est du Rio Muni avec le Cameroun et le Gabon.

Après l'indépendance de la Guinée Équatoriale, le Cameroun a tenté sans succès d'amener les autorités de Malabo à entériner la frontière théorique qui lui permettrait de s'agrandir au détriment du "micro-État"²⁶. Au lieu d'entériner la frontière de fait qui était en sa défaveur, l'armée camerounaise occupa, le 06 décembre 1976, une portion de la zone empiétée, plus précisément au niveau de la rivière Bibe, à 2 km d'Ebebeyin²⁷. Les bornes frontières délimitant la frontière au lieu-dit Ecoté (arrondissement de Mikomisseng) furent déplacées pour entériner la frontière théorique avec l'aide des experts français du Bureau de Recherches

²⁰ S. Onomo Abena, "Guinée Équatoriale et intégration régionale : le rôle de la France. Quelques points de repères historiques", in Daniel Abwa et als (dir), *Dynamiques d'intégration régionale en Afrique Centrale, Actes du colloque de Yaoundé*, 26-28 avril 2000 T1, Yaoundé, PUY, 2001.

²¹ Ahmadou Ahidjo, "conférence de presse du 02 juillet 1963 à Yaoundé", in *La presse du Cameroun*, 22 juillet 1963 (supplément spécial), p. 1.

²² *Ibid.*

²³ 2°10'20'' de la carte de Max Moisel et l'accord germano-espagnole de Madrid du 29 août 1908.

²⁴ ANY, 1AA383/1 Cameroun-Guinée Équatoriale. 1964.1968 (Lettre n°C2300/17SG/MTPT du Ministre des Transports et des Postes et Télécommunications au ministre des affaires étrangères, 18/03/1967.

²⁵ ANY, APA 10171/D Guinée Équatoriale-Fernando Po 1944.1952 (Rapport confidentiel sur la Guinée Équatoriale. 27/02/1946).

²⁶ Koufan et Tchudjing, "Un exemple de...", p. 329.

²⁷ Ngbwa Ndong, 73 ans, Chargé de mission en Guinée Equatoriale (Retraité), Ambam, le 13 octobre 2021.

Géologiques et Minières (BRGM). Le 24 avril 1977, une commission mixte fut mise sur pied. Les commissaires examinèrent les textes de base invoqués par le Gouvernement camerounais à savoir, l'Acte final de la Conférence de Berlin, le Protocole franco-allemand de 1894, la Convention franco-espagnole de juin 1900 et la Convention franco-allemande du 18 avril 1908²⁸. Après la tenue de la commission mixte d'avril 1977 à Malabo, le Cameroun devrait accueillir la cinquième commission ad hoc chargée de procéder au resserrement des bornes frontières par la pose des bornes intermédiaires²⁹. La frontière maritime entre les deux pays n'était pas elle aussi délimitée. Elle n'était encore l'objet d'aucun litige, mais elle réservait des difficultés potentielles prévisibles dans la mesure où les deux pays devront tenir compte des intérêts du Nigéria, quand viendra le moment du bornage³⁰. Ces problèmes frontaliers et territoriaux entre les deux voisins de l'Afrique Centrale conduisirent à l'isolement relatif de la Guinée Équatoriale dans la sous-région.

Entre 1973 et 1985, dix-neuf contentieux frontaliers ont opposé le Cameroun à la Guinée Equatoriale. Ces contentieux sont de diverses natures et mettent en cause aussi bien les autorités administratives, militaires que les populations. Les circonstances dans lesquelles ces litiges frontaliers entre le Cameroun et la Guinée Equatoriale ont émergé sont diverses. Les contentieux territoriaux recensés, sont souvent provoqués par les tentatives de matérialisation unilatérale de la frontière³¹, les affrontements entre populations locales³², les incursions militaires en territoire étranger³³, les extensions territoriales, les traversées illicites de la frontière commune par les populations frontalières³⁴, les tentatives d'exercice de la souveraineté en territoire étranger³⁵, les actes de provocation de toute sorte³⁶. La fréquence et la constance des cas de litiges frontaliers entre le Cameroun et la Guinée Equatoriale au cours

²⁸ Koufan et Tchudjing, "Un exemple de...", pp. 329-330.

²⁹ S. Ondo Obiang, "Les différents frontaliers de la Guinée Équatoriale", *rapport de stage diplomatique*, Yaoundé, IRIC, 1991, p. 19.

³⁰ Koufan et Tchudjing, "Un exemple de...", pp. 330.

³¹ En 1973, le Cameroun fait implanter une plaque frontalière dans la zone de Metet Akombang sans consulter la Guinée Equatoriale. En 1976, les soldats équato-guinéens cette fois ci modifient unilatéralement le tracé frontalier au niveau de la localité de Mbey –Biyi à 500 mètres en territoire camerounais.

³² C'est le cas en 1973 et en 1981.

³³ En 1973, dix militaires équato-guinéens pénètrent le territoire camerounais pour exercer le droit de poursuite. La même année, quatre camerounais sont arrêtés par des militaires équato-guinéens. En 1975, les éléments appartenant à la milice politique essaient d'enlever et d'assassiner les réfugiés équato-guinéens en territoire camerounais. En 1981, les forces de sécurités équato-guinéennes font une incursion en territoire camerounais.

³⁴ En 1975, dans les zones frontalières d'Afanengon, Minkak et Minkoumou, les populations équato-guinéennes traversent illicitement la frontière pour chasser et pêcher dans le territoire camerounais.

³⁵ En 1973, les gendarmes camerounais entrent à Yengue en Guinée Equatoriale en violation de l'intégrité du territoire équato-guinéen. En 1976 les équato-guinéens arrêtent des Camerounais à Ebebeyin en territoire camerounais pour les séquestrer en Guinée Equatoriale.

³⁶ En 1975, deux militaires équato-guinéens rompent la chaîne de la barrière frontalière dans la zone de Kye-Ossi.

de cette période, n'ont pas empêché le dialogue entre les autorités des deux pays. Des manœuvres diplomatiques ont été menées par les deux parties en vue de régler leurs litiges. A la suite des incidents signalés à Kyé-ossi, Akenangui, Metet et Mekomo I³⁷, la commission mixte ad hoc camerouno-équato-guinéenne qui s'était réunie à Ambam avait recommandé les solutions suivantes : le remplacement des bornes dessouchées par les frontaliers, le renforcement de bornes et le resserrement du réseau existant par la pose d'une borne secondaire et des balises.

Depuis 1989, les relations entre le Cameroun et la Guinée Equatoriale sont marquées par la permanence des tensions. Les incidents diplomatiques et les divergences d'intérêts entre les deux pays se multiplient. Pourvue de ressources pétrolières importantes, la Guinée Equatoriale change son comportement envers l'ensemble des Etats de la sous-région. Elle revendique le leadership de la CEMAC. Elle ne recule devant rien pour préserver ses intérêts au moyen d'une politique étrangère offensive. Ces nouvelles orientations de la politique extérieure de la Guinée Equatoriale ont tendance à certains moments, à contrarier les intérêts

Cependant, la découverte et l'exploitation du pétrole par le Guinée Equatoriale a constitué le principal moteur de la coopération avec son voisin le Cameroun.

II. MANNE PETROLIERE ET INSTALLATION DE LA COOPETITION ENTRE LES DEUX ETATS

La Guinée Équatoriale fut longtemps méconnue par la majorité des États de la communauté internationale. Certains auteurs parlent même de pays oublié¹. Le pays était caractérisé par une pauvreté légendaire. Il était classé parmi les pays les plus pauvres de la planète. Après le coup d'État contre Macías Nguéma, la Guinée Équatoriale fut confrontée à une crise économique grave, tandis qu'elle se retrouvait isolée sur la scène internationale. Pour sortir de l'isolement et de la pauvreté, le Président équato-guinéen relança la recherche sur le pétrole. L'histoire du pétrole équato-guinéen a été marquée par des activités de prospection et d'exploitation menées par plusieurs compagnies pétrolières. Son exploitation a procuré des ressources financières énormes au pays.

³⁷Les populations équato-guinéennes créent en 1985 en territoire camerounais, des champs temporaires et permanents.

1. Exploitation pétrolière et émergence de la coopération entre la Guinée Équatoriale et le Cameroun

L'histoire du pétrole équato-guinéen a été marquée par des activités de prospection et d'exploitation menées par plusieurs compagnies pétrolières. Son exploitation a procuré des ressources financières énormes au pays. La recherche pétrolière en Guinée Équatoriale date de la période coloniale. En 1958, l'Espagne signa pour ses territoires du Golfe de Guinée la convention sur la plate-forme continentale fixant à -200 m les zones hors mers territoriales¹. Cette convention s'appliquait également aux îles. L'occupation par le Gabon de plusieurs îles équato-guinéennes au large de l'estuaire du Muni cachait, derrière une extension des eaux territoriales, des visées sur des potentialités pétrolières. En 1965, l'Espagne encore présente en Guinée Équatoriale lança un appel d'offre pour la prospection pétrolière. Les sociétés *Spanish Gulf* et *Mobil Oil [Spangoc]* remportèrent le droit d'exploration, mais leurs investigations ne donnèrent aucun résultat positif au niveau commercial². Les relevés aéro-géophysiques demandés par Chevron en juillet 1970, mirent en évidence les zones proches du Rio Campo et celle de Bata. Chevron obtint, peu après l'indépendance des concessions pétrolières. Toutes les concessions sur les côtes du Rio Muni furent alors reprises par l'État équato-guinéen. Les redevances provenant de la prospection pétrolière valurent environ 15 millions de dollars à la Guinée Équatoriale entre 1960 et 1970³⁸. Après l'indépendance, elles contribuèrent au surplus budgétaire de 1969 (avec 1,2 millions de dollars), et dès 1970 à la réduction du déficit (2,8 millions de dollars). Les recherches ne donnèrent pas lieu à des publications de résultats durant la première dictature nguémiste ; mais peu après le début du règne d'Obiang Nguéma Mbasogo, on apprit par des voies espagnoles la présence quasi certaine de pétrole³⁹.

Commencée en 1991 par la découverte d'Alba et renforcée en 1996 avec l'inauguration du champ de Zafiro qui renferme des réserves d'environ 300 millions de barils puis en 1999 par l'exploitation du plus important gisement de *Campo Ceiba* au large du Rio Muni⁴⁰, la production pétrolière en Guinée Équatoriale s'est accompagnée d'un spectaculaire revirement de sa politique régionale. Le fait marquant dans ce revirement est le déclassement géostratégique du Cameroun au profit du Nigeria. C'est dans ce déclassement combiné à la construction d'un "péril camerounais" que s'origine la crise diplomatique qui apparaît au

³⁸ Liniger-Goumaz, *Connaître la Guinée...*, p. 136.

³⁹ *Ibid.*

⁴⁰ C. J. Campbell, "Golfe de Guinée : situation et perspectives énergétiques", *Géopolitique*, N° 63, 1998, p. 141.

grand jour en mars 2004. En effet, depuis l'établissement des relations diplomatiques entre les deux pays le 27 octobre 1968, le Cameroun s'est toujours montré solidaire et bienveillant à l'égard de son voisin de l'extrême sud 17 fois plus petit⁴¹.

Les deux pays ont entretenu une coopération dense et diversifiée régie par divers instruments juridiques⁴². La fréquence des visites de haut niveau effectuées par les autorités de Malabo à Yaoundé et vice versa témoigne de l'importance du Cameroun dans la vie nationale équato-guinéenne. Au cours de ses nombreuses visites à Yaoundé, le président Teodoro Ubiang Nguema Mbasogo recourait toujours à l'expression "grand frère" pour désigner son homologue camerounais. Le "grand frère" fournissait alors à son (docile) cadet les utilités nécessaires de survie et d'expression de la souveraineté : avion présidentiel pour les déplacements du chef d'Etat équato-guinéen, denrées alimentaires, infrastructures sanitaires et éducatives. Un appui important et décisif fut également apporté à la Guinée Equatoriale par le Cameroun en vue de son intégration dans la zone franc et de son admission au sein de l'Union Douanière et Economique des Etats de l'Afrique centrale (UDEAC)⁴³.

Le revirement de la Guinée Equatoriale par l'adoption d'une ligne diplomatique anti-camerounaise sera par conséquent vécu à Yaoundé comme une trahison du "petit-frère". Ce sentiment d'ingratitude et de trahison était déjà souligné par le quotidien indépendant du Cameroun Mutations en 2001 en ces termes :

Il est bien loin, écrivait alors le journal, ce temps où la Guinée Equatoriale d'Obiang Nguema Mbasogo mangeait dans la main du Cameroun de Paul Biya. En ce temps-là, l'ami Obiang ne pouvait pas passer deux mois chez lui sans venir saluer son "grand frère". En cette occasion alors, en grand seigneur, bon prince, [Paul Biya] envoyait gentiment son avion personnel pour les aller et retour de son "homologue". En ce temps-là, tout était prétexte à voyage sur le Cameroun : les salaires des fonctionnaires d'Obiang, les maux de dents de son épouse etc. [...]. Puis est arrivé le pétrole [et] tout a changé. Et l'ami Obiang a soudain réalisé que les Camerounais étaient tous de petits voleurs et de gros salauds. Puis il a commencé à se faire représenter aux manifestations qui avaient lieu dans "son" Yaoundé. On se demandait même si l'ami Obiang était encore en mesure de dire bonjour à notre [Paul Biya] s'il le rencontrait un jour quelque part on route⁴⁴.

La politique équato-guinéenne du Cameroun depuis son apparition dans le club riche des "Etats hydrocarbures" a pris l'allure d'une diplomatie de la revanche traduisant, comme

⁴¹ Chouala, "L'interétatisme dans le...", p. 222.

⁴² Ces instruments sont : (i) Traité d'amitié et de Bon Voisinage (Yaoundé, 26/10/80), (ii) Accord de Coopération Economique et Technique (Yaoundé, 06/11/80), (iii) Accord aérien (Malabo, 14/OII74), (iv) Accord Commercial, Malabo, 29/10/83), (v) Accord Agricole et Forestier (Malabo, 29/11/81), (vi) Protocole d'Accord de Pêche (Malabo, 26/11/81), (vii) Protocole d'Accord en matière d'Elevage (Malabo 26/11/81), (viii) Protocole d'Accord en Matière des Télécommunications (Yaoundé, 24/4/73).

⁴³ L'UDEAC s'est transmué en 1994 en "Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC)".

⁴⁴ *Ibid.*

l'a souligné Mathias Eric Owona Nguini "une expression d'un sentiment de rancœur longtemps dissimulé"⁴⁵. La manne pétrolière a en effet donné les coudées franches à la Guinée Equatoriale pour qu'elle puisse "exprimer cette rancœur refoulée qui avait été manifestée vis-à-vis [du] parrainage du Cameroun, que par contrainte les Equato-guinéens sollicitaient mais qui leur pesait [...] Les Equato-guinéens estiment avoir aujourd'hui les capacités de tenir tête au Cameroun, même si cela peut relever pour les Camerounais d'une espèce de complexe du nouveau riche"⁴⁶. Ce complexe du nouveau riche est amèrement digéré par le pouvoir de Yaoundé qui s'est pourtant gardé de toute contre action ou récrimination bruyante.

2. Alliance entre la Guinée Equatoriale et le Nigéria : une menace pour le voisin camerounais

Dans la géopolitique interne du Golfe de Guinée, le Nigeria constitue à la fois le rival stratégique et la principale menace militaire du Cameroun. La tentative de modification unilatérale de sa frontière maritime et terrestre avec le Cameroun traduite par l'occupation militaire de la presqu'île de Bakassi en 1993 a fini par convaincre les autorités camerounaises des ambitions territoriales et hégémoniques du "géant" de l'Afrique subsaharienne⁴⁷. Suite à cette occupation militaire de Bakassi, une véritable rivalité diplomatique-stratégique reposant sur un face à face militaire sur le terrain va s'instaurer entre Yaoundé et Abuja. Tandis que le Cameroun, qui ne pouvait compter de solides appuis au niveau sous-régional, va s'orienter vers la mobilisation des ressources de la justice internationale pour faire reconnaître ses droits historiques sur Bakassi, le Nigeria va pour sa part, engager une vigoureuse opération de ralliement à sa cause des Etats du Golfe de Guinée.

Entre 1986 et 1988, le rapprochement de la Guinée équatoriale avec le Nigeria inquiète les autorités camerounaises qui lui reprochent de vouloir mettre son territoire à la disposition du Nigeria en vue d'une éventuelle agression du Cameroun⁴⁸. Cette alliance Nigeria-Guinée équatoriale est quelque peu étrange. Il faut en effet se rappeler que quelques années auparavant, le Nigeria proférait des menaces contre la Guinée équatoriale qu'il soupçonnait d'héberger des ressortissants sud-africains ségrégationnistes. Par ce qu'il avait depuis longtemps compris l'intérêt que le Nigeria portait à la Guinée Equatoriale, le

⁴⁵ M. E. Owona Nguini, "Le Cameroun doit assurer son leadership", *Mutations*, N° 1111, 2004, p. 5.

⁴⁶ *Ibid.*

⁴⁷ Owona Nguini, 48 ans, Enseignant, Socio politiste, Yaoundé le 14 juillet 2021.

⁴⁸ Koufan et Tchudjing, "Un exemple de...", p. 338.

Cameroun, dans son rôle de protecteur, s'aligna immédiatement du côté des équato-guinéens. L'enjeu est géostratégique et géoéconomique. Une autorité du régime nigérian n'avait-elle pas affirmée en 1988 que :

Le Nigeria doit toujours s'intéresser à ce que devient Fernando Po et si le Nigeria doit jouer un rôle significatif à la mesure de ses potentialités économiques et humaines, il doit protéger son flanc et organiser sa défense de telle sorte qu'une île offshore comme Fernando Po, dans un besoin désespéré, de subsistance économique, ne bascule pas dans les bras d'une puissance étrangère hostile au Nigeria maintenant et dans l'avenir⁴⁹.

Il va de soi que l'alliance de la Nigéria-Guinée Equatoriale allait provoquer le mécontentement du gouvernement camerounais. En effet, les prétentions hégémoniques du Nigeria en Afrique centrale visaient directement les intérêts du Cameroun leader de l'UDEAC. Mais les divergences entre le Cameroun et la Guinée Equatoriale ne reposent pas seulement sur les questions géostratégiques et géopolitiques.

Devenue à la faveur de cette conjoncture régionale, un atout diplomatique non négligeable pour les deux Etats en compétition, la Guinée Equatoriale, contre toute attente va "lâcher" le Cameroun pour s'allier avec le Nigeria. En effet, à partir de 1994, un intense ballet diplomatique s'instaure entre Malabo et Abuja. Madame Constancia Mangue de Obiang se rendra en visite officielle à Abuja au courant des années 1994 et 1997 sur invitation de Madame Abacha. Son époux Teodoro Obiang Nguema Mbasogo en fera de même et sera reçu à Abuja les 3 et 4 juin 1998 et les 18 et 19 septembre 1998 respectivement par le chef de l'Etat nigérian, le général Sani Abacha et son successeur le général Abdulsalami Abubakar. Ce dernier sera à son tour reçu à Malabo les 21 et 22 avril 1999⁵⁰.

Les contacts au plan militaire se renforcent également à l'instar de l'audience accordée par Teodoro Obiang Nguema Mbasogo au chef d'état-major de la marine nigériane le 20 mars 1998. Au menu de cette visite l'octroi, par la Guinée Equatoriale, des facilités militaire au Nigeria lui permettant ainsi de poursuivre son encerclement militaire du Cameroun. Le Cameroun va vivement s'inquiéter de ce deal diplomatico-stratégique entre Abuja et Malabo :

"(...) Le Cameroun ne peut ne pas s'inquiéter de l'octroi (...) de facilités militaires par la Guinée Equatoriale au Nigeria, étant donné que ces facilités sont de nature à menacer la sécurité du Cameroun dans son flanc sud. [Ces facilités] constituent une menace pour la sécurité civile et économique du Cameroun, accentuée par le fait que depuis Décembre 1993, notre pays est victime de l'agression

⁴⁹ J. V. Ntuda Ebode, "La coopération entre le Cameroun et la Guinée équatoriale : rupture et continuité d'une diplomatie de conjoncture" *Enjeux*, N°28 juillet-septembre 2006, p. 40.

⁵⁰ Y. A. Chouala, "La crise diplomatique de mars 2004 entre le Cameroun et la Guinée Equatoriale : fondements, enjeux et perspectives", *Polis, Revue camerounaise de Science Politique*, Vol. 12, Numéro Spécial, 2004-2005, p. 5.

nigériane dans la péninsule camerounaise de Bakassi. En effet, c'est nécessaire de souligner que la partie insulaire de la Guinée Equatoriale où se trouve Malabo est la partie qui intéresse le plus le Nigeria. Malabo se trouve à 10 minutes de vol d'avion du port et des installations pétrolières de Limbé⁵¹.

La Guinée Equatoriale ne va pas s'arrêter à ce retournement stratégique en défaveur du Cameroun. Elle va aussi, sous le couvert de la "protection de ses intérêts vitaux", s'inviter le 30 mars 1999 dans le dossier juridique de Bakassi devant la Cour internationale de justice en appui aux thèses du Nigeria. L'agent de la Guinée Equatoriale à la Cour internationale de justice, Ricardo Mangue Obama N'fube, va estimer d'une part que "la position du Cameroun devant la Cour est radicalement différente à celle adoptée dans le cadre des relations diplomatiques entre les trois Etats voisins"⁵² et d'autre part que "la revendication maritime du Cameroun, dans le cadre d'un litige avec le Nigeria, porte préjudice aux intérêts de la Guinée Equatoriale"⁵³. En fustigeant ce qu'il a appelé le "changement de position radical" de la part du Cameroun, le ministre Ricardo Mangue Obama N'fube insiste sur la "demande la plus fondamentale" de son gouvernement, à savoir que la "Cour ne devait accorder aucun crédit à [la] position camerounaise"⁵⁴.

La reprise par la Guinée Equatoriale des arguments développés par le Nigeria devant les juges de la Cour internationale de justice fera d'ailleurs dire à Alain Pellet, l'un des avocats du Cameroun que la "Guinée Equatoriale intervient dans cette affaire aux côtés du Nigeria ; elle fait avec lui cause commune"⁵⁵. Dès lors, il était clair à Yaoundé que le pays d'Obiang Nguema Mbasogo était désormais un allié stratégique objectif du Nigeria avec lequel un accord d'exploitation commune des ressources pétrolières se trouvant de part et d'autre de leur frontière maritime sera par ailleurs conclu. Le Cameroun encaisse une fois de plus le "coup" stratégique à lui porté par la Guinée Equatoriale mais fidèle à sa politique modérée en matière de prise de position dans les affaires régionales, se mure dans un silence difficilement déchiffrable à Malabo. L'attitude de la Guinée Equatoriale pourrait se comprendre de deux manières. D'une part on peut penser que son alliance avec le Nigeria constituait un comportement préventif destiné à empêcher une action militaire nigériane unilatérale à la frontière grise commune entre les deux Etats. La Guinée Equatoriale tentait

⁵¹ Archives du Ministère des Relations Extérieures. « Etat des relations Cameroun Guinée Equatoriale », Janvier 2000.

⁵² Cour Internationale de Justice, Compte rendu 2002/21, Audience publique tenue le lundi 18 mars à 2002 à 10 heures.

⁵³*Ibid.*

⁵⁴ Cour Internationale de Justice, Compte rendu 2002/21, Audience publique tenue le lundi 18 mars à 2002 à 10 heures.

⁵⁵*Ibid.*

ainsi d'endiguer la reproduction du syndrome de Bakassi sur son propre territoire ; d'où son appui diplomatico-stratégique au Nigeria. D'autre part, l'Etat équato-guinéen prédisait une probable victoire juridique du Nigeria et semblait ainsi s'allier avec le bon camp⁵⁶. Stratégiquement, le choix de Malabo était judicieux car il neutralisait en quelque sorte le géant nigérian quel que soit l'issue du conflit.

Toutefois la coopération active de la Guinée Equatoriale avec le Nigeria sur l'affaire de Bakassi ne semble pas avoir réduit les craintes de la première par rapport au second qui fait toujours montre de velléités hégémoniques et d'ambitions territoriales non dissimulées. Ainsi dans un discours à la nation le 19 novembre 2003, Teodoro Obiang Nguema Mbasogo, tout en indiquant que son pays avait signé des " accords (frontaliers) définitifs" avec le Nigeria, rappelait à ce dernier que "dans le cadre des relations fraternelles et de bon voisinage [...] [les] vifs souhaits [de la Guinée Equatoriale sont] que les traités frontaliers s'appliquent dans un esprit de respect des lois et des traditions pour la conservation de la paix dans la. Sous-région [...]"⁵⁷

Parallèlement à sa recherche du parapluie sécuritaire nigérian, le régime de Malabo va durcir sa politique envers les immigrants camerounais érigés en menace pour la stabilité nationale et en empêcheurs de jouissance de ses ressources pétrolières par le peuple équato-guinéen. En 2000, les sources diplomatiques camerounaises tiraient déjà sur la sonnette d'alarme en affirmant que les camerounais vivants en Guinée Equatoriale sont systématiquement victimes de tracasseries et escroqueries de tous genres et notamment depuis 1994 : retrait des cartes de séjour, détention abusive, confiscation de biens, traitement discriminatoire par rapport aux ressortissants des autres pays amis de la Guinée Equatoriale⁵⁸. Le président camerounais sera personnellement victime de ces tracasseries consulaires lors de son voyage à Malabo les 24 et 25 juin 1999 pour prendre part au double sommet de la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (CEMAC) et de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC)⁵⁹.

En effet, face à la détermination affichée par la police aéroportuaire de Malabo de fouiller ses bagages et effets personnels, le président camerounais s'y plia. Une lettre de protestation du ministre camerounais des relations extérieures condamnant ces agissements

⁵⁶ Chouala, "La crise diplomatique...", p. 6.

⁵⁷ Archives du Ministère des Relations Extérieures. "Etat des relations Cameroun-Guinée Equatoriale", Janvier 2000.

⁵⁸ Chouala, "La crise diplomatique...", p. 6.

⁵⁹ *Ibid.*

contraires à la courtoisie et aux privilèges dus à un chef d'Etat fut remise à l'ambassadeur de la Guinée Equatoriale à Yaoundé au lendemain de ce grave incident. Fait très significatif, c'est le président Teodoro Obiang Nguema Mbasogo qui porte lui-même la parole vindicative de son pays à l'endroit des Camerounais. Foulant aux pieds les principes de la réserve et de la courtoisie diplomatique, Teodoro Obiang Nguema Mbasogo va, en des termes assez discourtois, critiquer la représentation diplomatique du Cameroun dans son pays en s'indignant du "même vieil ambassadeur qui est en poste depuis plus de 15 ans"⁶⁰. Dans une interview accordée au journal *Jeune Afrique L'Intelligent* en 2002, il affirme que nombre de Camerounais résidant en Guinée Equatoriale "se sont rendus coupables d'escroqueries, de détournements et mettent en danger la sécurité du pays"⁶¹.

Le président équato-guinéen ne faisait que revenir sur des propos qu'il avait déjà eu à tenir le 17 juillet 2000 au palais des congrès de Malabo lors d'une fête de son parti politique : "Faites attention aux étrangers et surtout aux Camerounais, car ces derniers ont eu de l'argent du pétrole avant, et leurs gisements pétroliers étant déjà épuisés, ils cherchent à nous envahir ". Ces propos avaient été jugés très "préoccupants" par les autorités camerounaises qui ne manquèrent pas de requérir des services d'intelligence des fiches plus précises sur ce qui faisait courir le chef de l'Etat équato-guinéen contre le Cameroun.

III. DECOUVERTE DU PETROLE EN GUINEE ÉQUATORIALE ET LA MULTIPLICATION DES CRISES AVEC LE CAMEROUN

Depuis la découverte du pétrole en Guinée Équatoriale, cet État a multiplié les agissements de puissance en zone CEMAC vis-à-vis du Cameroun. L'on note du côté du Cameroun, l'expulsion des camerounais du territoire équato-guinéen, le mépris des autorités camerounaises et l'intervention surprise de la Guinée Équatoriale lors du conflit frontalier et territorial de Bakassi opposant le Cameroun au Nigeria. Tous ces agissements de la Guinée Équatoriale montrent que cet État n'est plus le "petit frère" d'hier, mais l'égal, voire même le "grand frère" des "grandes puissances" d'Afrique Centrale d'hier.

1. Expulsions répétitives des camerounais de la Guinée Équatoriale

La ruée des Camerounais vers la Guinée Équatoriale remonte à l'époque coloniale où les "indigènes" fuyant l'impôt de capitation s'y réfugièrent pour travailler dans les plantations de

⁶⁰*Jeune Afrique L'Intelligent*, N°2186, 2002 : 33

⁶¹*Ibid.*

cacaoyer. En effet, face au refus des Fangs, constituant 80% de la population, de servir en qualité de manœuvres dans l'économie de plantation qui caractérisait le pays avant l'indépendance, le colonisateur espagnol d'abord et le premier Gouvernement indépendant de Marcías Nguéma par la suite, mirent sur pied une vigoureuse politique d'importation de la main œuvre étrangère. Camerounais, Nigériens, Libériens, entre autres formèrent le gros du contingent de travailleurs importés⁶². C'est à ce moment que se constituent les diasporas étrangères en Guinée Équatoriale. Mais, depuis le début de l'exploitation pétrolière on constate une immigration massive des Camerounais en Guinée Équatoriale. Cette vague migratoire constitue sans doute la racine nourricière de la mésentente et de la tension entre Malabo et Yaoundé⁶³. Le débordement des flux migratoires que ce pays connaît depuis l'exploitation du pétrole s'inscrit par conséquent dans une trajectoire de détournement d'une politique publique de l'État⁶⁴. Petit pays de près de 730 000 habitants⁶⁵, la Guinée Équatoriale redoute la forte immigration anarchique et incontrôlée des Camerounais et des ressortissants des autres pays d'Afrique Centrale et Occidentale. Cette immigration pourrait avoir des conséquences néfastes sur son équilibre démographique interne⁶⁶. La forte poussée de l'immigration aiguise aussi les tensions sociales internes liées à l'accès à l'emploi et à la jouissance par les nationaux des opportunités offertes par l'exploitation pétrolière⁶⁷.

Par ailleurs, l'investissement des Camerounais dans les activités criminelles a conduit à la structuration d'un discours officiel et d'une opinion publique sur le "péril camerounais". Parlant des Camerounais de Malabo en 2000, le Président équato-guinéen dénonçait leur implication dans "la plupart des actes délictueux commis à Malabo (...) les Camerounais (...) sont beaucoup plus malins : les feymen et autres multiplicateurs de [faux] billets de banque ne font pas de bruit mais beaucoup de mal"⁶⁸. Teodoro Obiang Nguéma Mbasogo poursuivait en soutenant que "les voisins commencent à nous regarder avec jalousie et cela peut entraîner qu'ils provoquent l'insécurité dans notre pays"⁶⁹. Face à cette insécurité générée par les étrangers (camerounais et nigériens surtout), le Président équato-guinéen proposa la solution

⁶² Enrique Martino, "Clandestine Recruitment Networks in the Bight of Biafra: Fernando Po's Answer to the Labour Question, 1926–1945", in *IRSH* 57, Special Issue, 2012, pp. 46-47.

⁶³ Mansueto Rodriguez, Policier, 44 ans, Kye-Ossi, 12 octobre 2021.

⁶⁴ Y. A. Chouala, "L'installation des Camerounais au Gabon et en Guinée Équatoriale. Analyse d'une dynamique d'exportation de l'État", in Sindjoun Luc, (dir), *États, réseaux individus dans les relations internationales africaines*, Paris, Karthala, 2004.

⁶⁵ <http://www.statistiques-mondiales.com/guinee-equatoriale.htm>, consulté le 11 octobre 2021.

⁶⁶ M. Nga Owona, 44 ans, commerçante, Ambam, le 13 octobre 2021.

⁶⁷ S. Mba Mokuy, 32 ans, Policier, Kyé-Ossi, le 12 octobre 2021.

⁶⁸ *Ibidem*.

⁶⁹ Chouala, "La crise diplomatique...", p. 9.

radicale de la "machette" : "Chacun de vous, conseilla-t-il à son peuple, doit disposer d'une machette, de bâtons et de barres de fer pour frapper les voleurs à la tête et qu'ils disparaissent"⁷⁰. La politique assez dure de la gestion de l'immigration camerounaise et le discours vindicatif qui l'accompagne et le légitime ne sont pas toujours très appréciés par l'opinion publique camerounaise qui accuse en retour la Guinée Équatoriale d'ingratitude et de "complexe du nouveau riche"⁷¹. Toutes les indécrotesses de Malabo envers Yaoundé depuis la découverte du pétrole connurent un pic en mars 2004 avec l'expulsion massive des Camerounais résidant en Guinée Équatoriale et l'encerclement de l'Ambassade du Cameroun à Malabo par les militaires équato-guinéens⁷² ; ce qui créa une crise diplomatique entre les deux États.

2. Crise diplomatique de mars 2004 entre le Cameroun et la Guinée Equatoriale : fondements et enjeux

L'évènement de 2004 entre les deux pays est né des accusations de Malabo envers Yaoundé relatives à une soi-disant déstabilisation de la Guinée Équatoriale et l'encerclement de l'Ambassade du Cameroun à Malabo. En effet, Depuis que le pétrole fut découvert en Guinée Équatoriale, cet État n'a cessé d'accuser le Cameroun d'être une base arrière des putschistes contre le pouvoir de Malabo. Depuis les attaques armées du 21 janvier 1998 dans les villes de Moka et Luba attribuées au Mouvement d'autodétermination de l'île de Bioko, le régime équato-guinéen a toujours considéré Yaoundé comme étant de connivence avec les rebelles, du moins, de se montrer trop compréhensif et trop souple à leur égard⁷³. La politique régionale du Cameroun voulue anti-hégémonique et de non-ingérence dans les affaires intérieures des autres États fut généralement perçue à Malabo comme une neutralité de complicité et un encouragement tacite à l'aile radicale de l'opposition équato-guinéenne qui ne rêvait que de chasser Teodoro Obiang Nguéma Mbasogo du pouvoir⁷⁴. C'est ce que corroborait en 2000 l'Union des Démocrates Indépendants de la Guinée Équatoriale (UDI), parti d'opposition, qui, dans une déclaration de solidarité aux Camerounais victimes de multiples abus et de nombreuses vagues d'expulsion, affirma que :

⁷⁰ *Ibid.*

⁷¹ J. L. Ewangue, "Guinée Équatoriale : le complexe du nouveau riche", in *Enjeux*, n°10, janvier-mars 2002, pp. 35-36.

⁷² Mfonka Ahmadou, 45 ans, policier, Kyé-Ossi, le 12 octobre 2021.

⁷³ Fayçal Mohammadou, 50 ans, commerçant, Kye-Ossi le 12 octobre 2021.

⁷⁴ G. Ndong, 34 ans, policier, Kyé-Ossi, le 12 octobre 2021.

Le Cameroun est considéré comme un ennemi par le régime dictatorial de Malabo sous prétexte qu'il protège les réfugiés politiques équato-guinéens (conformément aux conventions internationales et aux statuts des Nations Unies) et ce en dépit des multiples demandes de Malabo pour leur extradition. Cette attitude se justifie par le fait que le Cameroun ne se plie pas comme le Gabon aux exigences de Obiang Nguéma⁷⁵.

Les accusations de Malabo au sujet de l'abri des camps d'entraînement des mercenaires en vue du renversement du régime équato-guinéen au profit de Severo Moto Nsa ne datent pas de mars 2004⁷⁶. En 1999 déjà, le Gouvernement équato-guinéen, qui pensait avoir déjoué un complot de déstabilisation impliquant le Cameroun, transmet aux autorités de Yaoundé un "contrat de prestations des services" entre Severo Moto Nsa et le Groupe Bob Denard/Armée Française au Cameroun. Ce contrat stipulait que :

Entre d'une part, M. Jean Njoya, Commandant des Forces Spéciales⁷⁷, agissant au nom du groupe Bob Denard (Armée Française au Cameroun), et d'autre part, M. Severo Moto Nsa, agissant au nom du groupe G.E (Front de Libération Nationale) FRELINA (...) : (1) Le groupe Bob Denard, Armée Française au Cameroun (GBD-AFC) s'engage à mettre à la disposition du Front de Libération Nationale de G.E. (FRELINAGE) un personnel qualifié et du matériel nécessaire pour l'exécution d'une mission ponctuelle en Guinée Équatoriale ; (2) Tant le personnel que le matériel seront utilisés en accord avec ladite mission au sujet de laquelle il sera gardé un silence absolu ; (3) L'effectif du personnel qualifié à employer est de quinze hommes, pour des raisons d'efficacité et de discrétion ; (4) Le délai d'exécution de la mission, objet du présent contrat, s'étale sur 30 jours, pouvant aller jusqu'à 45 jours si l'exigent les circonstances. A la fin de la mission le groupe FRELINA G.E. payera au Groupe BD-AFC une somme d'un million de francs français répartie de la manière suivante : - 500.000FF pour main d'œuvre ; 300.000FF au Chef de Groupe ; - 200.000FF au Directeur du Groupe⁷⁸.

La révélation de mars 2004, ne constitua pour Malabo qu'une pièce à conviction de plus ; raison pour laquelle les autorités équato-guinéennes n'eurent aucune retenue à l'égard du voisin camerounais suite à des révélations de complot provenant d'une source médiatique et qui n'avaient pas été confirmées par une autre source plus crédible.

Au regard de ce qui précède, il appert que la crise diplomatique entre le Cameroun et la Guinée Equatoriale n'est pas une génération spontanée. Elle a connu une phase relativement longue d'incubation marquée par la manière assez tumultueuse voire cacophonique avec laquelle la Guinée Equatoriale a fait face au défi auquel elle s'est trouvée confrontée de gérer son reclassement géostratégique international et sa montée régionale dans un contexte de leadership et d'hégémonie structurels et historiques du Cameroun⁷⁹. En effet, la forte immigration camerounaise vers ce pays, le discours vindicatif et l'attitude de plus en plus

⁷⁵ Y. A. Chouala, "La crise diplomatique de mars 2004 entre le Cameroun et la Guinée Equatoriale : fondements, enjeux et perspectives", *Polis, Revue camerounaise de Science Politique*, Vol. 12, Numéro Spécial, 2004-2005, p. 2.

⁷⁶ *Ibid.*

⁷⁷ Conseil National de Sécurité 12613386196 du 13/10/96.

⁷⁸ Cour Internationale de Justice, Compte rendu 2002/21., Audience publique tenue le lundi 18 mars à 2002 à 10 heures.

⁷⁹ Cour Internationale de Justice, Compte rendu 2002/21., Audience publique tenue le lundi 18 mars à 2002 à 10 heures.

empreinte de défiance de la Guinée Equatoriale à l'égard du Cameroun, son intervention dans la relation délicate entre le Cameroun et le Nigeria, son soupçon récurrent de complot de déstabilisation de la part du Cameroun ont donné l'impression que la Guinée Equatoriale inscrivait sa montée régionale dans une perspective anti-camerounaise. Et dans un contexte diplomatique sous-régional où semble s'être établie la conviction de la condescendance à l'égard de ses pairs du président Paul Biya davantage tourné vers ses affaires intérieures, le fossé diplomatique entre les deux Etats ne pouvait que se creuser davantage. De sorte que, entre Malabo et Yaoundé, sur la gestion des flux bilatéraux et sur bon nombre de questions régionales, la divergence est apparue profonde et s'avère durable.

La ruée des Camerounais vers la Guinée Equatoriale depuis le début de l'exploitation pétrolière constitue sans doute la racine nourricière de la mésentente et de la tension entre Malabo et Yaoundé. Cette immigration est cependant antérieure à la manne pétrolière. Elle trouve son origine dans une politique nationale équato-guinéenne d'importation de la main d'œuvre agricole. En effet, face au refus des Fangs (80% de la population) de servir en qualité de manœuvres dans l'économie de plantation qui caractérisait le pays avant l'indépendance, le colonisateur espagnol d'abord et le premier gouvernement indépendant de Macias Nguema par la suite, mirent sur pied une vigoureuse politique d'importation de la main œuvre étrangère. Camerounais, Nigériens, Libériens, etc. formèrent le gros du contingent de travailleurs importés. C'est à ce moment que se constituent les diasporas étrangères en Guinée Equatoriale. Le débordement des flux migratoires que ce pays connaît actuellement s'inscrit par conséquent dans une trajectoire de détournement d'une politique publique de l'Etat⁸⁰.

Petit pays de près de 500 000 habitants, la Guinée Equatoriale redoute la forte immigration anarchique et incontrôlée des Camerounais et des ressortissants des autres pays d'Afrique centrale et occidentale. Cette immigration pourrait avoir des conséquences néfastes sur son équilibre démographique interne. La forte poussée de l'immigration aiguise aussi les tensions sociales internes liées à l'accès à l'emploi et à la jouissance par les nationaux des opportunités offertes par l'exploitation pétrolière. Par ailleurs ? l'investissement des Camerounais dans les activités criminelles a conduit à la structuration d'un discours officiel et d'une opinion publique sur le "péril camerounais". Parlant des camerounais de Malabo, le président équato-guinéen dénonçait leur implication dans "la plupart des actes délictueux

⁸⁰ Y. A. Chouala, "L'installation des Camerounais au Gabon et en Guinée Equatoriale. Analyse d'une dynamique d'exportation de l'Etat", in Sindjoun L., (dir) *Etats, réseaux individus dans les relations internationales africaines*, Paris, Karthala, 2004, p. 119.

commis à Malabo (...) les Camerounais (...) sont beaucoup plus malins : les feymen et autres multiplicateurs de billets de banque ne font pas de bruit mais beaucoup de mal"⁸¹. Et Teodoro Obiang Nguema Mbasogo poursuivait en soutenant que "les voisins commencent à nous regarder avec jalousie et cela peut entraîner qu'ils provoquent l'insécurité dans notre pays"⁸².

Face à cette insécurité générée par les étrangers (Camerounais et Nigériens surtout), le président équato-guinéen va proposer la solution radicale de la "machette" : "Chacun de vous, conseilla-t-il à son peuple, doit disposer d'une machette, de bâtons et de barres de fer pour frapper les voleurs à la tête et qu'ils disparaissent"⁸³. La politique assez féroce de la gestion de l'immigration camerounaise et le discours vindicatif qui l'accompagne et le légitime ne sont pas toujours très appréciés par l'opinion publique camerounaise qui accuse en retour la Guinée Equatoriale d'ingratitude et de "complexe du nouveau riche".

Vraisemblablement, le Cameroun comptait parmi les "détracteurs" et "ennemis extérieurs" qui "portent atteinte à la paix de la Guinée Equatoriale" dénoncés par Teodoro Obiang Nguema Mbasogo dès le 17 février 2004 lors d'une visite dans l'île de Bioko⁸⁴. Le président équato-guinéen avertissait alors son peuple sur le fait que "le maintien de la paix n'est pas uniquement le devoir du président de la république, du gouvernement et des forces de sécurité, c'est un devoir de tous les citoyens"⁸⁵. Dans la foulée de ces discours sur la menace des ennemis extérieurs, l'ambassade du Cameroun à Malabo connut un traitement d'ennemi en étant (avec celles du Gabon, du Ghana, d'Espagne) encerclée le 7 mars 2004 par les forces de sécurité qui procédèrent également à l'arrestation d'hommes politiques, de commerçants, militaires et officiers supérieurs issus paradoxalement de l'entourage du chef de l'Etat pour tentative de déstabilisation⁸⁶.

Au moment où éclate l'affaire des mercenaires, Teodoro Obiang Nguema Mbasogo va rejoindre les militants et sympathisants de son parti dans la rue en treillis militaires pour dénoncer les "agresseurs extérieurs". Une promesse de distribution automatique d'armes à toute la population pour faire face à toute agression extérieure sera faite par le président équato-guinéen. Cette préparation populaire à la guerre s'accompagne parallèlement d'une chasse aux camerounais dans les rues de Malabo. Ce geste sera suffisamment expressif pour

⁸¹ Chouala, "La crise diplomatique...", p. 3.

⁸² *Ibid.*

⁸³ Chouala, "L'installation des Camerounais...", p. 121.

⁸⁴ *Ibid.*

⁸⁵ *Ibid.*

⁸⁶ Chouala, "La crise diplomatique...", p. 9.

être lu et interprété à Yaoundé comme fournissant des indications précises sur la nébuleuse des agresseurs extérieurs contre lesquels mettaient en garde le chef d'Etat équato-guinéen. L'agresseur et l'ennemi extérieur vilipendé apparaît bel et bien comme étant le Cameroun.

Il ressort de ce chapitre que la coopération entre le Cameroun et la Guinée Equatoriale a vu le jour et s'est accru depuis la découverte et le début de l'exploitation du pétrole. En effet, plusieurs faits montrent à suffisance le changement de cap entre ces deux Etats depuis quelques décennies maintenant. L'accès à la Guinée Equatoriale est devenu difficile pour les citoyens camerounais au point où, l'on assiste à des crises et tensions au niveau des frontières de ses deux pays. Le quatrième et dernier chapitre de ce travail se donne pour mobile d'examiner la dynamique de la coopération entre ces deux pays. Il montre également les zones d'ombre dans cette coopération et fait quelques propositions pour améliorer les relations entre le Cameroun et la Guinée Equatoriale.

**CHAPITRE IV : COOPETITION CAMEROUN-GUINEE EQUATORIALE : BILAN,
ZONES D'OMBRE ET PERSPECTIVES**

Tirant son fondement dans l'histoire, l'unité entre le Cameroun et les Etats de l'UDEAC en général et la Guinée Equatoriale en particulier est consolidée par une proximité géographique et par les ressemblances socioculturelles. Tous les pays membres de l'UDEAC partagent une frontière terrestre avec le Cameroun. Pourtant, les cinq autres Etats de la CEEAC que sont la RDC, Sao-Tomé-Et-Principe, l'Angola, le Burundi, et le Rwanda ne partagent pas une frontière terrestre ou maritime avec le Cameroun. Entre le Cameroun et les pays de l'UDEAC, il existe plus de ressemblances culturelles (langue, configuration ethnique, traditions etc.) qu'entre lui et les autres Etats de la CEEAC. Tous ces facteurs ont certainement joué un rôle dans le façonnement de la conscience géopolitique des dirigeants camerounais sur l'idée que l'intégration économique doit se réaliser dans l'espace UDEAC-CEMAC.

En effet, dans le discours des deux présidents camerounais, l'idée de la construction d'une communauté régionale forte dans l'espace UDEAC/CEMAC en a constitué le leitmotiv. Bien qu'Amadou Ahidjo n'ait pas vu naître la CEEAC en tant que président de la République du Cameroun, il faut reconnaître que c'est lui qui a orienté le régionalisme camerounais dans l'espace UDEAC. C'est un chef Etat qui a défendu dans les forums africains l'idée selon laquelle, la réussite d'une véritable intégration africaine ne devrait pas seulement se faire par une harmonisation des politiques nationales à l'échelon continental, mais aussi et surtout par une coopération plus accrue au niveau sous-régional entre les pays ayant des affinités géographiques et historiques

Ce chapitre se présente comme suit : la première sous-partie fait une lecture bilancielle de la coopération entre le Cameroun et la Guinée Equatoriale. La deuxième sous-partie examine les zones d'ombre de la coopération entre le Cameroun et la Guinée Equatoriale. La troisième sous-partie fait des perspectives pour une meilleure coopération entre l'Etat du Cameroun et son voisin Equato-guinéen.

I. LECTURE BILANCIELLE DE LA COOPETITION ENTRE LE CAMEROUN ET LA GUINEE EQUATORIALE

Cette sous partie envisage analyser l'effet de la rente pétrolière sur les exportations agricoles vers les pays frontaliers du Cameroun, notamment la Guinée Equatoriale. Cette analyse est importante pour au moins deux raisons. D'une part, elle permet de comprendre les facteurs explicatifs du développement du commerce transfrontalier entre le Cameroun et la

Guinée Equatoriale. D'autre part, elle permet de documenter les sources macroéconomiques de l'augmentation du commerce intra-régional en général et bilatéral en particulier en matière de produits alimentaires. Le dilemme de politique apparaît donc important. Le développement des échanges intra-régionaux entre les pays de la CEMAC permettra de créer des emplois, d'améliorer les revenus des agriculteurs et des importateurs, et de réduire significativement la pauvreté de ces pays pourtant riches en ressources naturelles.

1. Facteurs explicatifs du développement de la coopération transfrontalière entre le Cameroun et la Guinée Equatoriale

Les mercantilistes au XVI^{ème} siècle ont étudié les moyens dont dispose un pays pour s'enrichir. Pour les mercantilistes français et anglais, l'enrichissement d'un pays devrait provenir de l'excédent de la balance commerciale. Ils prônaient ainsi le protectionnisme et avaient pour devise : "exporter plus, importer moins". De plus, ils soutenaient que le commerce international est comme "un jeu à somme nulle". Autrement dit, ce qu'un pays gagne grâce à un excédent commercial, un autre pays le perd nécessairement à cause d'un déficit équivalent. Adam Smith est le premier à montrer les limites de la doctrine mercantiliste en affirmant que tous les pays sont gagnants dans les échanges commerciaux.

Les relations d'échanges réguliers entre les producteurs camerounais et les acheteurs grossistes des pays rentiers de la Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale en général et la Guinée Equatoriale en particulier, ont lieu directement dans certains sites de production camerounais. Ces échanges commerciaux apparaissent comme un des exemples satisfaisants d'une bonne intégration sous-régionale entre le Cameroun et ses pairs, mais elles contribuent également à renforcer les tensions sur l'offre agrégée de produits agricoles alimentant les marchés de consommation au Cameroun.

Plusieurs facteurs permettent d'expliquer le développement des échanges entre le Cameroun et les pays de la CEMAC : le différentiel de pouvoir d'achat entre le Cameroun et les autres pays frontaliers pétroliers de la sous-région, le développement des infrastructures¹ sous-régionales de communication, ainsi que l'avantage comparatif du Cameroun dans la production de produits de consommation agricoles.

¹ Des infrastructures qui ont permis de réduire les délais dans l'échange et les coûts de transaction de tout genre.

1.1. La rente pétrolière et les infrastructures routières et de télécommunications

La rente peut se définir comme "la différence entre le prix de marché d'un produit et son coût d'opportunité, c'est-à-dire le coût de maintien des facteurs de production"². La plupart des pays de la CEMAC en général sont des pays rentiers et la part du pétrole dans le PIB de certains comme le Gabon et la Guinée Équatoriale est supérieure de 60 % en 2010³. Par conséquent, le poids du secteur agricole dans l'économie peut cependant considérablement varier d'un pays à un autre, et la part du secteur agricole dans le PIB est moindre. Le tableau ci-après ressort cette réalité.

Tableau 3 : La rente pétrolière en Guinée Equatoriale comparée à celle du Cameroun

Pays	Produits (en millions de tonnes)	Part dans la production africaine (%)	Part du PIB pétrolier dans le PIB global (%)	Part des exportations pétrolières dans les exportations totales (%)	Part des recettes pétrolières dans les recettes budgétaires totales (%)
Guinée Equatoriale	14.2	3.0	84.3	99.3	90.7
Cameroun	3.2	0.7	6.8	35.3	23.5

Source : Banque de France, Rapports zone Franc, 2007-2010, p. 10.

Ce tableau montre que le Cameroun et la Guinée Equatoriale sont des pays rentiers et la part du pétrole dans le PIB de la Guinée Equatoriale est supérieure à 60% en 2010. Selon la Banque Mondiale (1994), une augmentation de 1 % des infrastructures routières s'accompagne d'une hausse de 1 % du PIB. Dans la plupart des pays de la CEMAC et entre le Cameroun et la Guinée Equatoriale en particulier, le transport routier constitue le seul moyen d'évacuation des produits agricoles des zones de production agricole vers les zones de consommation. Ainsi, l'amélioration du réseau routier ouvre des possibilités d'élargissement des marchés et permet l'évacuation de la production et par conséquent l'accroissement de la productivité et des revenus agricoles. Les routes représentent un déterminant majeur du développement agricole et rural. Depuis le début des années 2000, les deux pays ont construit

² A. Richards and J. Waterbury, *A Political Economy of the Middle East*, London, (2nd ed.). Boulder: Westview, 1996, p. 3.

³ Banque de France, Rapports zone Franc, 2007-2010, p. 12.

les infrastructures (routes et ponts) qui permettent de relier les différentes capitales de ces deux pays en particulier et dans la sous-région Afrique centrale en général⁴.

Les calculs de l'avantage comparatif dans les exportations alimentaires des pays de la CEMAC élargie au Nigéria montrent qu'en 2010, seul le Cameroun possède une compétitivité importante sur les exportations agricoles. Le Cameroun affiche un avantage comparatif révélé élevé dans les exportations agricoles. Les chiffres révèlent aussi l'existence des pays faiblement compétitifs tels que : Gabon, Centrafrique, Congo, Guinée Équatoriale et Tchad. Le tableau suivant donne la répartition des produits agricoles échangés par marchés frontaliers et localisation géographique et confirme ainsi le nombre important des produits vivriers exportés vers les pays frontaliers de la zone CEMAC en général et entre le Cameroun et la Guinée Equatoriale en particulier.

Tableau 4 : Répartition des produits agricoles échangés par marchés frontaliers en zone CEMAC.

Marchés frontaliers	Frontière avec	Localisation géographique	Principaux produits agricoles et horticoles échangés
Kyé-Ossi	Gabon et Guinée Equatoriale	Sud	Tomate, bâton de manioc, produits maraîchers, oignon, fruits, macabo, piment, arachides, pomme de terre etc.
Port Peschaud	Gabon et Guinée Equatoriale	Littoral	Tous les produits agricoles.
Abang Minko	Gabon	Sud	Banane plantain, bâton de manioc, produits maraîchers, haricot, tomate, oignon, macabo, piment, arachide, pomme de terre.
Garoua-Boulaï	RCA	Est	Igname, manioc, arachide, maïs, produits maraîchers.
Mouloundou	RCA et Congo	Est	Plantain, macabo, manioc, produits maraîchers.
Mbaïmboum	RCA et Tchad	Nord	Sorgho, arachide, voandzou, oignon, fruits

Source : Agristat et al., Yaoundé-Cameroun : Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, Agistat N°16, 2013. <https://minader.cm/>.

Les différents marchés frontaliers entre le Cameroun et la Guinée Equatoriale sont fournis par de nombreux trafics des produits agricoles. Cinq décennies après avoir signé le traité instituant l'Union Douanière et Économique de l'Afrique Centrale (UDEAC), les décideurs publics de la CEMAC ont décidé de faire du domaine du transport aérien et terrestre un facteur d'accélération de l'intégration régionale. S'agissant du transport aérien, la compagnie

⁴ Banque de France, Rapports zone Franc, 2007-2010, p. 15.

communautaire de transport aérien (AIR CEMAC) a été créée en novembre 2010 et les six États membres de la CEMAC participent au capital de la nouvelle compagnie à hauteur de 30 % sur une base égalitaire de 5 % chacun⁵. Le secteur du transport routier est celui qui a enregistré le plus de progrès avec les liaisons entre capitales. Yaoundé (Cameroun)-Libreville (Gabon) et Yaoundé (Cameroun)-Bata (Guinée Équatoriale) sont entièrement bitumées et les liaisons entre Yaoundé (Cameroun)-N'Djamena (Tchad). L'axe Yaoundé (Cameroun)-Bangui (Centrafrique) est en cours d'achèvement⁶. L'amélioration du réseau routier entre le Cameroun et les pays frontaliers notamment la Guinée Equatoriale a permis une accélération du commerce transfrontalier entre ces pays. Le tableau suivant ressort le volume des échanges transfrontalier entre le Cameroun et la Guinée Equatoriale en 2008.

Tableau 5 : Volume et valeurs des échanges transfrontaliers du Cameroun vers la Guinée Equatoriale en 2008.

Pays de destination	Marchés frontaliers	Quantités exportées (en milliers de tonnes)	Valeur des exportations (en milliards de FCFA)	Exploration vers les pays frontaliers (% des exportations totales)
Guinée Equatoriale	Campo	36.9	10.42	48
	Idenau	24	6.77	/
	Kye-Ossi	2.8	0.79	/

Source : R. Nkendah, "Estimating the informal cross-border trade of agricultural and horticultural commodities between cameroon and its CEMAC neighbours", in *Food Policy*, 41, 2013, p. 136.

La lecture de ce tableau fait état de ce que les exportations des produits vivriers camerounais vers la Guinée Equatoriale (l'un des pays les plus dépendants du pétrole en Afrique centrale) en 2008 représentent 48%. Le Tchad vient en deuxième position avec 28 % et le Gabon en troisième position avec 12 % des exportations agricoles. Les pays qui achètent moins les produits vivriers camerounais sont la République Centrafricaine et le Congo. Ce tableau donne aussi un aperçu du volume des produits agricoles exportés officiellement vers

⁵ UNECA, Gérer le développement : le rôle de l'état dans la transformation économique transformation. Rapport Economique sur l'Afrique. United nations publication. Addis-Abeba, Éthiopie, 2011.

⁶ P. Meyè, 68 ans, Commerçante, Ambam, le 13 octobre 2021.

la CEMAC en général et vers la Guinée Equatoriale en particulier en 2008 qui est estimé à 155455 tonnes avec une valeur estimée à environ 38 millions de FCFA⁷.

De par la place centrale que le marché de Kyé-Ossi occupe dans la distribution des produits agricoles, il génère un ensemble de flux qui entretient ou facilite la mobilité des personnes et des biens dans cet espace frontalier⁸. D'ailleurs, 35% des commerçants qui travaillent dans ce marché sont recrutés parmi les personnes ayant échouées à une ou plusieurs tentatives d'immigration vers le Gabon ou la Guinée Équatoriale⁹. Ainsi, outre les avantages financiers que cette activité leur procure, elle leur sert de tremplin pour tisser de nouveaux contacts et entreprendre un nouveau "voyage". Les "*bayam sellam*" et les commerçants Gabonais et Équatoguinéens sont les acteurs les plus mobiles parmi tous ceux qui investissent ce marché. Les premiers effectuent deux fois par semaine des navettes entre les bassins de production et le marché. Leurs séjours dans les bassins de productions durent généralement entre deux jours et une semaine. Les déplacements, spécifiques selon le type de produits sont pour l'ensemble portés vers les régions de l'ouest, du centre et de dans les campanes du sud. Ils ne disposent pas pour l'immense majorité d'un moyen de transport personnel. Ils ont donc recours aux transports en commun (agences de voyage et clandos ou "Opep") qui desservent Kyé-Ossi et Yaoundé tous les jours¹⁰. Une fois par semaine, précisément le jeudi, des cars de transport relient Kyé-Ossi à Bafoussam dans la région de l'ouest et Douala dans le littoral. Une fois la marchandise collectée dans les bassins d'approvisionnement, les services des camionneurs spécialisés sur la ligne sont sollicités pour l'acheminement des produits vers le marché¹¹.

D'après le rapport du programme alimentaire mondial (PAM, 2007), ces données de commerce transfrontalier sont en deçà de la réalité, car le commerce informel estimé est très important et sa contribution à la sécurité alimentaire et l'emploi est importante. La proximité géographique joue un grand rôle dans les échanges intra-africains. On remarque que la Guinée Equatoriale et le Gabon sont les premières destinations des exportations camerounaises et environ 75,2 % des exportations camerounaises sont destinées aux pays frontaliers¹². Le Cameroun est le principal marché d'exportation de la plupart des pays voisins, en particulier

⁷ M. S. Ntsama Etoundi, "Le commerce agricole entre le Cameroun et les pays de la CEMAC", Thèse de doctorat en Economies et finances, Université d'Auvergne - Clermont-Ferrand I, 2014, p. 57.

⁸ Nfounou Mbang, 30 ans, Commerçante, Ambam, le 13 octobre 2021.

⁹ M. Eya'a Nyangon, 43 ans, Officier de police, Abang-Minkor (Ekin), le 12 octobre 2021.

¹⁰ M. Angue Mba, 34 ans, Commerçante, Kyé-Ossi, le 12 octobre 2021.

¹¹ *Ibidem*.

¹² PAM, Situation de la sécurité alimentaire et des marchés au Cameroun, 2007. www.wfp.org/foodsecurity.

la Guinée Equatoriale, le Gabon, le Tchad et la République Centrafricaine. Le Tchad exporte la plupart de ses produits vers le pays voisin, la République Centrafricaine.

Ces facteurs ci-dessus cités ont différents effets. D'une part, les exportations de produits agricoles dans la sous-région en provenance du Cameroun engendrent un effet de revenu agrégé direct et renforcent par conséquent, le volume de commerce intra-union monétaire. D'autre part, les rigidités réelles caractérisant l'offre de produit agricole au Cameroun (qui est largement en deçà de son potentiel) participent de l'augmentation des prix sur les marchés domestiques par un simple effet de déplacement de la demande totale adressée aux biens. En effet, l'ajustement automatique des marchés agricoles se fait donc par les prix avec des conséquences directes et parfois, défavorables sur le pouvoir d'achat des consommateurs locaux.

2. Impact de la rente pétrolière sur la demande équato-guinéenne

Les économies pétrolières d'Afrique en général et celles de la zone CEMAC en particulier, sont pour la plupart des économies de rente traditionnellement caractérisées par une gestion peu transparente des recettes issues du pétrole, une forte corruption, et de mauvaises performances en matière de développement. La rente pétrolière a pu susciter ou alimenter sur le continent africain des guerres civiles, des violations répétées des droits de l'homme et entretenir la pauvreté : paradoxalement, les pays pétroliers d'Afrique restent parmi les plus pauvres¹³. Néanmoins, le plafonnement des réserves dans certains pays, le relatif tarissement de la rente pétrolière qui en résulte et la prise en compte des critiques dénonçant les impacts politiques, sociaux, économiques et environnementaux et la gestion opaque des revenus pétroliers pourraient favoriser la transition des pays pétroliers africains d'une économie de rente basée uniquement sur une logique de production à une économie de rente qui prendrait mieux en compte la répartition des richesses et le bien-être social

D'après le rapport des Nations Unies, l'intégration régionale est le meilleur moyen qui permettra aux gouvernements africains d'accélérer la transformation de leurs petites économies fragmentées, d'élargir leurs marchés, d'étendre l'espace économique continental et de cueillir les fruits des économies d'échelle, au profit de la production et du commerce, en

¹³ C. Rosellini, "La répartition de la rente pétrolière en Afrique centrale : enjeux et perspectives", dans *Afrique contemporaine*, N° 216, 2005, p. 125.

accroissant ainsi la richesse de leurs pays¹⁴. Le défi de la gestion de la rente pétrolière pour le développement suppose de passer d'une logique de production pure à une logique de répartition, d'une situation déséquilibrée et opaque à deux acteurs (Etats, compagnies pétrolières) et inéquitable car coupée de la population, à une situation avec un Etat plus fort (moins endetté), des exploitants moins puissants (plus de concurrence, contrat de partage de production) et une participation effective accrue de la société civile¹⁵.

Depuis quelques décennies, l'intégration régionale fait partie des stratégies mises en place par les pays africains pour réussir la transformation des économies. La création des communautés économiques régionales (UEMOA, CEMAC, UMA...) a été considérée comme une panacée pour les défis que doivent relever les pays africains. L'un de ces défis est la promotion du commerce intra-régional. En effet, le niveau de commerce intra-régional africain est le plus faible au monde¹⁶. L'ouverture commerciale permet d'intensifier la concurrence sur les marchés domestiques et cela améliore la productivité et la croissance économique¹⁷. Pour Ader et Glaeser, l'ouverture commerciale permet aux pays de tirer parti des avantages des rendements d'échelle croissants¹⁸. Ainsi, le commerce intra-africain peut impulser le développement et une dynamique d'intégration des pays africains et il peut aussi être un puissant moteur qui permet de stimuler la croissance et de parvenir à un développement économique soutenu en Afrique.

Malgré le fait que les pays de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) n'aient pas fait des progrès significatifs dans la libre circulation des personnes par rapport aux pays de la Communauté économique de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), le commerce des produits agricoles vivriers s'est accéléré entre ces pays. D'après le dernier rapport des Nations Unies sur le développement et le commerce intra-africain, 77 % des exportations au sein de la CEMAC entre 2000 et 2009 provenaient du Cameroun (UN, 2010)¹⁹. En effet, depuis quelques années, les produits agricoles camerounais sont très demandés par les pays frontaliers dû à l'amélioration du pouvoir d'achat du Gabon, de la

¹⁴ UN, État de l'intégration régionale en Afrique IV: Développer le commerce intra-africain, UNECA, 2011. <http://new.uneca.org/Portals/aria-fr/Documents/eira4/toc.pdf>, consulté le 12 octobre 2021.

¹⁵ Rosellini, "La répartition de...", p. 126.

¹⁶ ECA, Economic Report on Africa 2013. Intra-african trade: unlocking private sector dynamism. United Nations publications Sales No. E.13.II.D.2, Addis Ababa, 2013, p. 17.

¹⁷ J. Vickers, et G. Yarrow, "Economic perspectives on privatization", *The Journal of Economic Perspectives*, 1991, p. 121.

¹⁸ A. F. Ader, et E. L. Glaeser, "Evidence on growth, increasing returns and the extent of the market", *The Quarterly Journal of Economics*, 114(3), 1994, p. 1035.

¹⁹ <http://new.uneca.org/aria-fr/eira4.aspx>, consulté le 11 octobre 2021.

Guinée Équatoriale et du Tchad²⁰. On peut bien sûr soutenir que le boom pétrolier a eu un impact considérable sur les économies de la zone CEMAC et par ricochet, sur leur pouvoir d'achat.

Le Produit Intérieur Brut (PIB) pétrolier est supérieur à 35 % pour la majorité de ces pays à l'exception de la République Centrafricaine et du Cameroun²¹. On remarque aussi une baisse considérable de la valeur ajoutée agricole (exprimée en pourcentage du PIB) entre 1988 et 2008. Par exemple : 14 % et 4 % pour le Congo, 10 % et 4 % pour le Gabon, 37 % et 14 % pour le Tchad ; 62 % et 3 % pour la Guinée Équatoriale²².

La production pétrolière en 2006 représentait 91 % des exportations de la Guinée Équatoriale, 84 % de celles du Tchad, 83 % du Gabon, 82 % du Congo et de 48 % du Cameroun²³. Les exportations pétrolières de ces pays peuvent expliquer leur faible diversification économique, car le secteur primaire de l'économie (agriculture) est délaissé au profit du secteur pétrolier. En effet, le commerce transfrontalier des produits agricoles (vivriers) s'est accéléré depuis la fin des années 1990 et se fait principalement par voie terrestre (Kye-ossi, Abang Minko'o et Moloundou), par voie maritime (quai Peschaud) et par voie aérienne²⁴. La voie terrestre est privilégiée par les commerçants parce que les grandes villes camerounaises telles que Yaoundé, Douala, Bafoussam sont connectées à Bata, ville portuaire de Guinée Équatoriale et à Libreville, capitale du Gabon grâce au bitumage des routes et à la construction des ponts reliant ces trois pays. L'importance des exportations par voie terrestre pourrait être un facteur d'accélération des échanges commerciaux entre ces pays.

II. ZONES D'OMBRE DE LA COOPETITION ENTRE LE CAMEROUN ET LA GUINEE EQUATORIALE

Les économies pétrolières d'Afrique centrale (Guinée Equatoriale et Gabon) en particulier se limitent pour la plupart à un seul secteur, le pétrole étant la source principale, voire quasi unique, de recettes fiscales comme d'exportation. De plus, avec un prix du pétrole très erratique et difficile à prévoir, les recettes de l'État deviennent très volatiles, ce qui fragilise

²⁰ PAM, Situation de la sécurité alimentaire et des marchés au Cameroun, 2009. www.wfp.org/foodsecurity.

²¹ Ntsama Etoundi, "Le commerce agricole...", p. 67.

²² World Bank, *World Development Indicators*, Washington D.C., World Bank, 2012, p. 10.

²³ CEMAC, CEMAC 2025 : vers une économie régionale intégrée et émergente : programme économique régional : 2009-2015, Programme Economique régional, 2009, p. 17.

²⁴ S. Dury et al., "The determinant of urban plantain consumption in Cameroon", *Food Quality and Preferences*, 32(3), 2002, p. 85.

ces économies. La rente pétrolière déstructure également la sphère politique et sociale. Accaparée par des agents membres ou proches de l'État, elle est redistribuée de manière privée ou via des réseaux clientélistes et entretient ainsi une bureaucratie pléthorique²⁵. Elle ne favorise pas la transparence des transactions et incite à l'évasion fiscale et à la corruption. L'État rentier est d'autant moins redevable de sa gestion vis-à-vis de sa population qu'il ne dépend pas d'elle pour ses recettes fiscales et n'est pas incité à encourager la création de valeur ajoutée dans l'économie nationale pour augmenter les rentrées budgétaires. L'objet de la politique économique de l'État devient alors la captation de cette rente. Ce monopole pétrolier de l'économie pose de nombreux problèmes dans les espaces d'échange entre le Cameroun et la Guinée Equatoriale.

1. Marché de Kyé-Ossi : espace d'échange aux contraintes multiples

Les marchés sont des institutions complexes et leur fonctionnement comme leur intégration est le résultat de plusieurs facteurs. Mokhtari et Rassekh²⁶ ont trouvé que les facteurs tels que l'ouverture commerciale et les dotations factorielles similaires ont un impact important sur l'intégration des marchés. Si les barrières commerciales sont levées, alors les marchés des produits seront plus intégrés et les prix des produits convergeront. L'analyse de l'intégration des marchés a aussi retenu une attention particulière dans les économies en développement souvent caractérisées par la fragmentation des marchés due aux infrastructures de transport et de communication insuffisants et par un environnement politique instable.

En effet, les infrastructures de commercialisation dont les infrastructures de communication et de transport sont un des facteurs importants d'intégration des marchés. Ces infrastructures ont un impact positif sur l'intégration des marchés²⁷. L'impact de la libéralisation des marchés sur le bien-être à la fois des producteurs et des consommateurs dépend et affecte le degré d'intégration par l'ouverture aux nouveaux marchés et la réduction du risque²⁸. L'ampleur de l'intégration des marchés est également importante dans l'élaboration des politiques de stabilisation des prix agricoles. L'offre, la demande et le

²⁵ Rosellini, "La répartition de...", p. 129.

²⁶ M. Mokhtari et F. Rassekh, "The tendency towards factor price equalization among OECD countries", *The Review of Economics and Statistics*, 1989, 636-642.

²⁷ F. Goletti et al., "Structural determinants of market integration: The case of rice markets in Bangladesh", *The Developing Economies*, 33(2), 1995, p. 197.

²⁸ C. B. Barrett, "Market analysis methods: are our enriched toolkits well suited to enlivened markets?", *American Journal of Agricultural Economics*, 1996, pp. 825-826.

commerce peuvent aussi influencer le degré d'intégration²⁹. En effet, un grand volume d'échanges entre les pays voire les régions peut conduire à un degré élevé d'intégration, car il contribue à réduire les coûts de transaction. Le tableau suivant ressort les déterminants du degré d'intégration dans la zone CEMAC.

Tableau 6 : Les déterminants du degré d'intégration en zone CEMAC.

Types	Exemples ou commentaires
Flux commerciaux	
Capital humain Capital physique	Peut augmenter la productivité des activités de vente au niveau des marchés agricoles (ou ruraux), locaux et inter-régionaux. - Exploitation agricole : ce sont les infrastructures qui facilitent l'accès aux produits agricoles ; - Régions : routes, stockage et infrastructures de commercialisation ; - Inter-régions : quantité et la qualité des autoroutes.
L'offre, la demande et le commerce	- Taille relative ou l'ouverture des marchés ; - Chocs de l'offre (petits ou grands)
La politique	- Les investissements dans le capital physique et humain ; - Les taxes peuvent entraver les flux ; - Le crédit accordé pour la commercialisation des produits peut faciliter les flux inter-régionaux ; - L'hétérogénéité des politiques telles que les subventions de prix peuvent entraver les flux ; - L'incertitude et/ou la volatilité des politiques telles que les achats ou ventes des stocks peuvent entraver les flux commerciaux entre les régions.
Autres	- Les chocs tels que grèves ou les inondations ;

²⁹ G. Gonzalez-Rivera et S. M. Helfand, "The extent, pattern, and degree of market integration : a multivariate approach for the Brazilian rice market", *American Journal of Agricultural Economics* 83(3), 2001, p. 579.

	<ul style="list-style-type: none"> - Structure et compétitivité de la filière de commercialisation ; - Le capital social : la confiance peut baisser les coûts de surveillance et de transaction.
Flux d'information	
Capital humain Capital physique	Accroître la capacité d'avoir une information fiable et précise. Radios, télévisions, téléphones, ordinateurs.
L'offre, la demande et le commerce	<ul style="list-style-type: none"> - Taille ou l'ouverture des marchés ; - Les liens commerciaux directs et indirects.
La politique	<ul style="list-style-type: none"> - Investissement dans le capital physique et humain ; <li style="padding-left: 40px;">- Directe : vulgarisation agricole ; - Ciblées : les radios rurales et les programmes télévisés.
Autres	<ul style="list-style-type: none"> - Structure et compétitivité de la filière de commercialisation ; - Le capital social: les organisations formelles et informelles, ainsi que des réseaux des individus, peuvent faciliter la circulation de l'information et la baisse des coûts de transaction.

Source : G. Gonzalez-Rivera et S. M. Helfand, "The extent, pattern, and degree of market integration : a multivariate approach for the Brazilian rice market", *American Journal of Agricultural Economics* 83(3), 2001, p. 582.

Les acteurs qui interviennent dans le marché de Kyé-Ossi sont confrontés à de nombreuses difficultés. Les problèmes identifiés par les principaux acteurs sont, par ordre d'importance : la fermeture constante des frontières (35%), l'instabilité des prix (29%), les tracasseries policières et douanières (14%), l'insuffisance des produits (16%) et l'arnaque des commerçants (5%)³⁰.

La fermeture des frontières se présente comme le problème le plus marquant, qui contraste cependant avec la volonté des Chefs d'État de la Sous-région à promouvoir le libre-échange. L'exemple le plus illustratif est la fermeture de la frontière Équato-guinéenne avec le

³⁰ H. Tchekote et al., "Le marché dans la construction de l'inter-territorialité transfrontalière : le cas du marché de Kye-Ossi dans l'analyse à travers la distribution des produits agricoles entre le Cameroun, la Guinée Équatoriale et le Gabon (Sud-Cameroun)", in *European Scientific Journal*, Vol.16, N°11, 2020, p. 219.

Cameroun décidée par la Guinée Équatoriale entre décembre 2017 et janvier 2019³¹. Cette décision avait été motivée par des raisons de sécurité. Au cours de cette période, les échanges entre ces deux pays n'étaient possibles que les mardis et vendredis et seuls les Équato-guinéens étaient autorisés à se porter au-delà de leur frontière³². Le ralentissement de l'activité commerciale dans la ville en raison de cette fermeture a alimenté plusieurs marches de protestation des commerçants de Kyé-Ossi qui s'indignaient du manque de promptitude des autorités camerounaises dans les négociations avec leurs homologues Équato-guinéens pour la réouverture des frontières. Aussi, on note que malgré les accords de libre-échange entre le Cameroun et les autres pays de la Sous-région, c'est le Gabon et la Guinée Équatoriale qui proposent et animent les mécanismes d'échange entre ces pays, du fait que près de 80% des clients du marché de Kyé-Ossi viennent de ces deux pays. Ce qui confirme un malaise profond, relevé par l'Union Africaine à savoir que :

Malgré le riche potentiel inexploité de ressources de la région CEEAC, le potentiel intra-CEEAC reste très faible. Une infrastructure médiocre, des procédures douanières et d'immigrations restrictives, des conflits persistants, une mauvaise coordination des politiques ainsi que d'énormes contraintes financières et humaines sont quelques-uns des défis qui doivent être relevés³³.

Alors que la question de la fermeture des frontières par les pays voisins du Cameroun est présentée côté Cameroun comme le principal problème à la bonne marche des échanges transfrontaliers, les grossistes équato-guinéens se plaignent très souvent de l'instabilité des prix et de l'arnaque des commerçants camerounais qui sont finalement, en l'absence d'un véritable cadre réglementaire pour organiser ce marché fait des grossistes les maîtres du jeu³⁴. En plus de cela, l'on observe de vives tensions entre ces deux pays, notamment au niveau de leurs frontières respectives.

2. Pétrole équato-guinéen entre exacerbation des tensions et facteur de stabilité avec le voisin camerounais

Au service d'une élite étroite, les régimes politiques des États rentiers en pétrole se déconnectent de la population. Ils n'ont pas besoin de légitimité démocratique pour rester au pouvoir et garder le contrôle de la ressource. Paradoxalement, les pays producteurs en Afrique sont les plus pauvres parmi les pays pétroliers. Le PNB par habitant des pays d'Afrique

³¹ Eke'e Eto, 44 ans, Agent communal, Ambam, le 13 octobre 2021.

³² Tchekote et al., "Le marché dans...", p. 219.

³³ Union Africaine, Rapport sur l'état de l'intégration régionale en Afrique, Résumé analytique, 2019. https://au.int/sites/default/files/newsevents/workingdocuments/35970-wd-2.2_new_resume_executif_-_rapport_sur_letat_de_lintegration_fr.pdf, Consulté le 5 novembre 2021.

³⁴ M. Bikom, 66 ans, Cultivatrice et Commerçante, Kyé-Ossi, le 12 octobre 2021.

centrale cache une grande diversité avec la Guinée Equatoriale (7 116 dollars), le Gabon (5431 dollars) et la RDC (111 dollars) aux deux extrêmes en 2014³⁵. Le tableau suivant ressort les réserves pétrolières en Afrique sub-saharienne.

Tableau 7 : Réserves pétrolières prouvées et production en Afrique sub-saharienne

Pays	PNB par hab. (en dollar) 2004	Part du pétrole dans les exportations	Part dans le PIB	Part dans les ressources de l'État
Nigeria	499	78 %	40 %	88 %
Angola	1303	90 %	49 % (*)	80 %
Cameroun	914	39 %	5 %	26 %
Congo	1335	80 %	51 %	70 %
Gabon	5431	81 %	42 %	55 %
Guinée équatoriale	7 116	90 %	86 %	61 %
RD du Congo	111			
Tchad	511	86 %	15 %	33 %

(*) 2003

Source : FMI, *World Development Indicators*, Banque mondiale, 2004 et calculs de l'auteur.

A la lecture de ce tableau, le Nigeria, seul pays d'Afrique sub-saharienne membre de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) et dont la production est ainsi soumise à quotas, est de loin le premier pays producteur d'Afrique au sud du Sahara. Juste derrière le Nigeria, l'Angola est le producteur qui a connu la plus forte croissance dans la période récente. Ailleurs en Afrique subsaharienne, la plupart des pays pétroliers se trouvent dans le golfe de Guinée : soit le Gabon et le Congo, dans une moindre mesure le Cameroun et la République démocratique du Congo. La Guinée équatoriale a fait l'objet d'importantes découvertes depuis quelques années. Enfin, il n'existe que des estimations pour le Tchad (1 milliard de barils environ) et São Tomé et Príncipe (4 milliards de barils)³⁶. En 30ans, comme dans le reste du monde, des découvertes importantes de nouveaux gisements ont été faites en Afrique et le taux de récupération du pétrole a augmenté grâce à l'amélioration des techniques. En dépit de l'engouement qu'ils suscitent aujourd'hui, et nonobstant d'autres découvertes à venir, le Tchad et la Guinée équatoriale représenteraient chacun environ 1 pour cent des réserves en Afrique. Dans le golfe de Guinée, on peut ainsi distinguer : les vieux pays pétroliers à la production en déclin (Congo, Cameroun, Gabon), ceux où elle est toujours en

³⁵ Rosellini, "La répartition de...", p. 127.

³⁶ Rosellini, "La répartition de...", p. 127.

progression (Angola) et les nouveaux pays pétroliers : Guinée équatoriale, São Tomé (même si l'exploitation n'a pas démarré) et le Tchad³⁷.

La rente a pu également servir à entretenir l'armée. Les pays pétroliers sont fréquemment le théâtre de conflits, voire de guerres civiles (Angola, Nigeria, Congo). Le Nigeria a connu en 2003 une recrudescence des problèmes de sécurité et des actes de violence contre les compagnies pétrolières³⁸. En Angola et au Soudan, les revenus du pétrole ont entretenu les conflits en permettant notamment l'achat d'armes. Elf dans les pays francophones d'Afrique (Gabon, Congo, Cameroun) a longtemps eu une logique politique au service des intérêts de la France. Au contraire, en Angola, la compagnie pétrolière alors américaine (Gulf Oil a été racheté par Chevron en 1984 au plus fort de la guerre civile) a soutenu indirectement le régime marxiste en place (MPLA) contre les intérêts américains plutôt favorables au mouvement d'opposition représenté par UNITA. Pourtant, à l'inverse, le pétrole peut également être un facteur de renforcement de la stabilité politique, comme au Gabon et en Guinée Equatoriale.

Il est un secret de polichinelle qu'avant l'exploitation du pétrole par la Guinée Equatoriale, les relations avec le voisin camerounais étaient cordiales, harmonieuses et fraternelles. La Guinée tirait ainsi la quasi-totalité de ses ressources nécessaire à sa survie au Cameroun. Seulement, la prise de pouvoir de Obiang Nguéma et les débuts de l'exploitation pétrolière quelques années après, a fait de ce petit pays, un espace important et l'un des lieux où les camerounais sont plus considérés comme des envahisseurs que comme des peuples frères³⁹. En revanche, la manne pétrolière a permis au nouveau président de renforcer son pouvoir et de se maintenir à son poste pendant plusieurs décennies. En effet, si le pétrole, son exploitation surtout a permis à la Guinée Equatoriale, de s'"affranchir", de l'assistance ou du parrainage du Cameroun, force est de constater que contrairement à d'autres pays producteurs de pétrole en Afrique, cette ressource a plutôt permis la stabilisation et le renforcement du pouvoir équato-guinéen⁴⁰.

Le pétrole constitue une source de revenu unique en Guinée Equatoriale. Il est géré dans une opacité qui conduit à la mauvaise gouvernance, corruption, évasion fiscale, l'endettement (quand le prix du pétrole baisse) et dans une moindre mesure aux achats d'armes. Aussi, importe-il de relever la faillite structure étatique hors pétrole, le poids élevé de l'État, taux

³⁷*Ibid.*

³⁸ Rosellini, "La répartition de...", p. 127.

³⁹ G. Mfou'ou Mfou'ou, 54 ans, Consultant national, Yaoundé, le 03 novembre 2021.

⁴⁰*Ibidem.*

d'investissement élevé dans le secteur pétrolier, forte instabilité des recettes⁴¹. Les bénéfices se trouvent ainsi captés par les élites (redistribution clientéliste). Ceci entraîne des risques d'instabilité politique, l'hostilité à l'égard des compagnies pétrolières, l'appauvrissement de la population, la dégradation des indicateurs sociaux, l'instabilité sociale, risque de guerre civile, l'augmentation de la répression politique et le développement du secteur informel⁴². Cependant, la Guinée Equatoriale est plus marquée depuis quelques décennies par une situation de calme à l'intérieur. Le caractère "fermé" de cet Etat fait en sorte que l'on ne filtre que des heurts et tensions au niveau de la frontière avec le Cameroun ou le Gabon, mais jamais à l'intérieur. Toute tension à l'intérieur, est perçu comme une volonté de quelques "égarés" de renverser les institutions en place. Il faut mettre sur pied quelques bases qui pourraient favoriser une meilleure coopération entre les deux pays.

III. PERSPECTIVES POUR UNE MEILLEURE COOPETITION EN AFRIQUE CENTRALE

L'histoire est déterminante dans la compréhension de la politique étrangère des Etats. C'est pourquoi le discours sur la politique étrangère reste marqué par les références historiques : "l'histoire est pourtant très présente dans le discours public sur la politique étrangère et dans le discours officiel légitimant celle-ci"⁴³. Elle est récurrente en diplomatie parce qu'elle rend compte de la dynamique des relations interétatiques qui alternent souvent entre période chaudes et périodes froides. Elle pèse de manière non négligeable sur le présent et l'avenir des relations internationales. Comme remarque Pierre Grosser : "amitiés et inimitiés ‘‘ historiques’’ pèsent sur les relations internationales : rivalités ‘‘historiques’’ entre grandes puissances, alliances qui reflètent souvent plus des intérêts que des relations sentimentales..."⁴⁴. Ainsi, on peut comprendre que dans la conduite de ses relations permanentes en Afrique centrale, le Cameroun soit influencé par les déterminants historiques. A partir de la référence historique, on peut comprendre les relations privilégiées que le Cameroun a souvent entretenues avec les pays de l'Afrique centrale anciennement colonisés par la France, l'Angleterre et l'Espagne.

⁴¹ J. Minla Mfou'ou, 60 ans, consultant international, Yaoundé 03 novembre 2021.

⁴² S. Eyang Assoumou, 51 ans, commerçante, Ambam, le 13 octobre 2021.

⁴³ P. Grosser, "De l'usage de l'Histoire dans les politiques étrangères", dans Charillon (F) (dir.), *Politique étrangère. Nouveaux regards*, Paris, Presse de Sciences Politiques, 2002, p. 361.

⁴⁴ Grosser, "De l'usage de...", p. 363.

D'après la Banque Africaine de Développement (BAD) (2009), la Guinée Equatoriale, le Gabon et le Congo sont les pays d'Afrique subsaharienne qui dépendent le plus dans les importations des biens alimentaires. Ces importations de biens alimentaires proviennent en majorité du Cameroun⁴⁵. Ces échanges apparaissent comme un des exemples satisfaisants d'une bonne intégration sous-régionale entre le Cameroun et ses pairs, mais elles contribuent également à renforcer les tensions sur l'offre agrégée de produits agricoles alimentant les marchés de consommation au Cameroun.

1. Augmentation la production agricole camerounaise comme gage d'"équilibre" en zone CEMAC

Le Cameroun a subi différents chocs externes importants dus à l'effondrement des cours des matières premières dans les années 1980 ; ces chocs ont conduit à un ralentissement de son économie. La situation s'est aggravée en 1988 suite à la chute de la croissance agricole³⁸ et au désengagement de l'État du secteur agricole caractérisé par l'arrêt des subventions agricoles et la fermeture des plusieurs banques agricoles. La conséquence directe de ce désengagement de l'État et de la libéralisation du secteur agricole a été d'une part, l'abandon de certaines cultures jugées non rentables à l'instar des cultures pérennes (le café, le cacao, l'hévéa) par les agriculteurs et d'autre part, par l'intérêt de plus en plus croissant pour les cultures vivrières qui permettent à la fois de nourrir la famille et d'améliorer les revenus, en présence d'une forte demande de produits vivriers émanant de pays voisins. Ainsi, dans certaines régions du Cameroun, des plants de café ont été arrachés et remplacés par les cultures maraîchères (tomate, piment, carotte), par les racines et tubercules (manioc, macabo, pomme de terre, igname) et par les céréales (maïs)⁴⁶.

À partir de l'estimation de plusieurs modèles de gravité, les résultats économétriques montrent que la croissance de la rente pétrolière dans la sous-région Afrique centrale a favorisé l'expansion des exportations camerounaises de produits alimentaires. L'élasticité des exportations par rapport à la croissance des revenus pétroliers étrangers est significative et fortement positive. En effet, dans un contexte de rigidité de l'offre agricole réelle, l'expansion des exportations camerounaises en biens alimentaires vers les pays pétroliers sous-régionaux peut avoir des effets mixtes en équilibre général. D'une part, l'augmentation de la demande étrangère via l'augmentation du pouvoir d'achat à l'étranger constitue une aubaine pour les

⁴⁵ CEMAC, *CEMAC 2025 : vers une économie régionale intégrée et émergente : programme économique régional : 2009-2015*, Programme Economique régional, 2009.

⁴⁶ M. Toung Mba, 38 ans, Agent communal, Ambam, le 13 octobre 2021.

producteurs domestiques camerounais. Cependant, s'il s'opère une réorientation de l'offre de produits alimentaires avec une préférence pour les acheteurs étrangers notamment ceux équato-guinéens, des tensions de prix peuvent s'accroître sur les étals camerounais⁴⁷.

Il peut également s'en suivre une rupture structurelle dans les mécanismes d'intégration des marchés agricoles domestiques (marchés producteurs déconnectés des marchés consommateurs internes) au Cameroun. La solution la plus appropriée serait pour les agriculteurs camerounais d'arriver à augmenter leur production pour satisfaire la demande de plus en plus croissante au niveau national et sous-régional. En revanche, il est important de résoudre les rigidités de l'offre agricole pour éviter les hausses importantes des prix agricoles nationaux et l'arbitrage spatial des producteurs nationaux qui privilégieraient les marchés frontaliers et/ou sous-régionaux au détriment des marchés domestiques⁴⁸.

En guise de recommandations de politiques économiques, le Cameroun devrait tirer profit de cette demande en produits vivriers en modernisant son agriculture et ainsi améliorer sa productivité agricole. En effet, cette dernière est en dessous de ses potentialités. Un développement de l'agriculture aura un impact positif sur les revenus des agriculteurs et par conséquent, réduirait considérablement la pauvreté rurale. Le taux de pauvreté en milieu rural est estimé à 55 % en 2007⁴⁹. Ainsi, les politiques économiques qui visent à réduire la pauvreté devraient s'appesantir sur le développement du secteur agricole. Le Cameroun ayant un avantage comparatif sur plusieurs produits agricoles, il est primordial, pour ce pays, de promouvoir ce secteur de l'économie. Les recherches futures devraient étudier d'une part, l'importance du commerce transfrontalier informel dans l'agriculture camerounaise et son impact sur les consommateurs urbains et sur la réduction de la pauvreté des agriculteurs.

2. Intégration des marchés et transmission des chocs de prix

La question de la transmission des prix est la clé pour comprendre comment les marchés agricoles sont intégrés. Les termes "intégration des marchés" et "transmission des chocs de prix" sont largement utilisés dans l'analyse des prix. La définition de l'intégration des marchés est relativement imprécise dans la littérature économique et diffère généralement selon les auteurs ; les marchés intégrés correspondraient à des emplacements dont les prix

⁴⁷ P. Abegnini, 46 ans, Commerçante, Kyé-Ossi, le 12 octobre 2021.

⁴⁸ G. Ndong Assoumou, 48 ans, Agent communal, Ambam, le 13 octobre 2021.

⁴⁹ INS, *Statistiques du Commerce Extérieur*, INS, Cameroun, 2008.

sont fortement corrélés⁵⁰, à des lieux géographiquement connectés grâce aux flux commerciaux⁵¹ ou à des régions dans lesquelles les prix sont reliés les uns aux autres⁵², ou encore à la transmission des signaux des prix et des informations entre les marchés spatialement séparés⁵³.

Lorsque les marchés sont intégrés, les échanges entre les zones agricoles déficitaires et les zones agricoles excédentaires permettent de réduire les écarts de prix⁵⁴. Les producteurs et les consommateurs peuvent ainsi bénéficier des gains à l'échange. Les producteurs tendent à se spécialiser grâce à leur avantage comparatif sur le long terme et maximiseront ainsi leur profit. Les consommateurs, quant à eux, peuvent minimiser les coûts en se procurant les denrées alimentaires à des prix abordables à qualité constante. L'absence d'intégration des marchés agricoles peut avoir pour conséquences : des ruptures d'approvisionnement des marchés de consommation, une plus grande volatilité des prix et des prix plus élevés (avec ses effets négatifs sur la sécurité alimentaire des ménages urbains).

Par ailleurs, la transmission des prix peut aussi être asymétrique due à l'importance des coûts de transaction sur les marchés, au comportement oligopolistique et d'entente entre les partenaires commerciaux⁵⁵. Par transmission asymétrique, il faut entendre qu'une baisse des prix est le plus souvent moins rapidement transmise qu'une hausse des prix ou vice versa. Depuis quelques années, la transmission asymétrique des prix fait l'objet d'une attention considérable dans l'économie agricole et les échanges commerciaux entre le Cameroun et la Guinée Equatoriale. Elle est importante, car sa présence est souvent considérée comme une preuve de la défaillance des marchés.

Dans un contexte de transmission des prix, l'asymétrie peut être classifiée selon trois critères: l'ampleur du choc, la vitesse de transmission et la combinaison entre l'ampleur des

⁵⁰ B. Harriss, "There is method in my madness: Or is it vice versa. Measuring agricultural market performance", *Food Research Institute Studies*, 1979, p. 210.

⁵¹ M. Ravallion, "Testing Market Integration", *American Journal of Agricultural Economics*, 68, 1986, p. 100.

⁵² B. K. Goodwin et T. C. Schroeder, "Testing Perfect Spatial Market Integration : An Application to Regional U.S. Cattle Markets", *North Central Journal of Agricultural Economics*, 1990, pp. 174-175.

⁵³ C. B. Barrett, "Measuring Integration and Efficiency in International Agricultural Markets", *Review of Agricultural Economics*, Oxford University Press on behalf of Agricultural & Applied Economics Association, 2001, pp. 29-31.

⁵⁴ A. Abdulai, *Spatial and Vertical price transmission in food staples market chains in Eastern and Southern Africa: What is the evidence ?*, Paper presented at the FAO Trade and Markets Division Workshop on Staple Food Trade and Market Policy Options for Promoting Development in Eastern and Southern Africa, Rome, March 1-2, 2007, pp. 10-11.

⁵⁵ G. Rapsomanikis et P. Karfakis, "Marges à travers le temps et l'espace : détermination spatiale des prix sur les marchés de produits agricoles en Tanzanie", *Revue d'économie du développement*, 24(1), 2010, pp. 111-113.

chocs et la vitesse de transmission⁵⁶. Dans les pays en développement, plusieurs facteurs favorisent la transmission asymétrique des prix entre marchés. Outre les mécanismes d'intervention des pouvoirs publics⁵⁷, le caractère non concurrentiel du marché⁵⁸, l'insuffisance des infrastructures de communication et la détention de stocks (parfois spéculatifs) favorisent une transmission asymétrique.

Les changements de prix des produits envoient souvent des signaux aux détenteurs de stocks, entraînant soit une accumulation des stocks, soit un déstockage. L'anticipation des hausses de prix imminentes dans le marché central incite les commerçants à augmenter leurs stocks par l'achat des grandes quantités d'un produit donné à l'instant. L'augmentation de l'offre de stocks sur le marché local exerce une pression à la baisse sur les prix afin qu'ils n'augmentent pas autant comme ils le feraient en l'absence de stocks. Si d'autre part, les baisses de prix du marché central sont attendues, les commerçants auront tendance à réduire leurs stocks, ce qui tend à ralentir la pression à la baisse du prix initial du marché local dans la période suivante. Dans les deux cas, le prix actuel du marché local ne s'ajuste pas entièrement à un changement dans le prix actuel du marché central⁵⁹.

⁵⁶ J. Meyer et S. Von Cramon-Taubadel, "La robustesse des tests de transmission asymétrique des prix en présence de changements structurels", *Économie rurale*, 283 (1), 2004, p. 22.

⁵⁷ Les droits de douane à l'importation, les contingents tarifaires, les subventions ou les taxes à l'exportation.

⁵⁸ Par exemple, la présence d'un nombre relativement limité de producteurs, la non-homogénéité des produits ou de l'imperfection de l'information sur les caractéristiques, ou les prix des produits peuvent expliquer le caractère non concurrentiel du marché.

⁵⁹ M. K. Wohlgenant, "Competitive Storage, Rational Expectations and Short-Run Food Price Determination", *American Journal of Agricultural Economics*, 67, 1985, p. 745.

CONCLUSION GENERALE

La diplomatie est un instrument au service des objectifs des Etats dans les relations internationales. C'est un art subtil et aléatoire qui combine à la fois l'adresse, la dissimulation et la tactique¹. C'est aussi un "des moyens dont disposent les Etats pour faire connaître et dominer leurs intérêts. Elle les oblige même souvent à les préciser et à les mesurer dans la compétition qui les oppose les uns aux autres..."². Un réseau des relations diplomatiques est donc fonction des intérêts nationaux de chaque Etat. Il s'agit d'un arrangement d'ensemble destiné à satisfaire les ambitions d'un Etat sur la scène internationale. Ainsi, le réseau des relations diplomatiques du Cameroun en Afrique centrale loin d'être le fruit du hasard, est le résultat de la définition de ses intérêts nationaux et des motivations de sa politique étrangère. C'est un réseau hiérarchisé en fonction de ses priorités dans la sous-région. Cette hiérarchie permet de distinguer la place de chaque partenaire dans le réseau que celui-ci soit bilatéral ou multilatéral. Autrement dit, le réseau diplomatique du Cameroun en Afrique centrale établit une échelle de valeurs entre ses partenaires bilatéraux et multilatéraux en fonction de l'intérêt que chacun d'eux peut représenter pour lui. C'est sur cette base que s'est structuré les relations bilatérales avec le voisin équato-guinéen par exemple. La présente étude s'est attardée sur le coopération entre le Cameroun et la Guinée Equatoriale entre 1968 et 2017.

La réflexion dont les résultats se trouvent ici mobilisés est partie d'un constat selon lequel, afin de s'assurer d'une stabilité, d'une prospérité et d'un développement de l'espace transfrontalier entre le Cameroun et la Guinée Equatoriale, la coopération transfrontalière constitue un outil indispensable et occupe une place non-négligeable. A cet effet, la zone transfrontalière entre les deux Etats du fait de son homogénéité culturelle (espace géographique commun, population ethniquement homogène, langue commune etc.) constitue un espace par excellence des échanges entre les populations. Tout ceci nous ait apparu comme un cadre d'évaluation idoine de l'existence de la coopération entre le Cameroun et la Guinée Equatoriale. L'objectif de notre étude était de montrer que la coopération transfrontalière entre ces deux Etats repose sur un certain nombre de facteurs et d'enjeux.

Les zones frontalières constituent des territoires particulièrement actifs de coopération transfrontalière en Afrique centrale. La coopération entre le Cameroun et la Guinée Equatoriale a démontré que la gestion des espaces frontaliers requiert une action multiscale et concertée. Le fort engagement des autorités camerounaises et équato-guinéennes dans la promotion de la coopération transfrontalière a permis l'émergence de partenariat et devrait offrir un gain de temps dans l'adaptation des cadres d'intervention et des dispositifs juridiques

¹ A. Plantey, *De la politique entre les Etats. Principes de diplomatie*, Paris, Pedone, 2e édition, p. 24.

² *Ibid*, p. 97.

et financiers pour une coopération renforcée et plus ambitieuse. Les effets-barrières de la frontière entre les deux Etats impactent fortement la qualité des relations entre les deux pays, la capacité des collectivités territoriales à développer des projets concrets répondant aux besoins des populations en tant que maîtres d'ouvrage, ainsi que les flux économiques, vecteurs de développement de ces zones frontalières. Dans un tel contexte, la coopération constitue l'outil le moins onéreux du développement socio-économique d'un territoire transfrontalier.

La coopération correspond à un mode de collaboration-compétition, d'intervention qui dépasse les limites administratives nationales. Ces partenariats ne doivent pas se limiter à une dimension institutionnelle mais doivent s'appuyer sur un réseau d'acteurs issus de la sphère privée, du monde associatif ouvrir la porte à un dialogue multi-niveaux. Qu'il s'agisse de coopération entre collectivités territoriales ou entre deux Etats, les obstacles sont multiples, de nature diverse et appellent des solutions à diverses échelles. Un certain nombre d'entre eux peut être en partie surmonté, en améliorant l'organisation transfrontalière des acteurs. Actuellement, l'enjeu est de mettre en place des modes de coopération fonctionnel. La formalisation de ces cadres intervient dans un second temps.

Une meilleure prise en compte des problématiques transfrontalières dans toutes les politiques requiert par ailleurs des connections horizontales et verticales et ce à tous les niveaux : signature d'un accord-cadre entre les Communautés économiques régionales et l'Union Africaine pour une meilleure articulation de leurs actions, création d'un outil national d'assistance technique, de mise en réseau et de remontée des besoins sur le transfrontalier ou développement de jumelages sud-sud ou nord-sud sur des thématiques transfrontalière.

L'enjeu principal qui concerne les pays pétroliers d'Afrique centrale est la maximisation de leurs ressources pétrolières pour le développement et le bien-être de la population. Mais, comme on l'a vu, cette idée aussi cohérente soit-elle n'est pas facile à mettre en œuvre. En ce sens, les pressions extérieures (ONG, Institutions financières internationales) ou internes (baisse des réserves pétrolières, instabilité sociale) ont certainement aidé les gouvernements à mettre en place des politiques visant à l'amélioration de la transparence dans la gestion des revenus pétroliers et à la diversification de l'économie pour lutter contre la pauvreté. En effet, seule la sortie de la dépendance du pétrole pourra permettre aux pays d'Afrique centrale notamment la Guinée et le Gabon d'améliorer leur gouvernance (baisse des luttes de pouvoir et de la corruption) et d'engendrer un développement (renforcement de l'appareil de l'État, développement d'un secteur hors pétrole), clef de voûte de la paix sociale. L'atelier régional qui s'est déroulé au Congo les 13

et 14 juillet 2005 sur la "maximisation de l'impact de l'industrie pétrolière sur le développement des pays d'Afrique centrale" a confirmé les enjeux qui s'adressent à l'Afrique centrale à travers notamment l'amélioration de la transparence dans la gestion des revenus pétroliers, le financement de projets d'infrastructures régionaux et la promotion de partenariats tripartites comprenant les industries pétrolières pour le soutien du développement local et régional. Reste à espérer que l'euphorie actuelle sur les prix du pétrole ne décourage pas la volonté de changement des États pétroliers d'Afrique centrale.

Enfin, les politiques économiques, le Cameroun devrait tirer profit de cette demande en produits vivriers en modernisant son agriculture et ainsi améliorer sa productivité agricole. En effet, cette dernière est en dessous de ses potentialités. Un développement de l'agriculture aura un impact positif sur les revenus des agriculteurs et par conséquent, réduirait considérablement la pauvreté rurale. Sur le plan sécuritaire, le Tchad et le Nigéria, apparaissent comme de véritables challengers du Cameroun. Si avec ces deux pays, le Cameroun n'est jamais allé à l'affront direct, force est de constater que des menaces demeurent latentes.

ANNEXE

Annexe 1 : Guide d'entretien/Questionnaire

Notre enquête fait partie d'une étude de Master 2 à l'Université de Yaoundé 1 et a pour objectif principal d'analyser les perceptions des responsables administratifs et résidents camerounais au sujet de la coopération avec le voisin équato-guinéen.

INFORMATIONS PERSONNELLES

1	Noms et prénoms	
2	Age	
3	Grade	
4	Unité /Service	
5	Date de l'Entretien	
6	A quand remonte la coopération entre le Cameroun et la Guinée Equatoriale ?	
7	Quels sont les grands axes de cette cooperation/coopétition ?	
8	Qui sont les différents acteurs de cette cooperation/coopétition ?	
9	Quelle est la nature des relations entre les camerounais et les équato-guinéens ?	
10	A combien peuvent être évalués les échanges entre ces deux pays ?	
11	Quelles sont les frequencies des imports-exports entre ces deux pays ? Quelques chiffres approximatifs ?	
12	En période de crise entre les deux pays, à combien sont souvent évalués les échanges ?	
13	Quel est l'impact desdites crise dans les relations entre les deux peuples ?	
14	Les tensions entre ces deux pays peuvent être causes par quoi d'après vous ?	
15	Quels sont les mécanismes utilisés pour metre fin aux tensions entre les deux pays ?	
16	Quelle est la nature actuelle des relations entre le Cameroun et la Guinée Equatoriale ?	
17	Comment s'exprime la competition entre camerounais et équato-guinéens dans les marches, et autres lieux publics ?	

18	Quel était le comportement des équato-guinéens avant la découverte du pétrole ?	
19	En quelle année le pétrole commence-t-il à être exploiter dans ce pays ?	
20	Quell bilan peut-on faire de la cooperation entre ces deux pays ?	
21	Quelles sont les zones d'ombre de cette cooperation/coopétition ?	
22	Quelles peuvent être les recommandations pour une meilleure cooperation/coopétition entre les deux pays ?	
23	Y-a-t-il un aspect sur lequel voudriez-vous que l'on aborde ?	

Merci d'avoir accepté de nous accorder cet entretien

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

1. Ouvrages

- Abdulai A., *Spatial and Vertical price transmission in food staples market chains in Eastern and Southern Africa : What is the evidence ?* Paper presented at the FAO Trade and Markets Division Workshop on Staple Food Trade and Market Policy Options for Promoting Development in Eastern and Southern Africa, Rome, 2007.
- Amou'ou J. P. et al., *Le Cameroun*, Paris, Armand Colin, 1985.
- Awoumou C. D. G., *Le couple Cameroun-Gabon au sein de la CEMAC*, Paris, L'Harmattan, 2008.
- Awung Ndongko W., *Union Douanière et Economique de l'Afrique Centrale (UDEAC) : évolution, performance et perspective*, Yaoundé, MESRES/ISH, 1988.
- Bach D., *Régionalisation, mondialisation et fragmentation en Afrique subsaharienne*, Paris, Karthala, 1998.
- Balandier G., *Sens et puissance*, Paris, PUF, 1971, p. 161.
- Batistella D., *Théorie des Relations Internationales*, Paris, Presses des sciences Politiques, 3^e édition, 2009.
- Benafla K., *Le commerce transfrontalier en Afrique centrale : acteurs, espaces, pratiques*, Paris, Karthala, 2002.
- Bonelli et Rubio, *Un ano viviendo entre los bubis*, Madrid, Sociedad Geografica nacional, 1934.
- Braillard P., *Théorie des Relations Internationales*, Montreal, PUM, 4^{ème} édition, 2010.
- Cahier P., *Le droit diplomatique contemporain*, Genève, Droz, 1964.
- Chouala Y. A., *La politique extérieure du Cameroun. Doctrine, acteurs processus et dynamiques régionales*, Paris, Karthala, 2014.
- Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique, *Les infrastructures de transports et l'intégration régionale en Afrique centrale*, Paris, Maisonneuve & Larose, 2005.
- Crepeau F. et J.P. Therien, *Penser l'international. Perspectives et contributions des sciences sociales*, Montréal, PUM, 2007.
- Creus J., *Identidad y Conflicto : Aproximación a la Tradición Oral en Guinea Ecuatorial*, Los Libros de la Catarata, Madrid, 1997.
- Decraene P., *L'Afrique centrale*, Paris, CHEAM, 1989.
- Devin G., *Sociologie des relations internationales*, Paris, La Découverte, 2002.
- Dussouy G., *Les théories de l'interétatique : traité des relations internationales*, Paris, l'Harmattan, 2007.
- Easton D., *Analyse du système politique*, Paris, Armand Colin, 1974.

- Elikia Mbokolo, *L'Afrique au XXe siècle. Le continent convoité*, Paris, Montréal, Études vivantes, 1980.
- Gazibo M., *Introduction à la politique africaine*, Montréal, PUM, 2006.
- Gide, C., *Cours d'économie politique*, Paris, Librairie de la Société du Recueil Sirey, Tome II 4e édition, 1999.
- Goumaz Liniger, *Connaître la Guinée Equatoriale*, Paris, Edition des Peuples Noirs, 1986.
- Grawitz M., *Méthodes en sciences sociales*, Paris, Dalloz, 2001.
- Keohane R., *Power and Interdependance*, Boston, Little Brown, 1977.
- Kingston de Leusse M., *Diplomate. Une sociologie des ambassadeurs*, Paris, l'Harmattan, 1998.
- Korinman M., *Quand l'Allemagne pensait le monde, grandeur et décadence d'une géopolitique*, Paris, Fayard, 1990.
- Lagroye J., *La politisation*, Paris, Belin, 2003.
- Liniger-Goumaz M., *La Guinée Équatoriale : un pays méconnu*, Paris, l'Harmattan, 1979.
- Meda Ph., *La coopération comme stratégie d'innovation de sa concurrence*, Paris, Billet Blogue, 2008.
- Merle M., *Sociologie des relations internationales*, Paris, Dalloz, 3e édition, 1982.
- Messanga Nyamding P. C., *Paul Biya, L'Etat et le RDPC : Scènes des enjeux de l'épreuve du pouvoir 1982-2018*, Yaoundé, Editions Dinimber et Larimber, 2015, p. 179.
- Mouelle Kombi N., *La politique étrangère du Cameroun*, Paris, l'Harmattan, 1996.
- N'Kodia C., *L'intégration économique : les enjeux pour l'Afrique centrale*, Paris, Montréal, l'Harmattan, 1999.
- Ndam Njaya A., *Le Cameroun dans les relations internationales*, Paris, Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence, 1976, Tome XXVI.
- Nguemegne J. P., *Histoire des institutions et des faits sociaux du Cameroun (des origines à nos jours)*, Dschang, Dschang University Press, 1997.
- Onana Mfegue A.-H., *Le Cameroun et ses frontières : une dynamique géopolitique complexe*, l'Harmattan, 2005.
- PAM, *Situation de la sécurité alimentaire et des marchés au Cameroun*, 2007.
- PAM, *Situation de la sécurité alimentaire et des marchés au Cameroun*, 2009.
- Plantey A., *De la politique entre les Etats. Principes de diplomatie*, Paris, Pedone, 2e édition.
- Richards A. and J. Waterbury, *A Political Economy of the Middle East*, London, (2nd ed.). Boulder : Westview, 1996.
- Saïbou I., *Les coupeurs de route : histoire du banditisme rural et transfrontalier dans le bassin du lac Tchad*, Paris, Karthala, 2010.

Sindjoun L. (s/d), *Etat, individus et réseaux dans les migrations africaines*, Paris, Karthala, 2004.

_____, *Sociologie des Relations Internationales africaines*, Paris, Karthala, 2000.

Viotti P. et M. Kauppi, *International Relations Theory*, Maryland, Rowman&Littlefield, 1987.

World Bank, *World Development Indicators*, Washington D.C., World Bank, 2012.

2. Chapitre d'ouvrage

Bach D., "Régionalisme, regionalization et globalization", in Gazibo, M. et Thiriot, C. *Le politique en Afrique : états des débats et pistes de recherche*, Paris, Karthala, 2009.

Bernault F., "Dévoreurs de la nation: Les migrations fang Au Gabon", in Catherine Coquery-Vidrovitch et Issiaka Mandé (dir.), *Être étranger et migrant en Afrique au XX^{ème} siècle*, Paris, L'Harmattan, 2003.

Carron de la Carrière G., "Omniprésente économie", dans F. Charillon (dir.), *Politique étrangère. Nouveaux regards*, Paris, Presse de Sciences Politiques, 2002.

Chouala Y. A., "L'installation des Camerounais au Gabon et en Guinée Equatoriale. Analyse d'une dynamique d'exportation de l'Etat", in Sindjoun L., (dir) *Etats, réseaux individus dans les relations internationales africaines*, Paris, Karthala, 2004.

Ewangue J. L., "Comment la Guinée Équatoriale défend ses frontières et son pétrole", in Jean Lucien Ewangue (dir.), *Enjeux géopolitiques en Afrique Centrale*, Paris l'Harmattan, 2009.

Grosser P., "De l'usage de l'Histoire dans les politiques étrangères", dans Charillon (F) (dir.), *Politique étrangère. Nouveaux regards*, Paris, Presse de Sciences Politiques, 2002.

Hugon P., "Les nouveaux acteurs de la coopération en Afrique", in *international development pollicy*, 2010.

Koufan J., C. Tchudjing, "Sur la voie de l'intégration sous-régionale : les Facteurs d'adhésion de, la Guinée Équatoriale à l'UDEAC..." in Daniel Abwa, Joseph Marie Essomba, Martin Njeuma et Charles de la Roncière (dir.), *Dynamiques d'intégration régionale en Afrique Centrale*, actes du colloque de Yaoundé, 26-28 avril 2000 TI, Yaoundé, PUY, 2001.

Mokam D., "Les peuples traits d'union et l'intégration régionale en Afrique centrale : le cas des Gbaya et des Moundang", in D. Abwa, J. M. Essomba et al. *Dynamique d'intégration en Afrique centrale*, Tome 1, Yaoundé, Presses Universitaires de Yaoundé.

Nkoum-Me-Ntseny L.-M., "Communautarisme pahouin, néorégionalisme et migrations", in Luc Sindjoun (dir.), *État, individus et réseaux dans les migrations africaines*, Paris, Karthala, 2005.

Ntuda Ebode J. V., "La redistribution de la puissance en Afrique médiane CEMAC : la nouvelle configuration des alliances sous-régionales", in Jean Lucien Ewangué (dir.), *Enjeux géopolitiques en Afrique centrale*, Paris, l'Harmattan, 2009.

Onomo Abena S., "Guinée Équatoriale et intégration régionale : le rôle de la France. Quelques points de repères historiques", in Daniel Abwa et als (dir), *Dynamiques d'intégration régionale en Afrique Centrale, Actes du colloque de Yaoundé, 26-28 avril 2000* T1, Yaoundé, PUY, 2001.

3. Articles de revue, presse et périodique

Ader A. F., et E. L. Glaeser, "Evidence on growth, increasing returns and the extent of the market", *The Quarterly Journal of Economics*, 114(3), 1994.

Appiah A. et Henry Louis Gates (dir.), "Ndowe", in *Encyclopedia of Africa*, vol. 1, Oxford University Press, 2010.

Awoumou C. D. G., "La Guinée Equatoriale : le nouveau moteur de la dynamique d'intégration au sein de la CEMAC ?", in *Enjeux*, N°28, juillet-septembre 2006.

Barrett C. B., "Market analysis methods: are our enriched toolkits well suited to enlivened markets?", *American Journal of Agricultural Economics*, 1996.

_____, "Measuring Integration and Efficiency in International Agricultural Markets", *Review of Agricultural Economics*, Oxford University Press on behalf of Agricultural & Applied Economics Association, 2001.

Batchom P. E. J., "La rupture du consensus de Fort-Lamy et le changement du rapport de force dans l'espace CEMAC", dans *Revue Études internationales*, volume XLIII, N° 2, juin 2012.

Battista Dagnino G., "La dynamique des stratégies de coopération", in, *Revue Française de Gestion* 7/2007 (N°176).

Campbell C. J., "Golfe de Guinée : situation et perspectives énergétiques", *Géopolitique*, N° 63, 1998.

Chouala Y. A., "La crise diplomatique de mars 2004 entre le Cameroun et la Guinée Equatoriale : fondements, enjeux et perspectives", *Polis, Revue camerounaise de Science Politique*, Vol. 12, Numéro Spécial, 2004-2005.

Church, "Spanish Guinea : 3, The Peoples of Fernando Po", in *West Africa*, 1952, p. 315.

Dury S. et al., "The determinant of urban plantain consumption in Cameroon", *Food Quality and Preferences*, 32(3), 2002.

Echegaray G., "Un poema épico de los Bujebas", in *Africa*, 163, Madrid, juillet 1955.

Enrique Martino, "Clandestine Recruitment Networks in the Bight of Biafra: Fernando Po's Answer to the Labour Question, 1926–1945", in *IRSH* 57, Special Issue, 2012.

Ewangue J. L., "Comment la Guinée Equatoriale défend ses frontières", in *Enjeux*, N°28, juillet-septembre 2006.

_____, "Guinée Équatoriale : le complexe du nouveau riche", in *Enjeux*, n°10, janvier-mars 2002.

Goletti F. et al., "Structural determinants of market integration: The case of rice markets in Bangladesh", *The Developing Economies*, 33(2), 1995.

Gonzalez-Rivera G. et S. M. Helfand, "The extent, pattern, and degree of market integration : a multivariate approach for the Brazilian rice market", *American Journal of Agricultural Economics* 83(3), 2001.

Goodwin B. K. et T. C. Schroeder, "Testing Perfect Spatial Market Integration : An Application to Regional U.S. Cattle Markets", *North Central Journal of Agricultural Economics*, 1990.

Guillaume F., "Tribus, ethnies, frontières", in *Afrique Contemporaine*, octobre-décembre, 1992, N° 164.

Harriss B., "There is method in my madness: Or is it vice versa. Measuring agricultural market performance", *Food Research Institute Studies*, 1979.

Koufan J., "Les relations entre le Cameroun et la Guinée Équatoriale de 1960 à 1990 : Vicissitudes et perspectives d'un bon voisinage, *NKA' (Revue interdisciplinaire de la FLSH de l'Université de Dschang)*, n° 7, 2008.

Laïdi Zaki, "Les problèmes de consolidation de l'influence soviétique en Afrique", in *Politique Africaine*, II (7), 1982.

Leca J. et Y. Shemeil, "Clientélisme et patrimonialisme", in *Revue Internationale de Science Politique*, vol. 4, 1983.

Meyer J. et S. Von Cramon-Taubadel, "La robustesse des tests de transmission asymétrique des prix en présence de changements structurels", *Économie rurale*, 283 (1), 2004.

Mokhtari M. et F. Rassekh, "The tendency towards factor price equalization among OECD countries", *The Review of Economics and Statistics*, 1989.

Mvomo Ela W., "La Guinée Équatoriale : l'éveil d'un dragon et le nouvel ordre géopolitique en Afrique centrale", in *Enjeux, Bulletin d'analyses géopolitiques pour l'Afrique Centrale* N°28, juillet-septembre 2006, pp. 7-13.

Nicolas G., "Crise de l'État et affirmation ethnique en Afrique Noire contemporaine", *Revue Française de science politique*, 1972.

Nkoa C. F., "Les objectifs et les instruments de la politique économique", *Centre de documentation de l'ENAM*, 2002.

Ntuda Ebode J. V., "La coopération entre le Cameroun et la Guinée équatoriale : rupture et continuité d'une diplomatie de conjoncture" *Enjeux*, N° 28 juillet-septembre 2006.

_____, "Le retour de la République Démocratique du Congo et la redistribution des cartes en Afrique centrale", dans *Diplomatie*, N° 30, janvier-février, 2008.

Ogoulat A.-D., "Géostratégie et polémologie dans l'espace atlantique centre-oriental", *Stratégique*, N°80, 2000.

Olinga A. D., "Les jeunes républiques de Guinée et du Cameroun, face aux territoires espagnols du Golfe de Guinée", *Enjeux*, N° 28, juillet-septembre 2006.

Owona Nguini M.E., "Le Cameroun doit assurer son leadership", *Mutations*, N° 1111, 2004.

Palacin L., "Algunas costumbres y mitos de los Bujebas de nuestra Guinea continental", in *Archivos del Instituto de Estudios Africanos*, 28, Madrid, 1954.

Prieto C., "Ocaso del primitivismo Bubi en el oeste de Fernando Poo", in *Guinea Española*, LXI. Santa Isabel, 1964, N°1582.

Rapsomanikis G. et P. Karfakis, "Marges à travers le temps et l'espace: détermination spatiale des prix sur les marchés de produits agricoles en Tanzanie", *Revue d'économie du développement*, 24(1), 2010.

Ravallion M., "Testing Market Integration", *American Journal of Agricultural Economics*, 68, 1986.

Rosellini C., "La répartition de la rente pétrolière en Afrique centrale : enjeux et perspectives", dans *Afrique contemporaine*, N° 216, 2005.

Servajean-Hilst R. et F. Le Roy, "Alstom : la coopération", une alternative à la vente, in *Le Monde Economique*, 19 juin 2019, p. 4.

Tchekote H. et al., "Le marché dans la construction de l'inter-territorialité transfrontalière : le cas du marché de Kye-Ossi dans l'analyse à travers la distribution des produits agricoles entre le Cameroun, la Guinée Équatoriale et le Gabon (Sud-Cameroun)", in *European Scientific Journal*, Vol.16, N°11, 2020.

Tchenezette M., "État sécuritaire, rente pétrolière et ambitions régionales de la Guinée Équatoriale", in *Enjeux, Bulletin d'analyses géopolitiques pour l'Afrique centrale* N°28, juillet-septembre 2006.

Vickers J. et G. Yarrow, "Economic perspectives on privatization", *The Journal of Economic Perspectives*, 1991.

Wohlgenant M. K., "Competitive Storage, Rational Expectations and Short-Run Food Price Determination", *American Journal of Agricultural Economics*, 67, 1985.

4. Dictionnaires

Debbash C., *Lexique de politique*, Paris, Fayard, 7^{ème} Edition, 2003.

Maubourguet P., *Le petit Larousse Grand format*, Paris INC, 1992.

Rey A., *Le Robert, Dictionnaire historique de la langue française*, Paris, Dicorobert, 1992.

5. Thèses et mémoires

5.1. Thèses

Chouala Y. A., "L'interétatisme dans de Golfe de Guinée. Contribution du champ à la sociologie des relations internationales", Thèse de Doctorat en Science Politique, Université de Yaoundé II, Soa, 2003.

Chouala, Y. A. "Désordre et ordre dans l'Afrique Centrale actuelle : démocratisation, conflictualisation et transitions géostratégiques régionales", Thèse de Doctorat de 3e cycle en Relations Internationales, IRIC, Yaoundé, 1999.

Koufan Menkene J., "Le Cameroun et la Guinée Equatoriale : Fondements enjeux et débats sur un destin commun et une difficile coexistence", Habilitation à diriger des recherches (HDR), UYI 2010.

Machia A Rim I. D., "Coopération bilatérale entre la Suisse et le Cameroun de 1961 A 2013. Analyse Historique", Thèse de Doctorat/Ph.D en Histoire, Université de Yaoundé 1, 2019.

Mouele Kombi N., "Les compétences internationales du Cameroun. Contribution à l'étude de l'action internationale d'un Etat du tiers monde", Thèse de doctorat en droit, Université René Descartes- Paris V, 1992.

Ndougou Ndjoum F. X., "Le Ministère des Relations Extérieures dans le réseau diplomatique camerounais : contribution à la connaissance du fonctionnement des instruments de la diplomatie et de la politique extérieure de Cameroun" Thèse de 3^e cycle en Relations Internationales, IRIC, 1994.

Ngamonde Y. K., "La politique étrangère du Cameroun en Afrique Centrale : constances et fluctuations", Thèse de Doctorat en Science Politique, Université de Yaoundé 2, 2011.

Nguefack Tsafack D., "La Guinée Équatoriale face au couple Cameroun-Gabon en Afrique centrale (1960-2012) : Histoire d'un petit État en quête d'émancipation et de puissance", Thèse de Doctorat en Histoire, Université de Dschang, 2018, p. 3.

Nsah-Voundy P. G., "Le petit État dans les relations internationales : la Guinée Équatoriale et ses voisins", Thèse de doctorat troisième cycle, Institut des relations internationales du Cameroun (IRIC), Yaoundé, 1990.

Ntsama Etoundi M. S., "Le commerce agricole entre le Cameroun et les pays de la CEMAC", Thèse en Economies et finances, Université d'Auvergne - Clermont-Ferrand I, 2014.

Onguene A., "Frontière et intégration sous régionale : le cas de l'Afrique centrale (1960-2002)", thèse de doctorat du 3^{ème} cycle en relations internationales, Yaoundé, IRIC, 2002.

Tonye A., "Les commissions mixtes dans la diplomatie camerounaise", Thèse de doctorat de troisième cycle en relations internationales, Yaoundé, IRIC, 1983.

5.2.Mémoires

Ahanda D., "La commission mixte comme cadre d'orientation et d'évaluation de la coopération bilatérale en politique étrangère : le cas de la sixième édition de la commission mixte Cameroun /Egypte" Mémoire de Master en Stratégie, UYII SOA, 2010.

Belinga, E. B., "Coopération transfrontalière entre le Cameroun et la Guinée Equatoriale", Mémoire de Master, Institut des Relations Internationales, Université de Yaoundé II, 2013.

Eyigla E. Z., "Réfugiés, déplacés internes et incidences sécuritaires au Cameroun : le cas de la ville de Douala, 1967-2018", Mémoire de Master en Histoire, 2020.

Messinga, "Les forces armées camerounaises face aux enjeux militaires dans le Golfe de Guinée : le cas du conflit bakassi", Mémoire de Master en science politique 2007.

Mvogo Mvogo A. T., "Le système institutionnel et juridique de la CEMAC : étude du droit d'intégration régionale", Mémoire DESS, IRIC, 2000.

Nkou A. F. M., "Le Cameroun et ses voisins", Mémoire de Maîtrise en Relations Internationales, Yaoundé, IRIC, 1976.

Ntsama I. S., "Le Cameroun et le processus d'intégration en Afrique Centrale (1961.2003)", Mémoire de Maîtrise en Histoire, Université de Yaoundé I, 2003.

6. Webographies

<http://cea.iscte.pt/les-dynamiques-paradoxaes-de-l-integration-en-afrique-subsaaharienne-le-mythe-du-hors-jeu.html>, consulté le 16 juin 2021.

<http://cea.iscte.pt/les-dynamiques-paradoxaes-de-l-integration-en-afrique-subsaaharienne-le-mythe-du-hors-jeu.html>, consulté le 16 juin 2021.

<http://new.uneca.org/aria-fr/eira4.aspx>, consulté le 11 octobre 2021.

<http://new.uneca.org/Portals/aria-fr/Documents/eira4/toc.pdf>, consulté le 12 octobre 2021.

<http://www.guineaecuatorialpress.com/noticia.php?id=134&lang=fr>, consulté le 2 juin 2021.

<http://www.memoireonline.com/la-cooperation-transfrontaliere-entre-le-cameroun-et-la-guinee-equatoriale.html>, consulté le 16 juin 2021.

<http://www.ndoweinternationalpress.com/fr/ndowe-africa>, consulté le 26 mai 2021.

http://www.statistiques-mondiales.com/guinee_equatoriale.htm, consulté le 11 octobre 2021.

<https://afriquinfos.com/non-classe/cameroun-guinee-equatoriale-obiang-nguema-visite-officielle-213897/>, consulté le 12 juillet 2021.

https://au.int/sites/default/files/newsevents/workingdocuments/35970-wd2.2_new_resume_executif_-_rapport_sur_letat_de_lintegration_fr.pdf, Consulté le 5 novembre 2021.

<https://googleresearch.com/population-du-cameroun-en-2017.html>, consulté le 21 juillet 2020.

<https://googleresearch.com/théorie-des-relations-internationales-fiches-20218.Html>, consulté le 26 juillet 2021.

<https://www.diplocam.cm/index.php/fr/accueil.com/le-role-du-ministere-des-relation-exterieure>, consulté le 13 janvier 2021.

7. Archives

2°10'20'' de la carte de Max Moisel et l'accord germano-espagnole de Madrid du 29 août 1908.

Ahmadou Ahidjo, "conférence de presse du 02 juillet 1963 à Yaoundé", in *La presse du Cameroun*, 22 juillet 1963.

ANY 1AA383/1 Cameroun-Guinée Équatoriale 1964.1968 (rapport administratif sur la visite de son excellence Ondo Edou Boniface rédigé par N.A. Ngwa, préfet du département de Victoria adressé au ministre chargé de l'administration territoriale fédérale).

ANY, 1AA383/1 Cameroun-Guinée Équatoriale. 1964.1968 (Lettre n°C2300/17SG/MTPT du Ministre des Transports et des Postes et Télécommunications au ministre des affaires étrangères, 18/03/1967.

ANY, APA 10171/D Guinée Équatoriale-Fernando Po 1944.1952 (Rapport confidentiel sur la Guinée Équatoriale. 27/02/1946).

Archives du Ministère des Relations Extérieures. "Etat des relations Cameroun Guinée Equatoriale", Janvier 2000.

Archives du Ministère des Relations Extérieures. "Etat des relations Cameroun-Guinée Equatoriale", Janvier 2000.

CEMAC, *CEMAC 2025: vers une économie régionale intégrée et émergente : programme économique régional : 2009-2015*, Programme Economique régional, 2009.

Conseil National de Sécurité 12613386196 du 13/10/96.

Convention de Vienne sur les relations diplomatiques de 1961.

Cour Internationale de Justice, Compte rendu 2002/21, Audience publique tenue le lundi 18 mars à 2002 à 10 heures.

Cour Internationale de Justice, Compte rendu 2002/21, Audience publique tenue le lundi 18 mars à 2002 à 10 heures.

Cour Internationale de Justice, Compte rendu 2002/21., Audience publique tenue le lundi 18 mars à 2002 à 10 heures.

Décret 70/DF/113 du 13 février 1970 portant ratification de l'accord de coopération économique et technique entre le gouvernement de la République Fédérale du Cameroun et le gouvernement de la République de Guinée Equatoriale, in *Journal officiel de la République Fédérale du Cameroun*, 15 décembre 1970.

ECA, Economic Report on Africa 2013. Intra-african trade: unlocking private sector dynamism. United Nations publication Sales No. E.13.II.D.2, Addis Ababa, 2013.

INS, *Statistiques du Commerce Extérieur*, INS, Cameroun, 2008.

MINREX : Décret N° 87/1198 du 07 septembre 1987 organisant les services extérieurs permanents du Ministère des Affaires Etrangères, article 2.

Ondo Obiang S., "Les différents frontaliers de la Guinée Équatoriale", *rapport de stage diplomatique*, Yaoundé, IRIC, 1991.

UN, État de l'intégration régionale en Afrique IV: Développer le commerce intra-africain, UNECA, 2011.

UNECA, Gérer le développement : le rôle de l'état dans la transformation économique transformation. Rapport Economique sur l'Afrique. United nations publication. Addis-Abeba, Éthiopie, 2011.

Union Africaine, Rapport sur l'état de l'intégration régionale en Afrique, Résumé analytique, 2019.

8. Sources orales

N°	Noms et Prénoms	Age	Qualité	Lieux d'entretien	Dates d'entretien
1	Abegnini Pélagie	46 ans	Ménagère	Ambam	13/10/2021
2	Angue Mba Mélanie	34 ans	Commerçante	Ambam	13/10/2021
3	Bikom Micheline	66 ans	Cultivatrice	Ambam	13/10/2021
4	Eke'e Eto	44 ans	Agent Communal	Ambam	13/10/2021
5	Eya'a Nyangon Michelle	43 ans	Officier de police	Kyé-Ossi (Ekin)	12/10/2021
6	Eyang Assoumou Sophie	51 ans	Commerçante	Ambam	13/10/2021
7	Eyinga Ndong	79 ans	Retraité	Kyé-Ossi	12/10/2021
8	Façal Mohammadou	50 ans	Commerçant	Kyé-Ossi	12/10/2021

9	Mansuete Raymond	44 ans	Policier	Kyé-Ossi	12/10/2021
10	Mba Moky	32 ans	Policier	Kyé-Ossi	12/10/2021
11	Méyé Paulette	68 ans	Commerçante	Ambam	13/10/2021
12	Mfonka Ahmadou	48 ans	Policier	Kyé-Ossi (Ekin)	12/10/2021
13	Mfou'ou Mfou'ou Gustave	54 ans	Consultant national	Yaoundé	03/11/2021
14	Minla Mfou'ou Jeannot	60 ans	Consultant international	Yaoundé	03/11/2021
15	Ndong Assoumou Guy	48 ans	Agent de Hysacam	Ambam	13/10/2021
16	Ndong Gabriel	34 ans	Policier	Kyé-Ossi (Ekin)	12/10/2021
17	Nfounou Mbang	30 ans	Commerçante	Ambam	13/10/2021
18	Nga Owona	44 ans	Commerçante	Ambam	13/10/2021
19	Ngbwa Ndong Joseph	73 ans	Retraité	Ambam	13/10/2021
20	Owona Nguini Mathias Eric	48 ans	Enseignant (Socio politiste)	Yaoundé	14 juillet 2021.
21	Toung Mba Martin	38 ans	Agent Communal	Ambam	13/10/2021
22	Zeh	38 ans	Homme d'affaires	Yaoundé	03/11/2021
23	Zue Mba Ferdinand	43 ans	Banquier	Ambam	13/10/2021

TABLE DES MATIERES

DEDICACE.....	i
REMERCIEMENTS.....	ii
SOMMAIRE.....	iii
LISTE DES ACRONYMES ET SIGLES.....	v
LISTE DES ILLUSTRATIONS.....	vi
RÉSUMÉ.....	vii
ABSTRACT.....	viii
INTRODUCTION GENERALE.....	1
1. CONTEXTE GENERAL DE L'ETUDE.....	2
2. RAISONS DU CHOIX DU SUJET.....	4
3. DELIMITATION DU SUJET.....	4
3.1. Cadre spatial.....	4
3.2. Cadre temporel.....	6
4. CADRE CONCEPTUEL.....	7
5. INTERET DU SUJET.....	10
6. CADRE THEORIQUE.....	19
7. REVUE CRITIQUE DE LITTERATURE.....	11
8. PROBLEMATIQUE.....	15
9. HYPOTHESES DE RECHERCHE.....	16
9.1. Hypothèse principale.....	16
9.2. Hypothèses secondaires.....	16
10. ORIENTATION METHODOLOGIQUE DE RECHERCHE.....	17
10.1. Choix des techniques de collecte des données.....	17
10.2. Choix des techniques d'analyse des données.....	18
11. PLAN DU TRAVAIL.....	21
CHAPITRE I : FONDEMENTS HISTORIQUES, JURIDIQUES ET ENJEUX DES RELATIONS ENTRE LE CAMEROUN ET LA GUINEE EQUATORIALE.....	23
I. FONDEMENTS HISTORIQUES DES RELATIONS ENTRE LE CAMEROUN ET LA GUINEE EQUATORIALE.....	24
1. Proximité géographique et affinités ethniques : creuset historique des relations entre le Cameroun et la Guinée Equatoriale.....	24
Carte 2 : Carte de la CEMAC ressortant la proximité géographique entre le Cameroun et la Guinée Equatoriale.....	25
2. Rites et festivals communs aux peuples équato-guinéens et camerounais : espaces de brassage communautaire.....	29
Photo 1 : La plaque frontalière entre le Cameroun et la Guinée Equatoriale.....	31
II. CADRE JURIDICO-INSTITUTIONNEL DES RELATIONS ENTRE LE CAMEROUN ET LA GUINEE EQUATORIALE.....	35

1. Le traité d'Amitié et de Bon Voisinage : cadre normatif de la coopération entre le Cameroun et la Guinée Equatoriale	36
2. L'accord commercial et technique portant création de la Grande Commission Mixte de coopération entre les deux pays	38
3. Cadre institutionnel communautaire de la coopération multilatérale entre les deux pays.....	41
III. ACTEURS DE LA COOPERATION ENTRE LE CAMEROUN ET LA GUINEE EQUATORIALE	43
1. La présidence de le République	43
2. Le Ministère des Relations Extérieures.....	44
3. Les représentations diplomatiques : les ambassades	46
CHAPITRE II : LES GRANDS AXES DE LA COOPERATION CAMEROUN-GUINEE EQUATORIALE	50
I. AXES POLITIQUES ET DIPLOMATIQUES DE LA COOPERATION ENTRE LE CAMEROUN ET LA GUINEE EQUATORIALE.....	51
1. Unité interne et intégrité de la Guinée Equatoriale : creuset de la coopération avec le Cameroun	51
2. Renforcement des liens diplomatiques et de solidarité transfrontalière entre les deux Etats.....	56
Photo 2 : Visite officielle du Président Equato-guinéen à Yaoundé	61
II. COOPERATION ECONOMIQUE ENTRE LE CAMEROUN ET LA GUINEE EQUATORIALE.....	62
1. Fondements de la coopération économique entre le Cameroun et la Guinée Equatoriale.....	62
2. Politique commerciale formelle entre le Cameroun et la Guinée Equatoriale.....	64
Tableau 2 : Evolution des échanges commerciaux entre le Cameroun et la Guinée Equatoriale de 1970 A 2006 (Valeur en millions de FCFA).....	66
3. Echanges transfrontaliers informels entre le Cameroun et la Guinée Equatoriale	68
III. COOPERATION SECURITAIRE ENTRE LE CAMEROUN ET LA GUINEE EQUATORIALE.....	71
1. Problèmes de sécurité transfrontalière entre le Cameroun et la Guinée Equatoriale.....	71
2. Sécurité maritime entre le Cameroun et la Guinée Equatoriale.....	74
CHAPITRE III : LA MANNE PETROLIERE COMME ADJUVANT PRINCIPAL DE LA COOPETITION ENTRE LE CAMEROUN ET LA GUINEE-EQUATORIALE....	76
I. AUX SOURCES DE LA COOPETITION CAMEROUN-GUINEE EQUATORIALE.....	78
1. Alliance équato-guinéenne avec les pays communistes comme menace pour le Cameroun.....	78
2. Problèmes frontaliers et territoriaux entre le Cameroun et la Guinée Equatoriale	81
II. MANNE PETROLIERE ET INSTALLATION DE LA COOPETITION ENTRE LES DEUX ETATS	84

1. Exploitation pétrolière et émergence de la coopération entre la Guinée Equatoriale et le Cameroun	85
2. Alliance entre la Guinée Equatoriale et le Nigéria : une menace pour le voisin camerounais	87
III. DECOUVERTE DU PETROLE EN GUINEE ÉQUATORIALE ET LA MULTIPLICATION DES CRISES AVEC LE CAMEROUN	91
1. Expulsions répétitives des camerounais de la Guinée Équatoriale.....	91
2. Crise diplomatique de mars 2004 entre le Cameroun et la Guinée Equatoriale : fondements et enjeux.....	93
CHAPITRE IV : COOPETITION CAMEROUN-GUINEE EQUATORIALE : BILAN, ZONES D'OMBRE ET PERSPECTIVES	98
I. LECTURE BILANCIELLE DE LA COOPETITION ENTRE LE CAMEROUN ET LA GUINEE EQUATORIALE	99
1. Facteurs explicatifs du développement de la coopération transfrontalière entre le Cameroun et la Guinée Equatoriale	100
1.1. La rente pétrolière et les infrastructures routières et de télécommunications	101
2. Impact de la rente pétrolière sur la demande équato-guinéenne.....	105
II. ZONES D'OMBRE DE LA COOPETITION ENTRE LE CAMEROUN ET LA GUINEE EQUATORIALE	107
1. Marché de Kyé-Ossi : espace d'échange aux contraintes multiples	108
Tableau 6 : Les déterminants du degré d'intégration en zone CEMAC.....	109
2. Pétrole équato-guinéen entre exacerbation des tensions et facteur de stabilité avec le voisin camerounais	111
Tableau 7 : Réserves pétrolières prouvées et production en Afrique subsaharienne	112
III. PERSPECTIVES POUR UNE MEILLEURE COOPETITION EN AFRIQUE CENTRALE.....	114
1. Augmentation la production agricole camerounaise comme gage d'"équilibre" en zone CEMAC	115
2. Intégration des marchés et transmission des chocs de prix.....	116
CONCLUSION GENERALE	119
ANNEXE	123
SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE	126
TABLE DES MATIERES	138